

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 1 : IDE, institutions et croissance économique.....	03
Introduction.....	03
1. Cadre conceptuel et théorique des IDE.....	03
2. Institution, investissement et développement.....	11
3. Le lien entre IDE et croissance économique.....	21
Conclusion.....	26
Chapitre 2 : les IDE dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).....	27
Introduction.....	27
1. Evolution des flux et stocks des IDE dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc).....	27
2. Répartition des IDE par secteur d'activité.....	34
3. Les effets des IDE sur l'économie algérienne, marocaine, et tunisienne.....	45
Conclusion.....	49
Chapitre 3 : IDE et croissance économique : une approche comparatiste (Algérie, Maroc et Tunisie).....	51
Introduction.....	51
1. Le climat des affaires dans les trois pays du Maghreb.....	51
2. La situation économique.....	57
Conclusion.....	72
Conclusion générale.....	73
Bibliographie	
Annexes	
Liste des tableaux	
Liste des figures	

Liste des abréviations

ANDI : Agence National de Développement de l'Investissement

ANIMA : Plateforme de mise en relation d'acteurs économique entre Europe et Méditerranée

ANGEM : Agence National de Gestion de Micro Entreprise

ANSEJ : Agence National de Soutien à l'Emploi de Jeune

ARPT : l'Autorité de Régulation de la Poste et des télécommunications

BAD : Banque Algérienne de Développement

BIRD : Banque International pour la Reconstruction et le Développement

BTP : Bâtiments Travaux Publics

CNAC : Caisse National d'Assurance Chômage

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement

CPE : Conseil des Participations de l'Etat

DOP : Direction de l'Observation et de la Programmation

EPE : Entreprise Public Economique

FACE : Faciliter la Création d'Entreprise au Maroc

FCE : Forum des Chefs d'Entreprise

FIPA : Agence de Promotion de l'Investissement extérieur

FMI : Fond Monétaire International

FMN : Firme Multinational /transnational

GSM : Global System for Mobile commuunications

IDE : Investissement Direct Etranger

IDH : Indice de Développement Humain

INSEE : Institut National (français) des Statistique et des Etudes Economique

M/A/T : Maroc, Algérie, Tunisie

MED : Méditerranée

MSD : milliards de dollars Américaines

MTND : Million de Dinars Tunisien

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

ODM : Original Design Manufacturer

OMPIC : Office Marocaine de la Propriété Industriel et Commercial

ONS : Office National des Statistique

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PIB : Produit Intérieur Brute

PME : Petites et Moyennes Entreprise

PMI : Petits et Moyennes Industrie

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPA : Parité des Pouvoirs d'Achat

PSRE : Paragramme de Soutien à la Relance Economique

PVD : Pays en Voie de Développement

R&D : Recherche et Développement

RNB : Revenue National Brute

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SGP : Sociétés de Gestion des Participations

UMA : Union Maghreb Arabe

VALYD : Valorisation des hydrocarbures.

Introduction Générale

Introduction générale

La plupart des pays en voie de développement, se trouvent confrontés aux problèmes du financement de leur activité économique. Ces pays manifestent des besoins énormes en matière de capitaux (domestiques ou étrangers, publics ou privés) pour à la fois financer le déficit commercial de la balance des paiements et pour combler l'écart entre l'épargne et l'investissement nécessaires au développement. Dans la mesure où les recours aux crédits internationaux sont pour la plupart dans ces pays limités par le niveau de leur endettement, l'IDE (investissement direct étranger) se présente comme un substitut non génératrice de dette. En effet, avec la crise des années 1980, l'IDE n'a cessé d'attirer l'attention des décideurs, ces derniers ont abandonné complètement la thèse hostile à l'IDE. En effet, durant les années 1960 et 1970, l'IDE était regardé avec beaucoup de méfiance et de suspicion. Pour des raisons d'ordre politique, plusieurs pays considéraient l'IDE comme une menace réelle et un facteur de dominance pouvant porter atteinte à la souveraineté nationale.

Mais de nos jours, la plupart des pays rivalisent afin de proposer un environnement attractif (code des investissements incitatif, libéralisation interne et externe, politique de privatisation, politiques économiques et conditions de production les plus attractives...). On peut même dire que l'effet positif de l'IDE sur la croissance économique ne fait plus de doute car plusieurs organismes internationaux et des économistes considèrent l'IDE comme une sorte de remède miracle pour les "problèmes chroniques" des pays en voie de développement, car l'intérêt porté à l'IDE dans ces pays est justifié par de nombreuses attentes: l'IDE est synonyme d'un apport en capitaux, en expertise, en technologie, c'est aussi une ouverture sur les marchés internationaux, il fournit également des emplois et peut contribuer à la hausse de la productivité et à l'amélioration des capacités locales de gestion.

Il est alors important que les pays Maghrébins tels que l'Algérie, la Tunisie et le Maroc améliorent leur environnement politique, économique et juridique pour pouvoir attirer les IDE sur leur territoire.

L'implantation des entreprises à l'étranger pour vendre ou produire est devenue ainsi une nécessité stratégique au point que les firmes multinationales constituent, le support fondamental de l'investissement direct international dans le cadre de l'économie mondiale. Compte tenu de ces considérations, ce travail a pour objet d'étudier l'impact des IDE sur la croissance économique dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) selon une approche comparatiste. A ce effet et pour mieux éclairer notre sujet, nous nous proposons de

répondre à cette question qui est soulevée par beaucoup de spécialistes et qui constitue notre problématique : **les IDE ont-ils un impact déterminant sur la croissance économique pour les pays maghrébins considérés ?**

De cette question principale, découlent les questions secondaires suivantes :

-Est-ce que les pays maghrébins ont un environnement favorable pour attirer les IDE ?

-Après les efforts entrepris par ces trois pays, quel est le degré de performance de chacune de ces économies ?

Pour pouvoir rependre à notre problématique, nous allons tester les hypothèses suivantes :

- H1 : La stabilité politique exerce un effet positif sur l'attractivité des capitaux étrangers ;
- H2 : les écarts de progrès qui existent entre les trois économies maghrébines s'expliquent par l'inégal afflux des IDE dans ces pays est la différence de la qualité de l'environnement des affaires.

Le choix de ces trois pays est justifié par des niveaux de développement comparable. En effet, le contexte économique similaire après l'indépendance qui les a menés à adopter des réformes économiques quasi- similaires.

L'objectif de la présente étude étant, d'examiner le rôle des IDE dans l'économie et d'analysé aussi les facteurs d'attractivité. Dans une optique de comparaison nous essayons d'examiner la situation économique et le climat des affaires pour les trois pays considérés . Pour mener à bien notre travail, nous avons adopté une démarche orientée dans les directions suivantes :

Le premier chapitre consiste en une présentation des IDE en terme conceptuelle et théorique ; déterminants institutionnels de l'IDE, et le lien entre IDE et croissance économique.

Dans le deuxième chapitre, nous allons essayer d'étudier l'IDE dans les pays maghrébins entre l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie sous forme descriptive dont l'objectif est de donner un aperçu général sur l'évolution des IDE dans ces pays en mettant l'accent sur les secteurs émergeants, ainsi que de définir les effets des IDE sur l'économie algérienne, marocaine, tunisienne.

En fin le dernier chapitre sera consacré à l'étude comparative des trois pays selon le climat des affaires et la situation économique.

Chapitre 1

Chapitre 1 : IDE, institutions et croissance économique

Introduction

Les investissements directs étrangers occupent actuellement une importante place en raison des effets bénéfiques qu'ils engendrent aux lieux d'implantation puisqu'ils améliorent la performance économique des pays d'accueil, rétablissent leur équilibres financiers et augmentent leur compétitivité internationale stimulant ainsi la croissance dans ces pays, ses derniers voient souvent leur niveau de développement s'accroître. Toutefois, il convient de faire une distinction entre les IDE et les autres formes d'investissement qui entrent également de façon considérable dans le processus de croissance des pays. Ce premier chapitre sera consacré à l'analyse de la littérature économique nécessaire à la compréhension de la relation entre les IDE, institution, et croissance économique.

Il sera constitué de trois sections, dont la première qui servira à définir l'IDE et les concepts en relation avec ce dernier. Quant à la deuxième, elle aura pour but d'aborder les déterminants institutionnels des IDE. Nous terminerons ce chapitre, avec la troisième section qui sera destinée à analyser le lien entre les IDE et croissance économique.

1. Cadre conceptuel et théorique des IDE

Cette section sera consacrée à la présentation des IDE sous différentes angles, sa définition, ses formes ainsi qu'à leurs conséquences, Et leurs déterminants.

1.1. Définition de l'IDE

Plusieurs définitions ont été attribuées aux IDE, nous pouvons retenir les suivantes :

1.1.1. Selon la définition donnée par le FMI « l'investissement direct étranger est effectué dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investissement, le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir effectif dans la gestion ».¹

1.1.2. Selon l'INSEE, les IDE sont "des investissements qu'une unité institutionnelle résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une unité institutionnelle résidante d'une autre économie et d'exercer, dans le cadre d'une relation à long terme, une influence significative sur sa gestion. Les investissements directs comprennent non

¹Jacquemont : « *firme Multinationale : une introduction économique* », Dunod paris, 1998, P.11.

seulement l'opération initiale qui établit la relation entre les deux unités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures entre elles et entre les unités institutionnelles apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés. Un IDE peut donc prendre diverses formes: création d'une entreprise à l'étranger, rachat ou prise de participation (acquisition d'au moins 10 % du capital social) dans une entreprise étrangère, réinvestissement des bénéfices par la filiale".²

1.1.3. Pour l'OCDE l'IDE est " une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt et une influence significative dans la gestion d'une entité dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions). Sont également définis comme des investissements directs étrangers d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital.³

1.1.4. Selon la commission européenne l'IDE c'est " La mise en place ou l'acquisition d'actifs générateurs des revenus dans un pays étranger et, sur lesquels, l'entreprise qui investit à un contrôle ".⁴

1.1.5. Pour Karl P. Sauvant et Padma Mallampally (spécialistes des sociétés transnationales à la CNUCED) L'IDE, est l'investissement réalisé à l'étranger par des sociétés transnationales ou multinationales en vue d'acquérir des actifs et de gérer des activités de production sur place⁵.

1.1.6. Pour Richard E. Caves, l'investissement direct représente un mouvement de capital, mais le prêteur transfère des ressources et prend le contrôle du projet. L'essentiel de l'investissement direct passe par les firmes multinationales (FMN), définies comme des entreprises qui gèrent des unités de productions dans plus d'un pays.⁶

Ces deux dernières définitions de l'IDE mettent l'accent sur le fait que les FMN sont des éléments clés de l'IDE.

²Le site de l'institut national (français) des statistiques et des études économique : www.educnet.education.fr

³Le site de l'organisation pour la coopération et le développement économique : www.oecd/dataoecd/pdf.

⁴Andrew Haririson, ENA Elsey : « *Business international et mondialisation* ». De boeck Bruxelles, 2004, P.316.

⁵Karl P. savant, Padma Mallampally : « *L'investissement direct étranger Les pays en développement* », Sur le site de l'FMI. www.inf.org/external/pubs/ft/mallampa.pdf

⁶Richard E, Jeffrey A.F. : « *Commerce* », De boeck Bruxelles, 2003, P.188.

-Pour Josette Peyrard une firme multinationale est un ensemble de sociétés de différentes nationalités, juridiquement autonomes, contrôlées par une société mère ou société holding.⁷

-Selon Cowling et Sugden "Une FMN permet de coordonner la production depuis un centre stratégique de prise de décision lorsque l'entreprise est amenée à dépasser ses barrières nationales".⁸

-Weekly et Aggarwal définissent les FMN comme "un groupe d'unités commerciales établies dans différents pays et dont les actions sont coordonnées par un centre de contrôle de gestion qui prend les décisions en fonction des opportunités et des objectifs globaux de bénéfices".⁹

1.2. Les formes d'IDE

A la libéralisation économique et aux progrès technologiques qu'a connus l'économie mondiale, l'IDE s'est diversifié dans sa forme. Il peut incarner la forme de création de filiales, d'achat d'entreprise ou de constitution de coentreprise (joint-ventures), c'est-à-dire de filiales communes de groupes distincts, ou de société indépendantes financées par plusieurs firmes qui en sont actionnaire. Les modes d'implantation des investisseurs internationaux sur le territoire mondial sont divers :¹⁰

1.2.1. La licence

C'est une nouvelle voie d'accès à l'internalisation. La licence est un contrat entre deux entreprises, celle délivrant la licence et celle recevant la licence. L'entreprise qui délivre autorise celle qui reçoit à utiliser sa propriété intellectuelle pour une durée donnée contre le paiement. La propriété intellectuelle de l'entreprise délivrant la licence est constituée des actifs intangibles comme le savoir-faire technique, les marques, les droits de reproduction etc.

1.2.2. La sous-traitance

Ce type d'investissement a pour principal mérite de permettre à l'entreprise étrangère de bénéficier d'avantage de faible coût local de production sans prendre elle-même le risque financier de l'investissement.

⁷Josette P. : « *Gestion financier international* », Librairie Vuibert, Paris, 1999, P.351.

⁸Andrew Haririson, EnaElsey, op cit p62.

⁹Idem.

¹⁰Mazerolle Fabrice : « *Les firmes multinationales* », Ed Vuibert, Paris, 2006, P.26.

En effet, dans ce mode d'implantation, un groupe peut répartir le risque de production entre les fournisseurs et leurs usines en s'implantant dans différents pays et, lorsque les coûts de production deviennent élevés dans un pays, la firme cherche d'autres sous-traitants.

1.2.3. La concession de réseaux publics

La concession de réseaux publics consiste à recourir aux entreprises étrangères pour gérer les réseaux publics d'infrastructures. C'est le cas d'une personne publique qui confie à une personne privée le soin de gérer un service public sous des contraintes fixées contractuellement et en moyennant une rémunération prélevée sur les usagers.

1.2.4. Les fusions-acquisitions

Les fusions-acquisitions indiquent les opérations de croissances externes par lesquelles une entreprise prend le contrôle d'une autre entreprise en acquérant au moins 50% du capital.

1.2.5. Les joint-ventures

Les joint-ventures ou la coentreprise s'est un accord par lequel deux entreprises ou plus détiennent dans le capital d'une entreprise sur laquelle elles possèdent tout ou un certain degré de contrôle.

En d'autre terme ,c'est le fait qu'une entreprise créée en commun avec une entreprise étrangère ou une société mixte située à l'étranger détienne le capital dans des proportions voisines (de 50/50 à 60/40).Cette forme d'investissement permet parfois au gouvernement du pays hôte de bénéficier de la technologie, des compétences et d'autre actif d'une entreprise étrangère sans perdre entièrement son droit de propriété et son pouvoir de contrôle.

1.3. Les conséquences des IDE

L'IDE est devenu une source importante de financement extérieur privé pour les pays en développement. A la différence des autres grands types de flux de capitaux privés extérieurs, il est motivé principalement par la perspective des profits à long terme que les investisseurs espèrent réaliser dans des activités de production qu'ils gèrent directement. Les prêts bancaires étrangers et les investissements de portefeuille, au contraire, ne servent pas à financer des activités gérées par les banques ou les investisseurs, souvent à la recherche de profits à court terme, qui sont sensibles à une variété de facteurs (taux d'intérêt, par exemple),

et enclins à un comportement grégaire, le comportement des flux de prêts bancaires et d'investissements de portefeuille, d'une part, et des flux d'IDE, d'autre part, à destination des pays d'Asie touchés par la tourmente financière de 1997 fait ressortir cette différence, cette année-là, les flux d'IDE vers les cinq pays les plus affectés sont restés positifs et n'ont que légèrement baissé pour l'ensemble du groupe, alors que les flux de prêts bancaires et d'investissements de portefeuille chutaient abruptement voire devenaient négatifs.

L'IDE représente un investissement dans des installations de production, et il est bien plus important, encore pour les pays en développement, non seulement il augmente les capitaux disponibles et la formation de capital, mais surtout, il sert de conduit au transfert des technologies de production, des compétences, des capacités d'innovations et des pratiques d'organisations et de gestion, et offre aux installations locales l'accès à des réseaux internationaux de commercialisation.

Les entreprises qui font partie des systèmes transnationaux (société mères et filiales), ou qui leur sont directement liées par les accords autres que de participation, sont les premières bénéficiaires, mais ces actifs peuvent également être transférés à des firmes du marché intérieur et à tous l'économie des pays hôtes si l'environnement s'y prête. Plus les liens d'approvisionnement et de distribution entre filiales étrangères et firmes nationales sont denses, et plus ces dernières savent tirer parti des retombées (c'est-à-dire des effets indirects) de la présence et de la concurrence des firmes étrangères, plus les attributs de l'IDE qui améliorent la production et la compétitivité tendront à se répondre¹¹.

1.4. Les déterminants des IDE

Plusieurs classifications des déterminants des IDE ont été proposées. Toutefois, pour mieux les cerner, il convient de les regrouper en deux grandes classes selon les liens qu'ils entretiennent avec l'action publique ou économique. Ainsi, nous distinguerons :¹²

- les déterminants d'ordre économique ;
- les déterminants d'ordre institutionnel.

¹¹Karl M.P., Padma M. : « *Trend and Déterminants de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement* », Mars 1999.

¹²CNUCED: World Investment Report 1998, Trend and Determinants.

1.4.1. Les déterminants d'ordre économique

Les déterminants les plus importants pour l'implantation de l'IDE sont les considérations économiques, qui se manifestent de façon considérable dès qu'un cadre propice à l'IDE est en place. Ainsi distingue-t-on les déterminants qui ont trait aux ressources ou actifs disponibles sur place ; ceux qui sont liées à la taille des marchés des biens et des services ; et ceux liées aux avantages de coût de production.

Les déterminants ayant traits aux ressources disponibles dans les pays d'accueil concernent principalement les facteurs directement liés à la production tels que : la recherche des matières premières, une main-d'œuvre non qualifiée abondante et bon marché ; main-d'œuvre qualifiée, actifs technologiques, innovants et autres actifs créés...

1.4.1.1. La recherche de matière première

Les PVD étant relativement plus doté en matière première que les pays développés, ces derniers se déplacent donc vers les PVD à recherche des inputs pour leurs firmes. Les pays en développements doivent donc mettre en valeur leur stock de matière première disponible en vue d'attirer les investisseurs.

1.4.1.2. Le coût et la qualité de la main-d'œuvre

Le coût de la main-d'œuvre est un déterminant important des IDE dans la mesure où beaucoup d'entreprises se délocalisent pour tirer profit de la disponibilité des facteurs de production, notamment du coût faible du facteur travail dans les PVD. Le faible coût de la main-d'œuvre constitue donc un facteur clef d'attraction des IDE.

Cependant, les entreprises ne tiennent pas seulement compte du coût des facteurs de production mais également de leur qualité. En effet, les multinationales recherchent de plus en plus de la main d'œuvre de très bonne qualité dans la mesure où ces entreprises s'intéressent d'avantage à la production de biens intensifs en capital et en technologie. Ainsi, une main-d'œuvre à coût bas et de bonne qualité permet d'accroître à la fois la productivité et le rendement des IDE.

1.4.1.3. Le développement des infrastructures

Lorsque sur un territoire, l'infrastructure de base est développée, le coût de l'investissement est faible ainsi que son coût d'exploitation ; ce qui augmente le rendement de l'investissement et donc stimule l'IDE. Là où cette infrastructure manque, l'entreprise est obligée par exemple de construire elle-même les routes pour acheminer son produit ; ce qui augmente le coût de l'investissement. Le manque d'infrastructure de base ne permet pas aussi souvent à l'entreprise d'utiliser des techniques modernes de production, par exemple celles qui sont grandes consommatrices d'électricité dans un pays où celle-ci est rare.

1.4.1.3. La recherche des marchés

Elle constitue également un important déterminant des IDE du fait que les FMN (firmes multinationales) se délocalisent le plus souvent vers des pays offrant une forte demande par exemple la taille du marché, le revenu par habitant qui est des paramètres importants pour la demande car un revenu par habitant élevé contribue à une demande potentielle forte. Les PVD doivent donc s'efforcer à améliorer les niveaux de revenu moyen et à pratiquer des politiques de restructuration visant à améliorer la demande. De même la croissance des marchés, l'accès aux marchés régionaux et mondiaux, les préférences des consommateurs locaux ainsi que la structure des marchés constituent également d'autres déterminants importants entrants dans les incitations des investisseurs à la recherche des marchés potentiels.

1.4.2. Les déterminants d'ordre institutionnel

Les pays en développement ont entrepris, depuis une décennie environ, de libéraliser leurs politiques nationales afin de créer un cadre réglementaire accueillant pour l'IDE en assouplissant le régime applicable à l'entrée sur le marché et aux participations étrangères, et en améliorant le traitement accordé aux firmes étrangères ainsi que le fonctionnement des marchés. Ces mesures «fondamentales» sont essentielles, car, s'il est interdit ou fortement entravé, l'IDE ne se produit pas.

Toutefois, les changements de politique ont un effet asymétrique sur l'implantation de l'IDE. Ceux qui visent une plus grande ouverture permettent aux entreprises de s'établir en un endroit donné, mais ne garantissent pas leur venue. En revanche, ceux qui tendent à réduire l'ouverture (nationalisations ou fermeture du marché, par exemple) réduisent à coup sûr l'IDE.

De ce fait, nous pouvons citer les déterminants suivants comme agissant de façon considérable dans l'attraction des IDE.

1.4.2.1. Cadre de politique économique

Les pays en développement doivent se lancer dans des politiques de libéralisation de leurs politiques nationales afin de créer un cadre réglementaire accueillant pour l'IDE en assouplissant le régime applicable à l'entrée sur le marché et aux participations étrangères, et en améliorant le traitement accordé aux firmes étrangères ainsi que le fonctionnement des marchés. Ces mesures «fondamentales» sont essentielles, car, s'il est interdit ou fortement entravé, l'IDE n'aura pas lieu de se déplacer vers un autre pays qui impose moins de restriction.

1.4.2.2. La stabilité politique et sociale

Cette dernière constitue le plus souvent un des déterminants visé par les investisseurs, ces derniers se sentent rassurer d'investir dans des environnements économiques stables et promoteurs. Étant toutefois donnée les situations d'instabilités politiques et sociales qui prévaut dans les PVD, la situation est loin d'être satisfaisante en matière d'attraction d'IDE. Car investir dans un pays instable avec un risque pays élevé n'est pas assez rassurant d'où une forte nécessité d'amélioration des cadres politiques et sociaux est nécessaire dans les PVD.

Lucas (1990) pense que l'instabilité politique est une préoccupation des investisseurs étrangers dans les pays en développement. Cette instabilité se manifeste souvent par la confiscation des biens, la dislocation des structures de production, le changement dans la gestion macroéconomique et surtout l'environnement réglementaire¹³.

Le degré d'ouverture commerciale du pays d'accueil : beaucoup d'IDE cherchant à exploiter l'avantage de localisation - en termes de coût de production bas, qualité de la main-d'œuvre, développement des infrastructures, ... en produisant dans un pays d'accueil en vue de l'exportation des biens produits vers des pays étrangers. Pour cela, il convient que le pays d'accueil soit ouvert au commerce international. Dès lors, le niveau d'ouverture commerciale du pays a un effet positif sur l'afflux des IDE.

¹³ Lucas, R. E. (1990). "Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries." The American Economic Review 80(2): 92-96.

2. Institution, investissement et développement

2.1. Institution et IDE dans le développement économique

Aujourd’hui, il est rare de trouver une étude sur la stratégie du développement qui ne soulignerait pas l’importance de l’institution, les politiques de développement ont bien marché pour les pays qui ont adopté de bonne politique économique pour améliorer leur infrastructure institutionnelle, la stabilité de l’environnement macroéconomique, l’ouverture des régimes commerciaux et la protection des droits de propriété, ainsi que l’efficacité des bureaucraties, peuvent fournir l’éducation, la santé et finalement une plus forte croissance économique. Ainsi, une infrastructure institutionnelle solide est fondamentale pour attirer l’IDE et pour se développer.

2.1.1. Environnement institutionnel d’un pays

Généralement, on trouve les définitions d’institution surtout dans l’analyse économique de différentes traditions institutionnalistes, ce terme « institution » n’a pas vraiment une définition universellement acceptée, mais elle structure les incitations qui agissent sur les comportements et modèlent l’économie, il n’existe pas un modèle institutionnel unique optimal, quels que soient le niveau de développement et l’héritage institutionnel du pays, les modèles, d’inspiration récente vers lesquels tendent aujourd’hui les économies développées ne sont pas forcément à projeter tels quel sur des économies dont l’héritage institutionnel et le niveau de développement sont très différents.¹⁴

2.1.1.1. Institution formelle

Bien que le rôle des institutions soit affirmé, la formalisation des contraintes est, elle aussi de plus en plus importante dans les sociétés dont la complexité est croissante, les règles formelles dans un pays forment les règles du jeu politique des agents économiques. Cette formalisation combinée avec le changement technologique tend à réduire les coûts et à encourager la précision. Ce sont les règles qui expliquent la performance économique d’un pays. La création du système légal formel est vue comme le complément de l’efficacité des institutions informelles dans la baisse des coûts de l’information du contrôle ainsi que dans la mise en place d’une organisation elle rend les solutions des institutions informelles possibles aux échanges plus complexes.

¹⁴North D.C.: « *Economic performance through time, the American Economic Review* », Review, Vol.84, No.3, 1994, PP.359-368.

2.1.1.2. Institution informelle

Nos interactions quotidiennes que ce soit dans le milieu familial, dans les relations sociales extrêmes affaires sont encadrées par les codes de conduite, les normes du comportement et les conventions. Ces éléments ne sont pas inscrits dans les règles formelles de la société mais ils sont aussi considérés comme des institutions, ces institutions informelles correspondent à l'encastrement social regroupant les éléments qui expliquent le comportement des agents.¹⁵

Avec leurs origines spontanées ou non-calculatives, ces institutions informelles proviennent de l'information socialement transmise. Les institutions informelles peuvent donc, se définir comme étant des règles basées sur la compréhension implicite, elles sont pour la plupart socialement dérivées des documents écrits mais elles ne sont pas accessibles à travers ceux-ci¹⁶

L'importance des institutions informelles est reconnue aussi bien dans le management de la firme que dans le contexte d'échange sur le marché, pour certains autres, les réseaux sociaux incarnés dans les institutions informelles tels que les normes et la confiance jouent un rôle important, ces relations sociales pourraient former une sorte de contrat implicite qui a d'avantage de la promouvoir la flexibilité et la sensibilité à changer les conditions en évitant la renégociation couteuse des clauses de contrat.

2.1.2. Institution et développement économique

Dans la vie quotidienne, l'état fournit les services publics et fonde les institutions posant les règles du jeu de la société en échange de recette fiscale, mais la contrainte ultime qui s'impose à l'autorité de l'état est le risque de changement de gouvernement, c'est dans ce contexte que le système suscrit un conflit permanent dans le sens ou l'ensemble des règles qui conduisent à un produit social plus élevé ne sont pas forcément celles qui maximisent les recettes de l'autorité publique, cela explique pourquoi l'optimum des institutions varie selon les époques et selon les pays¹⁷, de ce fait, la performance économique reflète la structure institutionnelle de la société, les organisations et les individus dans la société sont des joueurs

¹⁵North D.C.: « *Economic performance through time, the American Economic Review* », Review, Vol.84, No.3, 1994, PP.359-368.

¹⁶Zenger T., Lazzarini S., Poppo L.: « *Informal and Formal Organization in New Institutional Economics* », in Ingram et Silverman (eds), *The New Institutionalism in strategic management, Advances in Strategic Management*, Vol.19, 2002.

¹⁷North D.C.: « *Structure and change in economic history* », New York: Norton and Co.

encadrés par l'environnement institutionnel. Les organisations qui ne sont rien d'autre que des différentes groupes d'individus qui s'organisent pour atteindre un ou des objectifs communs et qui sont créées par les opportunités offertes par l'environnement institutionnel, sont des moteurs du changement institutionnel.

2.1.2.1. Institution et cout de transaction

L'organisation de la société qui est l'objet ultime de la théorie des institutions doit être complété par une théorie de l'idéologie, la raison en est que des droits formels ne peuvent pas empêcher l'existence de la tricherie. Il doit exister une idéologie, un système moral de normes pour soutenir les règles formelles. L'environnement institutionnel qui définit l'ensemble des opportunités des individus est donc, comme l'on a vu, un complexe mélange des contraintes formelles et informelles, ces contraintes créent une interrelation qui dans des combinaisons très variées, encadre les choix des individus dans les différents contextes, mais, l'interaction humaine pose un grand nombre de problème. L'information imparfaite en est l'origine principale, a priori, il est impossible de savoir ce que va faire autrui et ce, même si les objectifs sont identiques ou convergents, cette inconnue bloque la réalisation de toute action collective qu'il s'agisse de coordination, de coopération ou de conflit en sélectionnant certaines issues, certaines possibilités, une institution favorise la lavée de l'inconnue.

En somme on peut dire que les institutions sont les résultats d'action des individus, et visent à structurer et ordonner l'environnement individus et donc, à influencer leur comportement, elles sont les contraintes dans la mesure où elles limitent l'ensemble du possible. La présence des institutions adéquates aide à réduire les coûts de transaction. Elle participe ainsi, au développement d'un pays.

2.1.2.2. Dynamique des institutions et performance économique dans le temps

La performance économique reflète la structure institutionnelle de la société. Comprendre l'évolution de la performance économique suppose par conséquent de comprendre le changement des institutions, et pour comprendre le changement institutionnel implique la compréhension de la stabilité institutionnelle, des sources du changement, des agents du changement et la direction du changement.¹⁸

¹⁸North D.C.: « *A framework for analyzing institutional change* », in Sojstrand (ed.), *Institutions: theory and practice*, Sharp, 1993.

La performance économique prend racine dans la concrétisation du gain à l'échange, qui reflète la structure incitative. La croissance n'est plus automatique parce que toutes les institutions ne sont pas vertueuses, certaines incitations vont entraîner des activités d'allocations des ressources ou de création de richesse, d'autres vont favoriser les activités de redistribution de richesse au premier rang desquelles se trouve la piraterie.¹⁹ La performance économique ne se produit que dans une société qui a plus d'incitation, entraînant les activités d'allocation, de plus, pour les analyses des institutions, ces incitations sont concrétisées par des organisations menées par des entrepreneurs et la clef de performance économique à long terme est la capacité des organisations à intégrer des connaissances, cette capacité ne reflète pas seulement la matrice incitative mais aussi une sorte d'héritage culturel ou le savoir accumulé est filtré par le temps.

2.2. Environnements institutionnels comme facteur déterminant de l'IDE

La qualité institutionnelle est surtout la crédibilité des engagements de l'état peuvent déterminer les volumes d'IDE dans la mesure où elles augmentent les chances de succès des investisseurs mais aussi les rendements des investissements. Pour démontrer cette crédibilité, un pays voit la nécessité de l'implémentation d'un cadre institutionnel novateur et soutenable, des mesures incitatives, pour assurer non seulement la crédibilisation mais aussi l'incitation et la protection des investissements sous des conditions rigoureuses précisées.

2.2.1. Environnement institutionnel et climat d'investissement

Quand les investisseurs pensent que l'état dans un pays ne fera pas respecter les règles de jeu qu'il fixe, ils ne réagissent pas des comportements divers, qui sortent tous préjudiciable à l'économie du pays. Une justice imprévisible oblige les entrepreneurs à s'en remettre à des accords et à des mécanismes d'application parallèles. Une administration corrompue dotée d'un pouvoir discrétionnaire trop grand, crée des incitations à la recherche de l'avantage personnel plutôt qu'à l'exercice d'une activité productive. L'existence d'un climat générale caractérisé par la criminalité et l'insécurité des biens conduit les entrepreneurs à faire appel aux services des vigiles, quand elle ne les forces pas à s'acheter la "protection" d'un syndicat du crime, ou à renoncer purement et simplement à leurs projets.

L'investissement souffre de cette situation, car les entrepreneurs n'engageront pas de ressources dans un climat de grande incertitude et de forte instabilité surtout s'il s'agit de

¹⁹North D.C.: « *A framework for analyzing institutional change* », in Sojstrand (ed.), *Institutions: theory and practice*, Sharp, 1993.

ressources qu'ils auront du mal à récupérer en cas de problème, lorsque même les biens les plus élémentaires ne sont pas protéger l'investisseur se trouve vers d'autres pays, où il investit ses ressources dans des projets moins retables, moins gourmands en capital.

Ainsi, une entreprise de commerce ou de services survivra peut-être dans un climat de faible confiance, alors qu'un investissement dans le secteur manufacturier et, encore plus, dans les technologies de pointe, aura peu de chances de porter ses fruits.

Spécifiquement, il existe trois voies dans lesquelles les influences des institutions sur IDE peuvent avoir lieu²⁰. Ce sont d'abord une possible d'amélioration de la productivité grâce à la présence des institutions de qualité en suite la réduction des couts de transactions grâce à des contraintes institutionnelles et enfin, la sécurité assurée par les institutions du pays pour pouvoir ouvrir ces trois voies qui conduiraient à attirer les IDE.

2.2.2. Environnements institutionnels et la productivité, la sécurité et les couts de transaction.

Le faible niveau de corruption est l'une des sources d'efficacité des investissements, ce qui contribue fortement au développement de l'économie²¹.

Le degré de protection des droits de propriété accorde des rentes plus ou moins durables aux innovations, et que les rigidités sur les marchés des biens et du travail peuvent décourager le développement de nouvelles activités risquées, c'est le cas par exemple des barrières à l'entrée des firmes concurrentes et aussi celui des contraintes à la flexibilité de l'emploi, enfin, les rigidités sur les marchés financières peuvent majorer le cout du crédit ou aboutir à des contraintes de crédit préjudiciables au financement des dépenses d'innovations à long terme²². Ces différents composants qui sont en place selon la situation institutionnelle de chaque pays affectent fortement le développement et l'amélioration de la productivité.

Le FMI, dans son rapport d'étude sur les perspectives de l'économie mondial en 2006, a confirmé ces constats en précisant que les pays où la productivité progresse rapidement solides, un système financier plus développé et un climat des affaires globalement favorable.

²⁰Daniele V. et Marani U.: « *Do institutions matter for FDI? A Comparative analysais for MENA countries* », MRPA paper No 2426, June 2006.

²¹Cette G., Givord P. et Epaulard A. : « *Croissance de la productivité : le rôle des institutions et de la politique économique* », Economie et Statistique, N° 419-420, 2008.

²²Edem.

En ce qui concerne la réduction des couts de transactions, comme ou là déjà vu, les institutions ont pour objet de les réduire²³, le conseil économique et social des notions unis met aussi en évidence cette relation entre la bonne qualité des institutions et la réduction des couts de transaction en déclarant que le renforcement du cadre réglementaire et la création d'institutions, efficace et améliorant les capacités de production et réduisent les couts des transactions commerciales, cette relation entre une bonne configuration institutionnelle et la réduction des coûts de transaction par le biais de l'amélioration des informations et des problèmes d'en forcement est déjà confirmée par plusieurs études empiriques²⁴. Le cas des pays émergent qui ne possèdent pas encore les conditions institutionnelles servant de support dans la réduction des couts de transactions.

En fin, un environnement institutionnel solide assure non seulement la sécurité des personnes mais aussi la sécurité des biens et des transactions dans la société. On constate en effet, que les pays en transition ont compris le concept. En considérant les IDE comme un élément important de l'intégration économique, ces pays mènent des reformes pour bâtir des politiques favorables aux investissements des grands firmes multinationaux.

2.3. La promotion de bonne gouvernance comme mesure politiques pour attires les IDE

La notion d'IDE est, selon le FMI « un investissement qui implique une relation à long terme, reflétant ainsi un intérêt durable d'une entité résidant d'un pays d'origine, l'investisseur direct, sur une entité résidant, l'entreprise investie d'un autre pays»²⁵. L'intérêt durable signifie que l'investisseur direct doit exercer une influence significative sur la gestion de l'entreprise avec une participation égale ou supérieure à 10% de son capital social²⁶, il s'agit donc d'un engagement effectué dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investissement. Le but de ce dernier est un pouvoir de décision effectif dans la gestion de la firme.

L'IDE est donc un mouvement de capitaux impliquant des droits managériaux et un contrôle managérial sur la compagnie, ce qui implique une propriété partielle ou totale de la

²³North D.C.: «*Institutions, Institutional Change and Economic Performance*», Cambridge, 1990.

²⁴Burky S. et Perry G.: « *Beyond the Washington Consensus: Institutions Matters* », Washington, D.C., World Bank, 1998.

²⁵Mucchielli J.L. : « *Multinationales et mondialisation* », Paris: Éditions du Seuil, 1998.

²⁶Bonny J.B. : « *Mauvaise gouvernance et faibles investissements directs étrangers en Haïti* », Conférence Générale sur l'Insécurité et Développement, Association Européenne des Instituts de Recherche et de Formation en matière de Développement (EADI), 21 - 24 September 2005, Bonn.

firme, il peut prendre plusieurs formes : création à l'étranger d'une entreprise autonome d'une succursale, acquisition de 10% ou plus du capital social d'une entreprise existante, investissement immobiliers, réinvestissements des bénéfices etc..., un conseil consultatif pour l'investissement a été créé dans le cadre de la CNUCED.

Les dirigeants politiques et économiques se réunissent dans le cadre de ce conseil pour proposer des moyens pratiques de tirer une meilleur parti de l'IDE dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, par l'établissement et l'approfondissement des liens commerciaux durables entre les filiales des sociétés étrangères et les sociétés locales, plusieurs organismes internationaux, des politiques, et une large majorité des économistes,²⁷ présentent même les IDE comme une sorte de remède miracle pour les (problème chroniques) des pays en développement.

2.3.1. Mesure politique dans l'attractivité des IDE

Actuellement, du fait de la concurrence croissante entre les pays désireux d'attirer les IDE, les investissements montrent de plus en plus d'exigence quant aux choix du site d'implantation, si la taille et le dynamisme du marché intérieur constituent les conditions de base dans ce choix. Il existe d'autres facteurs qui commandent la décision finale d'implantation. Il s'agit des fondamentaux macroéconomique, de l'environnement des affaires, de la qualité de la main d'œuvre, de degré d'intégration à l'économie mondiale de l'efficacité du système financier, du niveau de développement des infrastructures et des télécommunications ainsi que la stabilité sociale et politique résultant des actions concertées du pouvoir public. Les expériences internationales réussies en matière d'attraction des IDE montrent la nécessité d'une mise en place d'une stratégie volontariste pour assurer une attractivité permanente du territoire national pour IDE.

2.3.1.1. Idéologie politique en matière d'IDE

Généralement, outre des facteurs propres de l'entreprise investisseuse, on constate que les IDE se réalisent en réponse à des facteurs d'appuis de pays d'origine et des facteurs d'attraction du pays d'accueil. Les gouvernements notamment ceux des pays d'accueil, doivent déterminer ce qu'ils attendent en retour de ces IDE dans le processus de développement de leur économie pour formuler en conséquence leur politique en matière d'IDE. Les principaux objectifs consistent donc à attirer plus spécialement des

²⁷Caves R.: « *Multinational Firms and Economic Analysis* », Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

investissements en rapport avec les finalités du développement ; à maximiser les avantages potentiels tirés de l'IDE. Et à réduire au minimum les effets négatifs, cette politique sous l'influence d'une certaine idéologie.

Suite aux différents arguments en matière d'IDE, le gouvernement de chaque pays peut encourager ou matière les IDE via ses choix politiques, les pays d'origine et d'accueil peuvent encourager les IDE avec des politiques d'incitation, mais peuvent aussi les limiter avec les limites des lois et des réglementations historiquement, l'idéologie politique est un facteur important dans la politique des gouvernements en faveur d'encouragement ou de restreindre des IDE. Les idéologies politiques en la matière se distinguent en très catégorie²⁸ il s'agit de l'idéologie dogmatique radicale qui a une position hostile à tout type d'IDE et idéologie non interventionniste, avocat de l'économie du marché très libérale, mais aussi celle au milieu des deux qui est l'idéologie nationaliste pragmatique.

2.3.1.2. Politique en faveur d'IDE

Selon la CNUCED (1999), pour optimiser l'impact de l'IDE, les gouvernements doivent s'attaquer à quatre types de problème :

- 1- Le problème de déficience ;
- 2- Le problème de l'information ;
- 3- Le problème de manque de coordination dans le processus de l'investissement international ;
- 4- Le problème des considérations liées au rôle des industries naissantes dans le développement des entreprises locales.

Ces problèmes peuvent être compromis si IDE a pour conséquence l'éviction de ces entreprises. Le caractère statique des avantages transférés par les entreprises d'investisseurs dans des situations où les capacités locales sont faibles et ne s'améliorent pas avec le temps, ou lorsque ces entreprises n'investissent pas suffisamment pour améliorer, les capacités concernées est aussi une grande question à résoudre, il s'agit d'un aspect particulièrement important du point de vue des liaisons inter-entreprises, entre filiales étrangères et firmes locales. Enfin, les capacités insuffisantes des pays d'accueil en matière de négociation et de réglementation, ce qui peut se traduire par répartition défavorable des avantages dans la société tels que les effets négatifs sur la concurrence ou sur l'environnement.

²⁸Hill C.: « *International Business* », McGraw –Hill, 2002.

2.3.2. Le climat de l'investissement et d'attractivité d'IDE

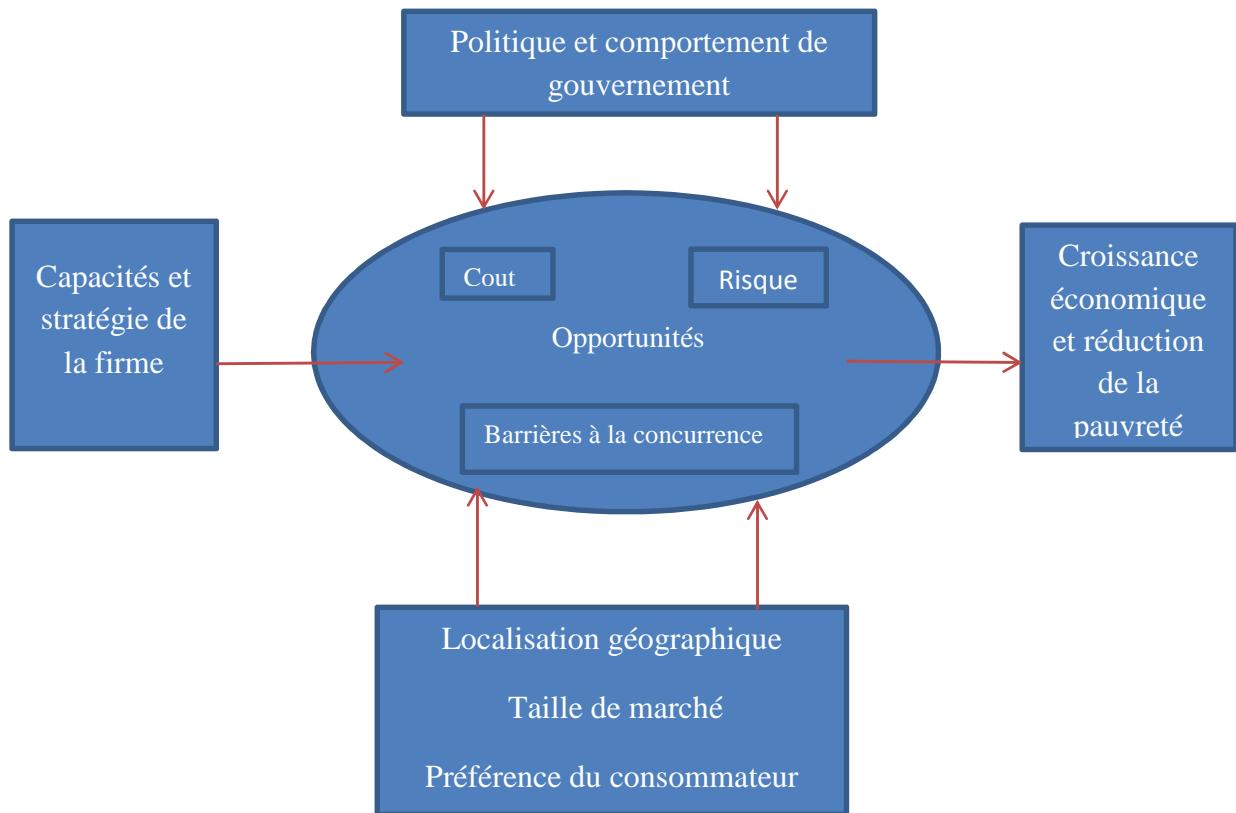
L'IDE fait actuellement, partie intégrante d'un système économique international et constitue l'un des principaux catalyseurs du développement il est aperçu comme bénéfique pour les pays d'origine et d'accueil, bien que les avantages qu'il procure ne se manifestent pas de manière automatique et ne se répartissent pas équitablement entre les pays et les secteurs, l'IDE est devenu une source de plus en plus importante de développement économique et de modernisation, de croissance des revenus et emplois pour les pays en développement, pour les économies émergentes et les pays en transition, c'est avec ces arguments que les politiques nationales et le cadre international de l'investissement jouent un rôle déterminant pour attirer des IDE vers un plus grand nombre de pays développement²⁹. Prenant en considération les théories présentées et ses propres recherches, la banque mondiale considère que c'est principalement le climat de l'investissement qui détermine le choix de localisation des investissements.

2.3.2.1. Composants du climat de l'investissement

Si les gouvernements ont une influence restreinte sur des facteurs que la géographie et la préférence des consommateurs, ils peuvent agir de façon plus décisive sur la sécurité des droits de propriété, sur les choix d'orientation en matière de réglementation et de fiscalité, tant à la frontière qu'à l'intérieur du territoire national, sur la fourniture d'équipements d'infrastructure, le fonctionnement des marchés financiers et des marchés du travail, ainsi que sur des caractéristiques plus générales de la gouvernance, telle que la corruption, les politiques et le comportement des pouvoirs publics ont donc, une incidence fondamentale sur le climat de l'investissement.

²⁹OCDE/OECD : « *L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts* », Document de Synthèse, 2002.

Figure n°1 : Le climat de l'investissement.



Source : Adapté de la banque mondiale en 2004.

Dans ces décisions d'investissements et de ses activités, les firmes doivent décider si elles doivent ou non supporter des couts aujourd'hui afin de modifier ou d'augmenter sa production plus tard, la décision de localisation des productions est un exemple, elle est motivée par la recherche du profit, et la profitabilité est fonction de couts, de risque et d'obstacles à la concurrence associés à l'opportunité de marché qui se présente un bon climat de l'investissement n'a pas seulement pour but de produire des profits pour les entreprises, si tel était le cas, il suffirait de chercher à minimiser les couts et le risque, la banque mondiale définit ce climat de l'investissement comme l'ensemble des facteurs propre à la localisation de l'entreprise, qui influent sur les opportunités de marché ou le désir des entreprises d'investir à des fins productives, de créer des emplois et de développer leurs activités. Les politiques et le comportement des pouvoirs publics ont une influence très importante en raison de l'incidence qu'ils ont sur les couts, les risques et les obstacles à la concurrence, ce bon climat de l'investissement permet aussi un juste partage des effets positifs des gains de

productivité entre l'ensemble du corps social, c'est-à-dire qu'il profite aussi aux consommateurs et aux salariés.

2.3.2.2. Amélioration du climat de l'investissement

Les investisseurs privilégident souvent les pays qui suivent une politique économique favorable à l'économie de marché, ouverte sur l'extérieur et ils craignent les décisions discrétionnaires des gouvernements et de leurs administrations. L'existence de programmes de privatisation constitue un signal positif, non seulement parce qu'ils ouvrent des opportunités d'investissement, mais aussi, parce qu'ils manifestent clairement une orientation politique favorable à l'initiative privée³⁰. Dans le but de promouvoir les investissements, une fois établies ces conditions pré requises, un pays s'efforcera de promouvoir l'existence de facteur déterminant susceptible de crédibilise son attractivité.

3. Le lien entre IDE et croissance économique.

Au-delà de son impulsion macro-économique initiale, l'IDE influence la croissance en améliorant la productivité totale des facteurs et, plus généralement l'efficience de l'utilisation des ressources dans l'économie bénéficiaire.

L'objectif de cette section c'est de présente la relation entre les IDE et croissance économique.

3.1. IDE et croissance économique : revue de la littérature

Dans la littérature économique, de nombreux travaux ont mis en exergue l'influence des IDE sur la croissance économique. Cette littérature a mis en évidence les différents canaux par les quels l'IDE peut exercer des effets positifs directs et indirects sur la croissance. Les nombreux travaux confirmant ce lien, ont exploré les différents aspects des effets de l'IDE tels que le transfert technologique, l'introduction de nouveaux processus, les gains de productivité et l'ouverture de nouvelle opportunité des marchés, l'IDE est généralement considéré comme canal par lequel la technologie est capable de se propage des pays

³⁰Michalet C.A.: « *Strategies of multinationals and competition for foreign direct investment* », FIAS, occasional paper 10, 1997.

développés vers les pays en développements. Le développement des IDE en général joue un rôle positif dans la situation de la croissance économique dans les pays d'accueil.³¹

La théorie économique fournit deux approches pour étudier les effets de l'IDE dans les pays d'accueil.³² La première est enracinée dans la théorie standard du commerce international, c'est une approche comparative-statique partiel destinée à examiner la manière dont sont faites les argumentations marginales des investissements étrangers. La prédition principale concernant ce modèle et que les entrées des capitaux étrangers qu'elles soient sous forme d'IDE ou d'investissement de portefeuille vont augmenter la productivité marginale du travail et celle du capital dans les pays d'accueil, la deuxième approche s'écarte de la théorie de l'organisation industrielle, celle-ci suggère que pour être en mesure d'investir dans la production sur les marchés étrangers, une entreprise doit posséder un actif(par exemple, la technologie des produits ou les compétences en marketing et en management) qui peut être mis à profit dans la société étrangère affichée .

L'IDE peut faciliter le transfert ou la diffusion de gestion et le savoir-faire technologique et améliorer les compétences de la main d'œuvre. En outre, l'augmentation du degré d'intégration des marchés mondiaux des capitaux s'est accompagnée d'une augmentation significative des flux de capitaux privés vers les pays en développement. Les flux d'investissements directs et les investissements de portefeuille vers les pays en développement de plus en plus ouverts. Ont augmenté rapidement à la cour des années 1980-1990. Cette tendance à la hausse a engendré l'augmentation de l'incidence de la volatilité financière et les crises de change dans la seconde moitié des années 1990.

L'IDE est un important catalyseur pour le développement et l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale³³.

En se basant sur un certain nombre de déterminant se rapportant à la relation d'IDE et la croissance économique (tels que le capital humain, le niveau des exportations, la stabilité macroéconomique, le niveau du développement financière, les investissements publics et l'autre déterminants), il existe trois principaux canaux par les quels les IDE peuvent influencer le changement technologique, améliorer le stock de capital et générer, ainsi, un

³¹Chen E. K. V.: « *Changing Pattern of Financial Flows in the Asia, Pacific Region and Policy Responses* », Asian Development Review, Vol.10, No.2, 1992, p.46-85.

³²Blomstrom M. et Koko A.: « *How Foreign Investment affects Host Countries* », Policy Working Paper Series, No.1745, 1997, P.44.

³³Ougutucu M.: « *Foreign Direct Investment and Regional Development, Sharing Experiences from Brazil, China, Russia and Turkey* », OECD Working Paper, No.38, 2002.

taux élevé de la croissance économique.³⁴ L'augmentation des niveaux de l'IDE généré trois fois plus de croissance supplémentaire dans le pays financièrement très développés que dans les pays financièrement peu développés³⁵.

L'augmentation du stock des capitaux domestiques et l'afflux des investissements directs étranger sont les principaux facteurs qui influent positivement sur la croissance économique dans les pays d'Europe orientale.³⁶

En somme, nous pouvons constater que plusieurs études ont analysé cette relation, notamment pour le cas des pays en développement, la majorité de ces études ont abouti aux résultats selon lesquels les investissements directs étrangers, associés à d'autres déterminants, ont un effet significativement positif sur la croissance économique des pays.

3.2. Mesurer de la croissance économique et d'IDE : une voie vers la croissance

En incorporant le concept d'institution dans l'histoire économique, la connaissance des facteurs de la théorie néoclassique, est largement insuffisant pour comprendre l'origine de la croissance économique d'un pays, l'innovation des économies d'échelle, l'éducation et l'accumulation du capital ne sont pas les causes de la croissance, mais seulement ces manifestation, les institutions qui créent un environnement favorable à la société et plus particulièrement à l'économie sont la clé des mécanismes de croissance dans la mesure où elles participent efficacement à l'organisation des transactions. Les institutions contraignent certaines actions, autorisent d'autre et surtout, incitent des échanges en minimisant les couts de transaction.

Actuellement, pour localises un investissement, l'entreprise cherche à minimiser au maximum le risque, le niveau de stabilité économique, politique et sociale, les règles relatives à l'entrée et à l'activité, les normes applicables au traitement des filiales étrangères, les régimes de fonctionnement et la structure des marchés, les accords internationaux sur l'IDE ainsi que la politique des privatisations et les régimes commerciaux et fiscaux déterminent en

³⁴Neuhause M.: « *the impact of FDI on economic growthian analysns for the transition countries of central and Estern Europ* », Ed. Physica Verlay Heidelberg, Germany, 2006.

³⁵Alfaro I., Chanda A., kalemli-Ozcan, et sayek S.: « *how Does Foreign Direct Investment Promot Economic Growth? Exploring the effects of financl markets on linkages* », NBER Working Paper, No.12522, September 2006.

³⁶Bhandri R., Dhakal D., Pradhan G., et Upadhyaya K.: « *Foreign Aid, FDI and Economic Growth in East European countries* », Economics Bulletin, Vol.6, No.13, April 2007, P.1-9.

grande partie le niveau de ce risque d'investissement³⁷ ; mais le risque dépend aussi des incitations à l'investissement, des aides à l'investissement, et des couts d'activité tels que les couts liés à la corruption et à l'inefficience administrative³⁸. Ces deux principaux groupes de déterminants renvoient donc à un cadre institutionnel solide de chaque pays.

Dans son perspective d'investissement international public en 2003, l'OCDE ne constate que les conditions recherchées par les entreprises étrangères s'apparentent largement à celle qui sont plus généralement réunies dans un environnement propice aux échanges. Les investisseurs internationaux sont tout fois susceptibles de réagir plus rapidement à des modifications de conditions commerciales. Pour répondre le plus efficacement possible aux attentes des investisseurs, les autorités des pays d'accueil doivent préserver la transparence du secteur public, notamment grâce à l'impartialité du système de tribunaux et d'application de la loi. Elles doivent aussi veiller à ce que les règles et leur application reposent sur le principe de la non-discrimination entre les entreprises étrangères et nationales, et être conformes au droit international, mettre en place des cadres appropriés à un environnement concurrentiel solide dans le secteur commercial national et supprimer les obstacles au commerce international sont aussi parmi les critères recherchés, ce sont ces facteurs institutionnels qui font la différence entre un pays et un autre.

En plus des avantages en termes des ressources de main d'œuvre, des débouchés et d'infrastructure physique, les pays hôtes aux firmes étrangères doivent posséder une infrastructure institutionnelle et réglementaire solide et propice pour soutenir le bon fonctionnement des activités des investisseurs, et cela est valable pour tous les pays du monde quel que soit leur niveaux de développement.

Les stratégies visant à attirer l'IDE consistent donc par définition, à offrir aux investisseurs un environnement dans lequel ils peuvent mener leur activités de manière rentable sans courir de risque inutile, en dehors d'un contexte macroéconomique stable permettant notamment l'accès au commerce international et aux ressources suffisantes et accessibles, notamment la présence d'une infrastructure adoptée ainsi que les ressources humaines, une réglementation prévisible et non discriminatoire et, sur un plan plus générale,

³⁷Mallanpllay P. et Sauvant K. P. : « *l'investissement direct étranger dans les pays en développement* », Finances et Développement, Vol.36, NO.1, 1999, P.10-13.

³⁸Bonny J.B. : « *Mauvaise gouvernance et faibles investissements directs étrangers en Haïti* », conférence Générale sur l'insécurité et Développement, Association Européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement(EADI), 21-24 septembre2005.

l'absence d'obstacles administratifs à la conduite des activités doivent être mises en place c'est la qualité des institutions qui exerce un effet significatif à long terme.

3.3. Le rapport entre IDE et croissance économique

On prétend souvent que l'IDE est un ingrédient à une croissance économique solide et au développement, notamment parce que l'essence même du développement économique réside dans le transfert rapide et efficace et l'adoption des meilleures pratiques d'un pays à l'autre, l'investissement étranger direct est particulièrement bien adopté à ce transfert et à sa transformation en croissance globale, notamment en exploitant au mieux le capital humain³⁹. On sait désormais que pour entraîner la réduction de la pauvreté, la croissance est un facteur nécessaire, la théorie offre des prévisions conflictuelles concernant les effets de l'IDE sur la croissance, en effet, l'IDE peut jouer des différentes façons sur le processus global de développement⁴⁰. D'abord, c'est une source d'accumulation des capitaux aussi bien physique qu'humains, étant donné que les projets d'IDE sont soigneusement conçus, ils entraînent la croissance et contribuent à créer des emplois, stimulant ainsi l'emploi, cet effet sur l'emploi signifie que l'IDE peut contribuer aux ODM en réduisant la pauvreté liée aux revenus, ensuite, ces revenus dont l'état a besoin peuvent servir à financer des infrastructures et services liés aux ODM, ainsi, les bénéfices de ces revenus sont directs et indirects. Les aspects directs concernent les impôts sur les sociétés versés à l'état par les entreprises elles-mêmes, ainsi, que les revenus issus de l'IDE dans le secteur des ressources naturelles, l'aspect indirect est lié à l'augmentation de la croissance économique lorsqu'elle entraîne une amélioration de l'assiette fiscale global.

Comment l'IDE affecte-t-il donc la croissance ? Si le rapport positif entre l'IDE et la croissance n'est pas accepté sans une certaine ambiguïté, les études macroéconomiques révèlent que l'IDE a un rôle positif, surtout dans certains environnements donnés. La documentation existante identifie trois voies principales pouvant être empruntées par l'IDE en vue de promouvoir la croissance économique. La première est la libération des contraints de l'épargne national à travers les flux de capitaux étrangers, dans ce cas, les investissements directs étrangers augmentant les faibles taux d'épargne nationaux grâce au processus d'accumulation des capitaux.

³⁹Klein, Micheal, Carl Aaron et Bita Hadjimichael: « *Foreign Direct Investment and Poverty Reduction* », World Bank Policy Research Working Paper 2613, 2001.

⁴⁰Addison T. et George Mavrotas : « *Foreign Direct Investment, Innovative sources of Development Finance and Domestic Resource Mobilization* », Revised Paper for Track II, Global Economic Agenda, Helsinki Process on Globalization and Democracy, 2004.

En deuxième lieu, l'IDE est la principale voie d'accès du transfert de technologie. Ce transfert ainsi que les retombées technologiques entraînent une amélioration de la productivité et une exportation des ressources plus performante, qui conduisent à la croissance, troisième, l'IDE entraîne une augmentation des exportations résultant de capacités accrues et d'une plus grande concurrence dans la production nationale, selon la théorie récente sur la croissance, la croissance économique à long terme peut s'expliquer par la combinaison des sources de croissance, ce sont les hausses d'apports (de main d'œuvre et de capital) et la productivité totale qui reflètent les progrès technologiques et autres améliorations de performance dans l'exploitation des ressources. Dans ce cadre de croissance « endogène » l'IDE peut contribuer de manière significative à ces trois composantes de la croissance. L'IDE augmente le stock de capital national et renforce l'accumulation du capital humain tout en accélérant les progrès technologiques dans les pays hôtes, les impacts les plus directes et significatifs de l'IDE sont observés dans deux domaines principaux l'accumulation de capitaux d'investissement et la croissance de la productivité totale des pays bénéficiaires.

Conclusion

Les investissements directs étrangers jouent un rôle important dans le développement de plusieurs économies nationales, en particulier l'économie des pays en développement. La décision d'investir à l'étranger et le choix d'implantation de firmes multinationales est influencée par plusieurs facteurs, comme l'environnement économique et politique des pays d'accueil, l'accès aux marchés, les opportunités de réduction des barrières douanières et commerciales etc...

Après avoir vu que les investissements directs étrangers à un impact positif et significatif sur la croissance économique dans les pays en développement, il nous tient à présent de voir l'évolution des IDE dans les trois pays de Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).

Chapitre 2

Chapitre 2 : les IDE dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)

Introduction

L'augmentation de l'IDE dans l'économie en développement et émergentes incite à penser qu'il peut contribuer à leur développement dans la mesure où elles peuvent en retirer d'importants avantages telles que la création d'emplois et l'introduction de techniques modernes de production et de gestion. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle de nombreux gouvernements ont mis en place des politiques destinées à attirer les investissements directs étrangers.

Ce deuxième chapitre sera consacré aux IDE dans les pays en voie de développement. Celui-ci alors s'articulera autour de trois sections. La première section sera consacrée à l'analyse des flux et stocks des IDE destinés aux pays en développement. Quant à la deuxième section, elle sera consacrée aux répartitions des IDE par secteur d'activité. Enfin dans la troisième section, il sera question d'aborder les différents effets des IDE dans les PVD.

1. Evolution des flux et stocks des IDE dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc)

Dans cette section on va présenter l'évolution des IDE entrants dans les trois pays du Maghreb, ensuite le classement selon le critère de la compétitivité.

1.1.L'évolution des IDE dans les trois pays du Maghreb

Les pays du Maghreb affichent les mêmes caractéristiques en termes de flux reçus.

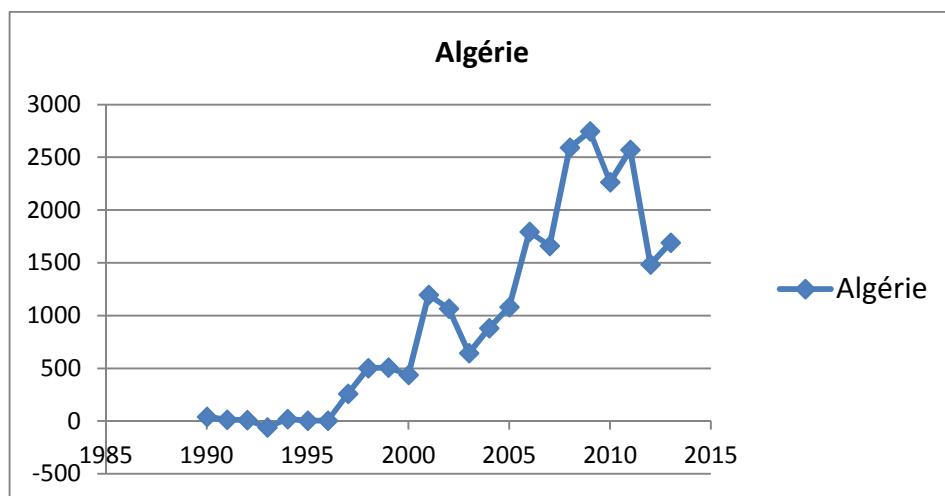
Seulement, on constate que pour la Tunisie et le Maroc, les flux entrants sont liés directement aux programmes de privatisation alors que pour l'Algérie, ces flux sont liés aux opportunités qu'offre le pays en matière d'hydrocarbures.

1.1.1. Les flux d'IDE en Algérie

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien dès le début des années 1990 une politique de réformes structurelles qui ont rendu possible le rétablissement des équilibres

macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux d'investissement direct étranger (IDE).

Figure n°2 : Flux d'IDE entrants en Algérie 1990-2013 (en Millions de dollars)



Source : établie par nous-même d'après les données de AMINA : les investissements étrangers dans la région MED en 2014.

Les investissements étrangers en Algérie ont suivi une évolution réduite depuis son indépendance et jusque à 1994, l'Algérie reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers ; ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport des hydrocarbures¹.

-Durant les années 80

Les IDE étaient quasi-absents durant cette période, ce qui explique par la dégradation de la situation économique, augmentation du chômage, réduction de l'activité etc.² Les divers gouvernements de cette période, sont réticents à toute intervention étrangère, ont en outre remis en cause le plan VALYD (valorisation des hydrocarbures) qui prévoyait un programme ambitieux d'investissement. Cette remise en cause a conduit à un quasi-arrêt des

¹CNUCED : Examen de la politique de l'investissement de l'Algérie, décembre 2003, P.5, www.inf.org/externat/pubs/ft./mallampa.pdf

²CNUCED : Examen de la politique de l'investissement de l'Algérie ; 2004 ; P.8.

investissements car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures, Sans être formellement interdits, n'ont pas été suffisamment encouragés.

-Durant la période (1995-2003)

Cette période est marquée par le premier accord de rééchelonnement de la dette en 1994, des efforts considérables ont alors été entrepris pour améliorer le climat des affaires dans le cadre du programme d'ajustement structurel imposé par le FMI. Les IDE ont connu une expansion non négligeable, à la suite des signaux positifs envoyés et par les autorités algériennes.

En 2001 les autorités algériennes lancent le programme de soutien à la relance économique (PSRE), par ailleurs, l'Etat algérien a pris des dispositions pour offrir un certain nombre de garantie aux investisseurs, c'est ainsi que de nombreuses conventions multilatérales et bilatérales en matière d'investissement ont été ratifiée avec d'autre pays (voire annexes 1-2)³.

A partir de 2002, l'Algérie est classé premier pays hôte d'IDE au Maghreb et troisième en Afrique.⁴

-la période (2004-2009)

Après trois années consécutives de baisse, les flux mondiaux d'IDE en 2004 ont sensiblement augmenté pour atteindre 880 millions de dollars en 2004 contre 634 en 2003. La reprise des IDE en 2004 s'explique par l'accélération de la croissance mondiale, l'accroissement des bénéfices, la hausse des valeurs mobilières, la multiplication des fusions-acquisitions internationales, et la poursuite de la libéralisation et de l'amélioration du climat des affaires.⁵ L'Algérie a été le premier pays bénéficiaire en IDE dans la région MED, en effet en 2008, ils ont atteint 2593 millions de dollars.

-Durant la période (2009 à nos jours)

Selon le rapport mondial 2011 sur les IDE de la CNUCED, l'Algérie est parmi les dix premiers pays d'accueil africains des IDE en 2010, mais a marqué un recul en termes de montant des investissements. Les IDE engagés se sont établis à 2264 millions de dollars en

³CNUCED : Examen de la politique de l'investissement de l'Algérie ; 2004 ; P.5.

⁴CNUCED: Rapport sur l'investissement dans le monde en 2003, www.cnuced.org.

⁵CNUCED: rapport sur l'investissement dans le monde 2005.

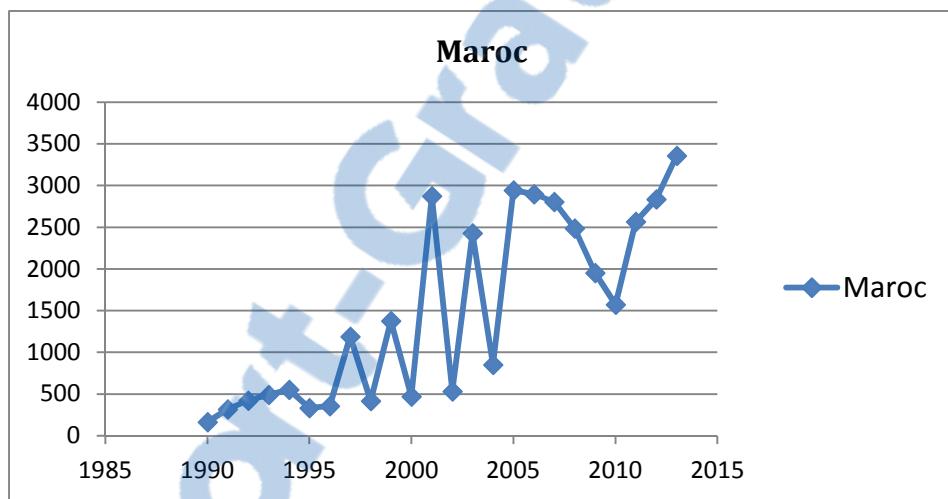
2010 contre 2746 millions de dollars en 2009. Sur cette base l'Algérie est classée en 8^{ème} position en 2009.

Selon des statistiques l'ANDI, au 1^{er} semestre 2013, l'Algérie a enregistré 31 projets d'investissement impliquant les étrangers, pour un montant global de 1691 millions de dollars, ces projets devraient générer 7385 emplois⁶

Les flux d'IDE ont connu durant la période 2002-2013 des fluctuations remarquables : faible durant la période 2002-2007, mais importantes durant la période 2008-2011.

1.1.2. Les flux d'IDE en Maroc

Figure n°3 : Flux d'IDE entrants au Maroc (1990-2013)



Source : réalisé par nous-même à partir des données de AMINA : les investissements étrangers dans la région MED en 2014.

Les investissements directs étrangers au Maroc sont un phénomène assez nouveau qui a pris de l'importance au début des années 90, avant cette période, le gouvernement marocain n'avait pas de politique relative aux investissements, si bien que les flux d'IDE étaient relativement faible. Mais avec le démarrage du processus de privatisation en 1993 et à la conversion de la dette extérieure en investissement, le Maroc a connu un essor important des flux d'IDE, toute fois, leur évolution se caractérise, depuis 1996 et sont fortement

⁶Rabhi M.: Investissement directs étrangers en Algérie, « un léger rebond en 2012 », journal liberté, 24 novembre 2013. Disponible sur : <http://www.liberte-algerie.com/contrechamp/sans-surprise216313>.

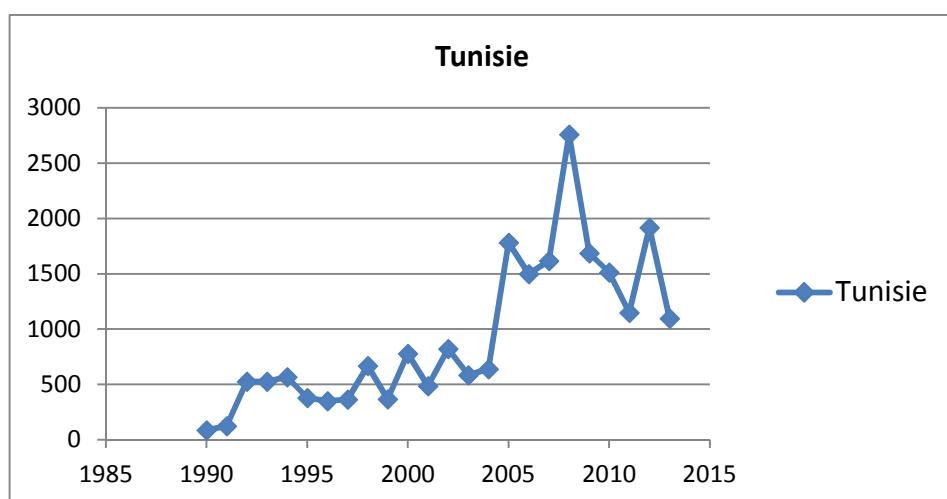
conditionnés par une logique d'aubaine : privatisation, programme d'investissement d'infrastructure..., ils sont, par exemple, passés de 2875 millions de dollars en 2001 à 534 millions de dollars en 2002, ce qui constitue en fait pour la CNUCED 2005 un retour à un niveau d'évolution normal, car c'est la privatisation du secteur de télécommunication en 2001 qui a permis de drainer une masse de fonds environ quatre fois supérieur à la moyenne de la période. Toutefois, l'année 2003 permet une fois encours au Maroc, à la faveur d'important opération de fusion-acquisition, de retrouver un niveau d'IDE quasi équivalent à l'année 2001, avec un montant d'IDE de 2875 millions de dollars (CNUCED 2005) ce qui le place au premier rang des récipiendaires d'IDE en Afrique.

Selon le dernier rapport de la CNUCED 2012, après trois années successives de baisse, les flux vers le Maroc ont affiché une forte progression de 60% en 2011, s'établissant à 2568 millions de dollars contre 1574 millions de dollars en 2010.

En effet, sur la période 2009-2013, est marqué par une augmentation, Malgré les troubles politiques et sociaux traversés par certains pays d'Afrique du Nord (printemps arabe de 2011), en 2013 les flux d'investissement direct étrangère au Maroc s'est inscrit en sensible hausse à cause, de la montée en puissance de certaines activités industrielles telles que l'agroalimentaire ; l'automobile et l'aéronautique, ont favorisé la réalisation d'opérations substantielles.

1.1.3. Les flux d'IDE en Tunisie

Figure n°4 : Flux d'IDE entrants en Tunisie 1990-2013 (en millions de dollars)



Source : réalisé par nous-même à partir des données de AMINA : les investissements étrangers dans la région MED en 2014.

La Tunisie est l'un des pays à disposer d'un guichet unique qui bénéficie des délégations de signatures des différents ministères concernés par l'investissement. Avec le programme de privatisation lancé en 1998, les IDE ont pris un nouvel essor suite à la vente de cimenteries et d'entreprises chimiques, avant cette année-là, les flux des IDE sont faibles.

Durant la période 1990-2002 l'évolution des flux d'IDE entrants en Tunisie est généralement plus stable, ces IDE étant ancrés sur des stratégies de firmes moyen ou long terme avec des niveaux moyens généralement plus élevés, toutefois, les flux entrants enregistrés en Tunisie sont, en 2002 les plus hauts de puis 1990 et presque double des flux enregistrés en 2001(tableau 03), en 2005, les investissements directs étrangers entrés en Tunisie ont représenté 1782 millions de dollars contre 639 millions de dollars en 2004, soit une hausse des IDE s'explique avant tout par des entrées des capitaux dues aux privatisations. Si les recettes de privatisation sont exclues, les montants d'IDE entrées se situent à des niveaux proches des années 2002 et 2003⁷.

Malgré l'évolution des IDE durant la période 2006-2008, cet avantage est en train de perdre leur importance étant la succession des crises externes et internes et la révolution technologique sur les activités traditionnelles, la Tunisie est un pays ouvert à l'extérieur, toutes fluctuations des agrégats macro-économiques et politique à l'échelle mondiale vont affecter leur stabilité macroéconomique.

A partir de l'année 2008, la Tunisie a supporté l'influence de deux crises différentes et successives, la premier est celui de la crise supprimés qui a été commencé en 2008, alors que la deuxième est une crise interne « politique » qui a été déclenchée à cause des troubles sociales. La fragilité de leur économie et la faible capacité d'absorption des chocs externes, ce qui explique la baisse des flux des IDE en Tunisie, 1688 millions de dollars en 2009 contre 2759 en 2008.

En ce qui concerne la crise politique, la Tunisie a connu des troubles sociales qui ont commencé en décembre 2010 et qui sont guidés par le slogan « démocratie et liberté ». Cette révolution a affecté négativement la stabilité politique et économique du pays.

Selon les statistiques d'investissements en Tunisie en 2012, les flux des IDE enregistrés au cours de l'année 2010. Après il a enregistré une hausse de 1918 millions de

⁷Ambassade de France en Tunisie, fiche de synthèse de la mission économique : « IDE en Tunisie et présence française en 2005 », novembre 2006, P.1, in www.missioneco.com.

dollars contre 1148 millions de dollars en 2011, en 2013 les flux d'IDE en marqué une baisse de 9% par rapport à 2012, de 1918 millions de dollars contre 1096 millions de dollars en 2013.

1.2.Le classement des trois pays Maghrébins selon la compétitivité économique

Le forum économique mondial vient de publier l'édition 2014-2015 de son rapport global sur la compétitivité, résultant d'enquêtes réalisées auprès de 150000 chef d'entreprise dans 144 pays, le niveau de compétitivité d'un pays est estimé en fonction d'une certaine d'indicateur rassemblé en douze « piliers », parmi lesquels la qualité des institutions, les infrastructures, la santé, l'enseignement et la formation professionnelle, l'efficacité des marchés financières, la maturité technologique et la taille de l'économie.

D'après ce rapport 2014, la santé de l'économie mondiale est en danger, les pays peinent à mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour favoriser la croissance, qui constitue le principal défi actuel, il met également en exergue l'innovation et la gestion des talents comme deux domaines dans lesquels les leaders des secteurs public et privé doivent mieux collaborer pour réussir en développement économique durable et inclusif.

D'après ce classement entrouvre le Maroc (72^{ème}) se placent quatrième derrière l'Afrique du sud, le Botswana (74^{ème}), l'Algérie (79^{ème}), la Tunisie (87^{ème}), la Namibie (88^{ème}), le Kenya (90^{ème}) et la Zambie (96^{ème}) ; durant ce rapport ; A note la progression spectaculaire de l'Algérie qui gagne 29 place à l'échelle mondiale (Tableau 04).

Tableau n°1 : Le classement des 10 pays Africains les plus compétitifs.

Pays	Rang Mondial 2014	Evolution depuis 2013
Maurice	39	+6
AF. du sud	56	-3
Rwanda	62	+4
Maroc	72	+5
Botswana	74	0
Algérie	79	+29
Tunisie	87	+3
Namibie	88	+5
Kenya	90	+10
Zambie	96	0

Source : Données : Forum économique mondial, rapport 2014-2015.

2. Répartition des IDE par secteur d'activité

Cette section sera consacrée à la répartition des IDE par secteur d'activité réalisés durant les dernières années à bénéfice essentiellement aux différents secteurs.

2.1. Répartitions des IDE par secteur d'activité en Algérie

L'évolution de l'économie algérienne se fait au rythme des réformes depuis 1994 sous l'œil du FMI. Cette évolution est positive aux niveaux des résultats du commerce et des équilibres macroéconomiques.

Mais elle reste toujours dépendante des prix du pétrole, tant au niveau économiques (97% des recettes d'exportation) que budgétaire (60% des recettes de l'Etat proviennent de la fiscalité pétrolière).

2.1.1. Le secteur de l'industrie

Depuis le début des années 90, l'industrie algérienne, à l'image de tous les secteurs de son économie, s'est engagée dans un processus de réformes principalement articulées autour d'opérations de restructuration des entreprises publiques qui représentent 80% du potentiel industriel du pays, les 20 % restants constituent un tissu de PMI-PME du secteur privé.

Les Entreprises publiques économiques (EPE), près de 1400 à la fin de l'année 2003, ont fait l'objet de restructuration donnant lieu à la filialisation de leurs activités. Les activités filialisées sont déjà opérationnelles. Les restructurations sont en phase d'achèvement. Le secteur industriel privé est composé, essentiellement de PMI - PME dont le nombre est estimé à 200000.

2.1.1.1. L'organisation du secteur public économique repose sur

- Un Conseil des Participations de l'Etat (CPE), qui est l'autorité en matière de gestion des capitaux de l'Etat. C'est cette instance qui fixe l'organisation du secteur public économique et décide en dernier ressort de la privatisation et cession des entreprises.

- Le CPE n'agit pas directement sur les entreprises publiques mais le fait à travers des Sociétés de Gestion des Participations (SGP)⁸, qui ont un mandat d'exécution des résolutions du CPE, notamment l'exécution des programmes de privatisation.
- Le Ministère Délégué à la Participation et à la Promotion de l'Investissement assiste les SGP et les impulse sous la conduite du Programme de Privatisation et de valorisation des entreprises publiques.

2.1.1.2. Le secteur industriel public couvre l'ensemble de l'industrie manufacturière

- Industries de base : mécanique, sidérurgie, métallurgie.
- Industries électrique et électronique.
- Industrie agro-alimentaire.
- Textiles et cuirs.
- Matériaux de construction (cimenteries - briqueteries).
- Transformation du bois.
- Chimie - pharmacie - engrais.
- Bâtiment - travaux publics.

Globalement, l'industrie algérienne a renoué avec une forte croissance à partir de 1998 ainsi, la production cumulée réalisée à fin Septembre 1998 a fait ressortir une augmentation de 8,1% par rapport à la même période de l'année 1997.

Les industries mécaniques et métalliques qui font partie du noyau dur de l'industrie de base ont enregistré une production en nette amélioration. Seules les branches sidérurgie - métallurgie et bois, papier continuent d'enregistrer des contre-performances les autres branches connaissent une amélioration de la production. En conséquence et d'une façon générale, les niveaux de production atteints, même s'ils restent en deçà des capacités nominales, permettent d'escampter un redressement durable de l'activité industrielle.

⁸Melle HAROUN Hayet : « *La problématique du foncier industriel et de l'investissement en Algérie* », mémoire en master 2 en droit des affaires, faculté de droit et des sciences économiques, université de Perpignan, 2004, P.52.

L'analyse des effets de l'ajustement structurel mis en œuvre ces dernières années permet de dégager :

Une tendance favorable au plan des données macro-économiques, Baisse du taux d'inflation, des taux d'intérêt, une reconstitution appréciable des réserves de change et une stabilisation des taux de change, la mise en place d'un cadre juridique mieux adapté aux exigences du nouveau contexte économique. Ces progrès au plan macro-économique⁹ resteront, toutefois, insuffisant sans amélioration des performances des opérateurs économiques au plan micro-économique, Pour cela, le programme du gouvernement dans le domaine de l'industrie a mis l'accent, en priorité, sur trois grands axes :

- La poursuite et l'approfondissement de la politique de restructuration ;
- La poursuite de l'application du programme de privatisation ;
- La mise en place progressive d'un environnement financier, matériel et institutionnel permettant de définir et d'appliquer une politique industrielle dynamique et cohérente en vue d'une relance durable de l'investissement et de la production.

2.1.1.3. Objectifs assignés

Les objectifs assignés au secteur industriel doivent tenir compte de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce et l'accord d'association avec l'Union européenne, ce qui implique pour l'économie algérienne la mise en place d'un environnement marqué par l'émergence d'une concurrence accrue dans lequel il est difficile d'évoluer dans son organisation actuelle. D'où la nécessité d'une mise à niveau de l'économie d'une façon générale et de l'industrie en particulier, en vue d'atteindre le degré de compétitivité requis, renforçant ainsi le processus de restructuration et d'approfondissement des réformes économiques

⁹Mme Hannache née Nahi Fazia : « *l'investissement étranger en Algérie dans le cadre de l'ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement* », Mémoire de master en droit des affaires, université de Perpignan, faculté de droit et des sciences économiques, 2002, P.8.

2.1.2. Le secteur des hydrocarbures

L'Algérie est un pays riche en hydrocarbure. Son domaine minier de 1,5 millions de Km² est encore largement exploité. Ses réserves prouvées (en hydrocarbure) sont de l'ordre de 45 milliards de tonnes en équivalent pétrole.

L'Algérie est dotée d'importante infrastructure et de grande capacité de production. Ce secteur a connu des évolutions importantes, depuis l'adoption de la loi n°91/21 du 4 décembre 1991 ; amendant la loi n°86/14 sur les hydrocarbures et consacrant ainsi l'ouverture de ce secteur à l'investissement étranger. Cette démarche novatrice a donné une véritable impulsion au partenariat.

Plus de 60 contrats d'exportation ont été signés depuis 1992 entre la compagnie nationale Sonatrach et des compagnies pétrolières étrangères, mis en œuvre dans l'activité exploration sous la forme de contrat de partage de production, le partenariat ne se limite pas à ce domaine, il se prolonge en aval par la création des sociétés mixtes dans les activités des services, de maintenance et d'engineering. Cette libéralisation du secteur des hydrocarbures élargie aux activités de l'aval pétrolier est renforcée depuis la promulgation de loi n°05-07 sur les hydrocarbures, du 28 avril 2005. Cette loi, bien qu'amendée en 2006, établie la suppression du monopole de l'Etat dans le secteur, Sonatrach devenant de la sorte une entreprise économique et commerciale entièrement délestée des prérogatives d'autorité qui jusqu'alors avaient étaient les siennes et que l'Etat devait récupérer pour les déléguer à des agences spécialement créées à cet effet.

L'année 2002 a vu l'approbation et la promulgation de la loi sur l'électricité et la distribution du gaz. Cette loi, qui instaure le régime de la concession de la distribution de l'électricité et du gaz, permet également l'investissement privé dans la production de l'électricité et de la vente d'énergie. Ce secteur est toujours dominé par l'établissement public Sonal gaz qui compte près de 5 millions d'abonnés pour l'électricité et 1,5 millions pour le gaz naturel. Sa capacité de production électrique est de 6000 mégawatts. Les investissements globaux du secteur pour la période 2000-2001 sont estimés à 12 milliards USD. Un énorme projet de 2000 mégawatts, dont 1200 destinés à l'exportation vers l'Europe, est aujourd'hui en cours de concrétisation dans le cadre d'un partenariat entre Sonatrach, Sonal gaz et un

consortium des firmes internationales. Ces projets visent à doubler la puissance installée de Sonal gaz.¹⁰

Dans les mines les résultats ne sont pas en accord avec la réalité présente, c'est à dire par rapport aux potentialités de l'Algérie en ressources minières. Pour amener les investisseurs à s'intéresser à l'exploitation de ces ressources, l'Algérie a adopté le 3 juillet 2001 une nouvelle loi minière qui encourage l'investissement des nationaux et étrangers. Deux textes d'application de la loi minière de juillet 2001 ont été publiés, l'un concernant les modalités et procédures d'attribution des titres miniers et l'autre relatif à leur attribution.

2.1.2.1 .La réformant du secteur des hydrocarbures

Le gouvernement algérien a initié une réforme de la législation sur les hydrocarbures. Un avant-projet de loi a été élaboré. Il a pour fondement la nouvelle politique énergétique destinée à faire face dans les meilleures conditions :

Au processus de globalisation accéléré de l'économie mondiale ;

À la libéralisation du secteur des hydrocarbures dans un marché concurrentiel ;

Au financement du développement du potentiel énergétique sans intervention de l'Etat.

2.1.2.2. Objet de la réforme en cours

Cet avant-projet de loi a pour objet :

De définir le régime juridique des activités de recherche, d'exploitation, de transport par canalisation des hydrocarbures ;

De consacrer la libre concurrence en matière de raffinage, de transformation des hydrocarbures, de stockage, de distribution des produits pétroliers ainsi que des ouvrages permettant leur exercice ;

De définir les droits et obligations des personnes physiques et morales exerçant une ou plusieurs de ces activités ;

¹⁰ Site Web : algérie-dz.com.

De définir le cadre institutionnel régissant ces activités.

2.1.2.3. Une redéfinition du rôle de l'Etat

L'Etat reste, en toutes circonstances, propriétaire du domaine minier. Seules les quantités d'hydrocarbures extraites et les droits liés aux titres miniers, de recherche et d'exploitation de ces produits ont un caractère commercial. La différence est la consécration de la séparation du rôle de l'Etat en tant que propriétaire du domaine minier, régulateur et protecteur de l'intérêt général, de celui de l'entreprise publique, opérateur économique commercial. Deux agences seront créées, l'Autorité de régulation des hydrocarbures et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources hydrocarbures, et seront chargées de remplir respectivement les missions générales suivantes :

La mise à la disposition des opérateurs pétroliers de l'information utile et la promotion des investissements dans le secteur, l'attribution des contrats de recherche et/ou d'exploitation et la collecte de la redevance pétrolière ;

La régulation des monopoles naturels (transport par canalisation, stockage des produits pétroliers), ainsi que le respect des normes et standards et de la réglementation concernant le secteur, en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

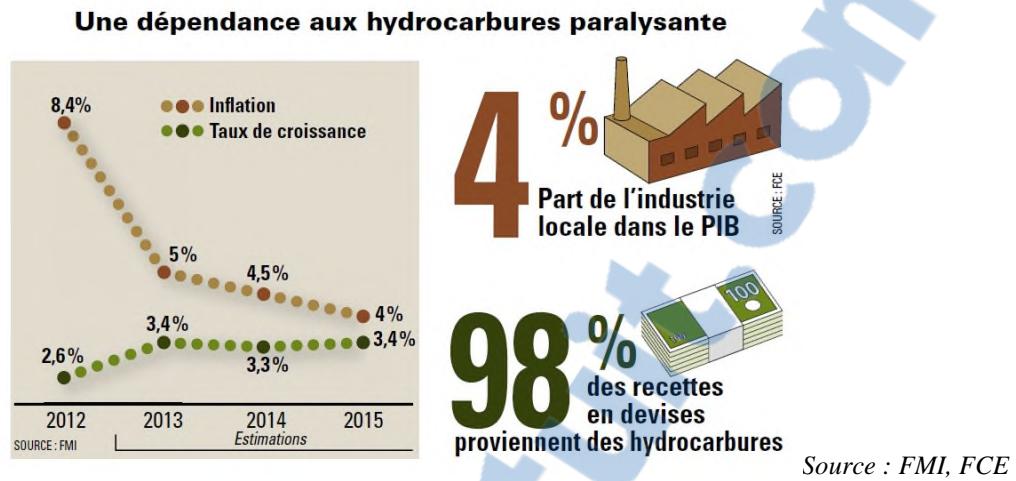
Ces deux agences nationales, bénéficieront d'une autonomie de gestion et seront administrée par un conseil d'administration, et rattachées du point de vue administratif au ministère chargé des hydrocarbures.

Investir en Algérie est devenu l'objectif des sociétés arabes de renommée régionale et même mondiale. De facto, les secteurs hors hydrocarbures sont désormais la cible de cet investissement.¹¹

La masse d'investissement des pays arabes est d'un volume de 400 milliards de dollars. Il fera remarquer que les investissements étrangers réussis en Algérie "sont des investissements arabes". Il citera l'exemple d'Orascom Télécom Algérie, dans le domaine des télécommunications. Pour cette raison, il est indispensable de parler sur le secteur des télécommunications.

¹¹Investissements arabes en Algérie, article du journal le Maghreb 01/10/2006.

Figure n°5 : Une dépendance aux hydrocarbures



2.1.3. Le secteur de télécommunication

Vu le retard de l'Algérie par rapport aux pays de la région et la priorité accordée par le gouvernement, ce secteur joue un rôle pionnier et sert de modèle à l'ouverture à la concurrence dans d'autres secteurs de l'économie. Un programme communautaire a déjà été engagé qui renforcera les capacités de régulation dans les télécommunications et les services postaux et contribuera à développer la société de l'information.

2.1.3.1. L'ouverture du marché des télécommunications

L'ouverture du secteur des télécommunications au capital privé, local et étranger a débuté en 2001. Une libéralisation progressive du secteur est en cours. Dans cette perspective, l'Algérie s'est dotée d'une autorité de régulation, l'Autorité de Régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT). Cette institution est chargée de veiller :

À la transparence et à garantir une concurrence loyale entre opérateur;

Au respect des aspects réglementaires et législatifs ;

Au contrôle et à la tarification de toutes les transactions.

2.1.3.2. Les capacités actuelles et potentielles

.Téléphone fixe

Avec un parc de téléphones fixes de l'ordre de deux millions de lignes, dont plus de 70 % d'abonnements pour les administrations, les commerces, les services et les entreprises, le taux de connexion des ménages reste très bas, moins de 30 %.

L'Algérie possède des publiphones dans les grandes villes. De nombreuses boutiques spécialisées dans les télécommunications permettent de téléphoner et assurent le complément nécessaire des publiphones.

La téléphonie fixe devait être intégralement numérique fin 2001. Le câblage par fibre optique est quasiment achevé, soit plus que tout ce qui a été réalisé depuis l'indépendance. A noter que le réseau de téléphonie fixe couvre la totalité du territoire mais souffre cependant de contrainte liée au nombre insuffisant de station de commutation et de ligne disponible.

.Téléphonie mobile

Avec actuellement 2 600 000 lignes, la téléphonie mobile s'est développée très rapidement à travers l'octroi de licence d'exploitation GSM à des opérateurs privés internationaux (En 2001, la deuxième licence GSM a été octroyée à l'opérateur égyptien Orascom, commercialement dénommé Djezzy GSM). En 2004, une troisième licence a été obtenu par l'opérateur koweïtien, commercialement dénommé Wa Tania. Le marché algérien actuel est très porteur.¹²

¹²Article du journal algérien El Watan, le 28/02/2006.

Figure n°6 : Répartition des IDE par secteur en Algérie



Source : office des changes.

2.2. Répartitions des IDE par secteur d'activité en Maroc

La répartition des investissements relatif au secteur des mines est estimé à 55390 millions de Drh, ce qui représente près de 45% du montant total investi, avec 2218 emplois créés. En ce qui concerne les investissements dans le secteur de l'énergie, ils ont atteint durant la période 2000-mai 2013 un montant de l'ordre de 67210,03 millions de Drh. soit près de 55% du montant total investi dans le secteur de l'énergie et des mines, avec la création de 1035 emplois¹³.

Tableau n°2 : Repartitions sectorielle des investissements sur la période 2000-mai 2013

Secteur	Montant (Mdhs)	Nombre s'emplois créées
Energie	67210.03	1035
Mines	55390	2218
Totale	122600.03	3253

Source : DOP.

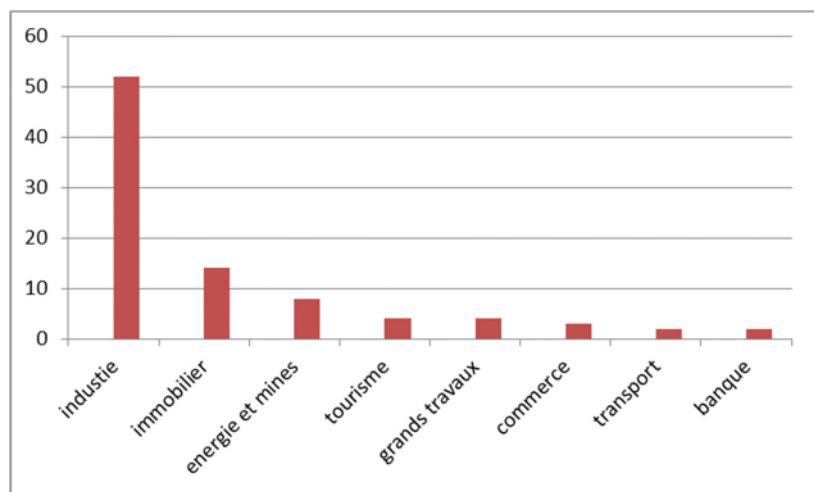
D'autre secteur en pris le relais notamment le secteur de l'industrie à jouer un rôle primordial dans les bases de l'économie du Maroc moderne, actuellement occupe une place

¹³Royaume du Maroc, bilan des investissements dans le secteur de l'énergie et des mines septembre 2013.

importante dans la production national 52,0%. Ainsi les IDE sont concentrés essentiellement dans le secteur de l'immobilier 14,0%, il a connu un mouvement de concentration significatif.

Le Maroc a accordé, dans sa politique de développement, une place de choix à l'activité touristique dès la fin des années 1960, le secteur du tourisme marocaine a connu une dynamique importante avec des flux touristiques en progression constante 4,0 %.

Figure n°7 : La représentation graphique de secteur investis en 2013.



Source : réalisé par nous-même à partir des donnée de tableau ci-dessus.

2.3. Répartitions des IDE par secteur d'activité en Tunisie

Les investissements directs étrangers sont notamment renforcés par l'investissement dans des opérations d'exploitation pétrolière (309 millions en 2002). après la révision la loi régissant les opérations de prospection sur les hydrocarbures¹⁴. Ainsi que dans la branche de minerai nom métallique, des engins électrique et électronique et de bien alimentaire. Le secteur touristique (la fondation des chaines hôtelières) draine 15 millions de dollars américaine. Le secteur de télécommunication a connu une évolution remarquable depuis 1994 à nos jours. Cette considérable évolution est due particulièrement aux réalisations continues des différents projets au profit de ce secteur. Ces projets visent principalement l'extension et la mise à niveau des systèmes de communications, l'amélioration et la diversification de la

¹⁴Le gouvernement Tunisien à procéder à la révision de la loi fondamental de l'exploration les gisements de pétrole 2000.

qualité des services ainsi que l'extension et la densification de la capacité du réseau téléphonique mobile.

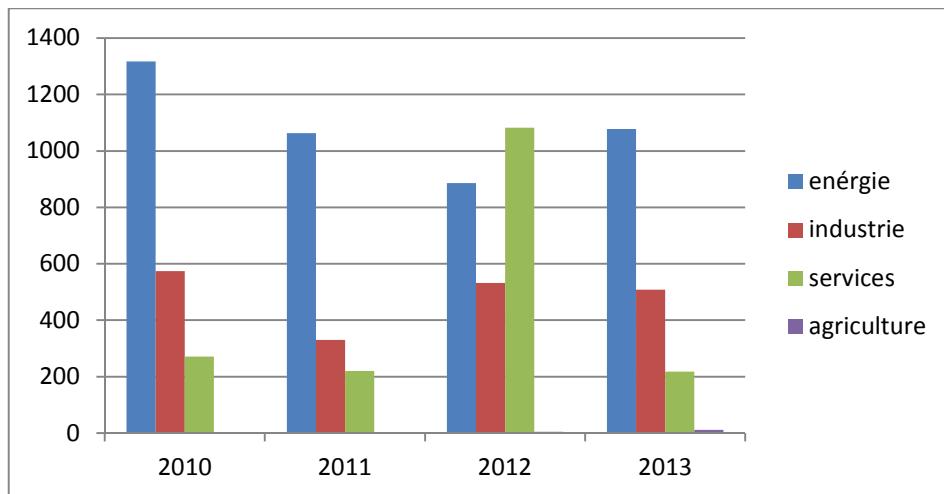
Tableau n°3 : Analyse sectorielle des flux des IDE au cours de 2013

Unité : MTND	décembre				Evolution 2013		
	2010	2011	2012	2013	2012	2011	2010
Energie	1317,1	1063,4	886,0	1077,4	21,6%	1,3%	-18,2%
Industrie	573 ,6	330,6	531,6	508,2	-4,5%	53,7%	-11,4%
Services	271,5	219,6	1081 ,8	217,9	-79,9%	-0,8%	-19,8%
Agriculture	2,8	2,3	4,6	11,5	149,1%	398,3%	309,3%
Total IDE	2165,0	1615,9	2504,0	1815,0	-27,5%	12,3%	-16,2%

Source : rapport des IDE 2013 et perspectives 2014-FIPA-tunisia juin 2014.

NB : les services englobent le tourisme et le secteur financier.

Figure n°8: Représentation sectorielle des flux des IDE, 2013



Source : réalisé par nous-même à partir des données de tableau ci-dessus.

Le tableau affiche que le secteur des énergies reprend son rythme d'investissement normal tout en affichant une évolution de 21,6% par rapport à 2012. Malgré cette évolution, le volume global des IDE est en baisse.

Bien que le secteur manufacturier ait baissé par rapport à 2012, son niveau reste toujours encourageant avec une dimension de 4,5% par rapport à 2012 et une hausse de 53,7% par rapport à 2011.

N'ayant pas connu d'opération de privatisation ou de fusion, les services sont en baisse considérable de près de 80% par rapport à 2012. Cependant en ne tenant pas compte des opérations ponctuelles d'acquisition privatisation, cette baisse n'est que de 10%.¹⁵

3. les effets des IDE sur l'économie algérienne, marocaine, et tunisienne

L'analyse des effets des (IDE) sur l'économie est évaluée par plusieurs canaux, elle constitue en effet, un moyen important de progrès économique dans les pays (M/A/T). Les effets positifs des (IDE) que peuvent être amenés aux pays cibles sont inappréciables, ce qui oblige ces pays (M/A/T) à mettre en place des conditions favorables à l'investissement direct étranger.

Des décisions ont été prises pour rendre la région [M/A/T] plus concurrentielle aux yeux des investisseurs étrangers, surtout après la restructuration économique des pays concernées.

Cette section sera concernée à la récapituler les effets des (IDE) sur les pays d'accueil en quatre effets essentiels : les effets sur la croissance économique, les effets sur le capital humain, les effets sur le commerce extérieur (l'exportation) et les effets sur l'investissement domestique.

3.1. Les effets des IDE sur la croissance économique dans les pays (M/A/T)

L'impact des IDE sur la croissance et notamment celle des pays en développement est particulièrement abondante. Ces travaux s'intéressent aux impacts d'ordre macro-économiques, ils ont parfois plus précisément porté sur les inégalités et, récemment, sur la réduction de la pauvreté.

Actuellement, les économistes tendent à reconnaître un effet global positif des IDE sur la croissance des pays en développement mais avec des nuances souvent importante¹⁶

¹⁵Rapport des IDE 2013 et perspectives 2014-FIPA-tunisia juin 2014, P. 18.

Plusieurs étude ont mis l'accent sur impact positive des IDE sur la croissance économique à travers l'absorption de la technologie et la diffusion de la concurrence dans le pays hôte : Au-delà de leur impulsion macro-économique initiale, les investissements directs étrangères influencent la croissance économique en améliorant la productivité global des facteurs et plus généralement, l'efficience de l'utilisation des ressources dans l'économie bénéficiaire .trois mécanismes interviennent à cet égard¹⁷ :

- les liens entre les flux d'IDE et le commerce extérieur ;
- les retombées et autre externalités dont bénéficient les entreprises du pays d'accueil ;
- l'incidence sur les facteurs structurels de l'économie d'accueil.

Cependant ,dans les économies moins développées, l'investissement direct étranger semble avoir un effet peu suffisant sur la croissance économique, cela revient du faible niveau d'enseignement et de lacune des marchés financiers ce qui encombre le processus d'absorption de la technologie, nécessaire au développement économique .en résumé, l'effet positive des (IDE) sur la croissance économique reste tributaire de la dotation d'un seuil minimum en capital humaine.

3.2. Les effets des IDE sur le capital humain dans les pays (M/A/T)

L'influence des IDE sur la valorisation de capital humain, était observée dans plusieurs travaux de recherche. Comme celle menées par Markus en Sjholm et Kinoshita en 1998.ces économiste soutiennent l'hypothèse qu'un changement technologique resitué par les formes multinationales provoque un esprit d'imitation et d'entraînement dans le secteur économique de pays d'accueil.

La demande de travail qualifié par les firmes multinationales peut encourager les pays hôtes à investir d'avantage dans l'enseignement.

Selon les travaux d'OCDE et du (CNUCEC).l'implantation des firmes multinationales dans les pays d'accueils pourrait jouer un rôle primordial dans le développement des compétences des travailleurs, D'autant que certain savoir sont impossibles à transférer par

¹⁶Revue région et développement : l'impact des IDE sur l'économie en développement n° 20-2004.

¹⁷OCDE /synthèse /OUV cité /page N° 08.

l'enseignement classique. En effet, les savoirs acquis en travaillant chez une firme multinationale peuvent prendre un aspect non quantifiable. Il concerne la transmission des compétences tacites difficiles à codifier et à exprimer (savoir-faire). La meilleure méthode de les transmettre étant de faire la démonstration et l'expérience sur le terrain : « le savoir tacite s'échange difficilement sur des longues distances, le meilleur moyen pour les pays en développement d'acquérir le savoir contenu dans le processus de production des économies des pays développés pourraient donc être la présence d'entreprise étrangère dans l'économie national »¹⁸.

On peut déduire que les pays abondant en capital humain de haute qualité : (Ingénieurs, médecins, interprètes, techniciens, informaticiens, etc.) ont la possibilité d'attirer des flux d'investissements directs étrangers intensifs en technologies (ex, les pays d'Asie de sud, coré de sud, Thaïlande, Malaisie, japon).

Lesquels concurrents à accroître la qualification des travailleurs locale par l'implantation des écoles et des laboratoires de recherche et développement (R&D). Tant dit que, dans les pays où l'enseignement est marginalisé les (FMN) tendre à utiliser des technologies simples, qui contribuent progressivement à l'apprentissage et au développement de la main d'œuvre locale.

3.3. Les effets des IDE sur le commerce extérieur (exportation) dans les pays (M/A/T)

Les effets des IDE sur le commerce extérieur du pays d'accueil diffèrent sensiblement selon les pays et les secteurs économiques. Le principal intérêt des IDE pour les PVD en matière d'échange, tient à sa contribution, à long terme, pour l'intégration de l'économie d'accueil dans l'économie mondiale, ceci en entraînant une augmentation des importations ainsi que des exportations. En d'autres termes, les échanges et l'investissement se renforcent mutuellement pour attirer des activités transfrontières. Selon une étude de l'université de Lancaster datant de 1996¹⁹ et portant sur 46 pays en développement, l'impact des IDE sur la croissance est logiquement plus fort dans les pays qui poursuivent une politique de promotion des exportations plutôt que de substitution des importations, avec moins de barrière tarifaire et non tarifaire (quotas, contrôles etc.) , une participation plus fréquente aux accords de libre

¹⁸OCDE/synthèse /OUV cité /page N° 143 /2002.

¹⁹Balasubramanyam, Salisu et Sapsford : « *Foreign Direct Investment and Growth in EP and IS Countries* » (1996) » « *in rapport* » ANIMA l'impact des IDE sur le développement économique des pays MED. » 2010, P.11.

échange (bilatéraux ou multilatéraux) et de moindre distorsion des prix domestique (moins de subventions, de prix administrés).

3.4. Les effets des IDE sur l'investissement domestique dans les pays (M/A/T)

La question ou toutes les études économétriques tentent de répondre est la suivante : dans quelle mesure l'investissement direct étranger exerce un impact d'éviction (repoussement à investissement local) ou un effet d'investissement (incitation à l'investissement intérieur) ?

Les premières réponses viennent des études menées dans les (Etats-Unis et le royaume unis) sur la relation entre les (IDE) entrant et l'investissement intérieur, ou dans la plupart de ces d'effet d'entrainement a été remarqué.

Par contre ,dans les pays de tiers mondes un effet d'éviction a été enregistré comme le souligne Bouklia et Zatla en 2001.dans une étude sur les pays de sud da la méditerranéenne, on ils ont déduis qu' : « à couter éventuel effets de seuil ou d'une insuffisante capacité d'absorption technologique des entreprises locales ,c'est tout autant l'absence de complémentarité entre le capital étranger et local qui explique le faible impact d'investissement direct étranger sur la croissance des économies de pays sud et méditerranéenne ²⁰dans le rapport du (CNUCED) en 2001, il a affiché que l'impact positif des investissements directs étrangers sur investissement intérieur se manifeste à travers plusieurs canaux tels que :

- l'intensification de la compétition et l'efficience ;
- le transfert des techniques de contrôle et de gestion de haute qualité ;
- l'établissement d'un nouveaux savoir-faire la technologie.

²⁰Fontagné Lionel : « *l'investissement étrangers direct et le commerce international* », P.23.

Conclusion

Dans les pays du Maghreb, des progrès non négligeables ont été enregistrés en matière d'attractivité des IDE et l'amélioration du climat des affaires, mais ils restent loin pour figurer sur la liste des pays attrayants des IDE.

Aujourd'hui l'approfondissement en cours du processus de libéralisation économique et d'ouverture des économies maghrébines devrait favoriser la convergence de leur politique économique et conforter leur transition vers un système d'économie de marché.

Après avoir que les pays maghrébins se sont engagés dans un vaste processus de réformes destinées à restaurer leur équilibres macroéconomiques et favoriser le développement économiques ,il nous tient à faire une étude comparatiste entre ces trois pays.

Chapitre 3

Chapitre 3 : IDE et croissance économique, une approche comparatiste (Algérie, Maroc et Tunisie)

Introduction

La déclaration instituant de la création de l’union Maghreb arabe (UMA) a été signée à Marrakech le 17 février 1989. Paraphée par la Mauritanie, la Lybie, la Tunisie, l’Algérie et le Maroc, l’UMA vise à renforcer les biens de fraternité qui unissent les états nombres et leurs peuples, réaliser le progrès et la prospérité des sociétés qui les composent et la défense de leurs droits, contribuer à la préservation de la paix fondée sur la justice et l’équité, poursuivre une politique commune dans différents domaines et œuvrer progressivement à réaliser la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux.

L’intégration du Maghreb est une nécessité économique incontournable, vu la concurrence intense que se livrent les différents blocs régionaux.

Depuis plusieurs années, les pays Maghreb ont entrepris plusieurs réformes visant la libéralisation de leurs économies, la restructuration et la mise à niveau de leurs secteurs financiers avec une attention particulière accordée à la modernisation des marchés financiers, ce derniers est considéré comme un instrument adéquats pour la réalisation des programmes de privatisation, et la mobilisation de l’épargne et sa canalisation vers l’investissement productif ils jouent également un rôle appréciable dans l’amélioration de la gouvernance des entreprises et l’attractivité des capitaux étrangers.

Ce chapitre se propose d’établir une analyse comparative des performances des marchés financiers maghrébins durant ces dernières années, cette comparaison se fera sur l’Algérie le Maroc, la Tunisie. Toutefois, le niveau de développement du marché financier dans un pays donné est intimement lié à sa situation économique et à l’environnement des affaires, qui y prévaut et ce sera l’objet de ce chapitre.

1. Le climat des affaires dans les trois pays du Maghreb

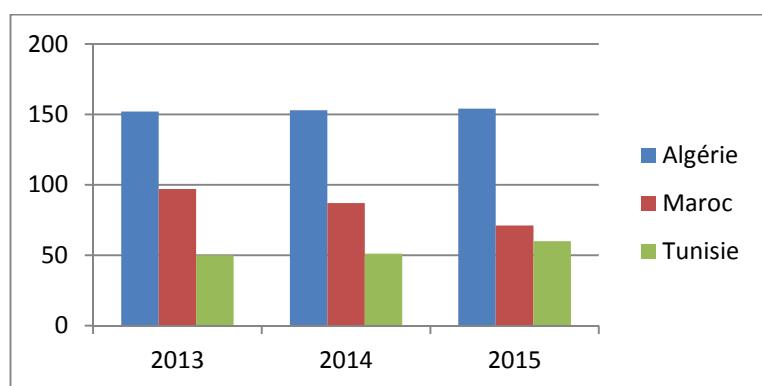
1.1. La facilité de faire des affaires

Le rapport Doing Business, initié par la banque mondiale mesure la règlementation des affaires et son application effective dans 189 économies et dans certaines villes au niveau infranational et régional. Lancé en 2002, ce rapport analyse les petites et moyennes

entreprises au niveau national et mesure la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie.

Les pays sont classés en fonction de la facilité d'y faire des affaires, de 1 à 189, la première place indiquant le plus haut niveau de facilité. Un classement élevé sur l'indice de facilité de faire des affaires signale un environnement réglementaire propice aux opérations commerciales. L'indice correspond à la moyenne des classements sur 10 indices étudiés. Chaque indice est affecté du même coefficient.

Figure n°9 : Classement Doing business 2013, 2014, et 2015 pour la facilité de faire des affaires



Source : réalisée par nos mème a partir des données de : www.doingbusiness.org.

La figure affiche le classement des trois pays. A Leur tête nous retrouvons la **Tunisie** qui occupe la 50^{ème} place en 2013, la 51^{ème} place en 2014, et a perdu 9 place cette année, le **Maroc** amélioré son classement d'une année sur l'autre dans la facilité à faire des affaires, il a bien grimpé de 16 places de 87^{ème} place en 2014 à 71^{ème} place en 2015.concernant l'**Algérie** à la traine ; 154^{ème} place sur 189 économie (voire annexes n°3-4-5).

1.2. Facilité d'accès aux investissements

C'est la facilité ou la difficulté pour un entrepreneur de démarrer et d'exploiter une petite ou moyenne entreprise conformément à la réglementation en vigueur aux moyes d'indicateur de comparaison. Le classement est déterminé en fonction des scores de distance à la frontière agrégés par rapport aux 10 thématiques Doing business.

Tableau n°4 : Facilité d'accès aux investissements

	Algérie	Maroc	Tunisie
Création d'entreprise	141	54	100
Octroi de permis de construction	127	54	85
Raccordement à l'électricité	147	91	38
Transfer de propriété	157	115	71
Obtention de prêts	171	104	116
Protection des investisseurs minoritaires	132	122	78
Paiement des taxes et impôt	176	66	82
Commerce transfrontalier	131	31	50
Exécution des contrats	120	81	78
Règlement de l'insolvabilité	97	113	54

Source : Doing business 2015.

Il est à noter à travers ce tableau, qu'il est beaucoup difficile de créer une entreprise en **Algérie**, la preuve réside dans le fait qu'elle soit classée à la 141^{ème} place selon le Doing business, elle a accusé un immense retard dans tous les indices par rapport au Maroc et la Tunisie (voir annexes 5).

Différents indicateurs montrent que le **Maroc** occupe une position relativement favorable pour les critères relatifs à la création d'entreprise ,octroi de permis de construction ,obtention de prêts , paiements des taxes et impôts ,et commerce transfrontalier .la mise en

place des centres régionaux d’investissement et l’office Marocaine de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) a en effet beaucoup contribué à la facilitation de l’investissement au Maroc.

La **Tunisie** se place en première position par rapport à ses pays voisins dans les indicateurs relatifs au raccordement à l’électricité, Transfer de propriété, protection des investisseurs minoritaires, exécution des contrats, et le règlement de l’insolvabilité.

1.3. Procédure de démarrage et temps nécessaire pour enregistrer une entreprise¹

Les procédures de démarrage sont celles qui sont nécessaire pour créer une entreprise, notamment les interactions pour obtenir les permis et licences requis et pour compléter toutes les inscriptions, vérification et publication d’avis nécessaire.

Tableau n°5 : Procédures de démarrage

Année	Algérie	Maroc	Tunisie
2008	13	6	10
2009	13	6	10
2010	13	6	10
2011	13	6	10
2012	13	6	10
2013	13	5	10
2014	13	5	10

Source : Banque mondiale.

Le temps nécessaire pour créer une entreprise est le nombre de jours calendaires requis pour remplir toutes les procédures permettant d’exploiter en toute légalité une entreprise.

¹Banque mondial, le projet Doing business (<http://francais.doingbusiness.org/>).

¹Indicateurs du développement dans le monde.

Tableau n°6 : Temps nécessaire pour enregistrer une entreprise

Année	Algérie	Maroc	Tunisie
2008	24	12	11
2009	24	12	11
2010	24	12	11
2011	24	12	11
2012	24	12	11
2013	24	11	11
2014	22	11	11

Source : Banque mondiale.

L'Algérie a, certes, réduit le nombre de jours nécessaire pour démarrer une affaire mais les contraintes qui bloquent l'investissement demeurent toujours. Le nombre de procédures reste élevé et ces dernières exigent beaucoup de temps et d'argent, en Algérie, le démarrage d'une entreprise nouvelle requiert 13 procédures, et 22 jours. En effet ,en 2004 pour lancer des affaires en Algérie, il faut passer par 18 étapes ,plus de 29 jours en moyenne, Au **Maroc** et **Tunisie**, le nombre de procédures n'est respectivement que de 5 et 10.11 jour seulement sont requis pour la création d'une entreprise au Maroc et en Tunisie.

Pour le cas algérien, la banque mondiale parle de 49 procédures, des contrats sont jugées complexes .une réglementation lourde s'associe généralement à une plus grande inefficacité des institutions publique, longue retard, couts élevés et peu de productivité et d'investissement.la difficulté d'obtenir des crédits. Ce qui veut dire que la réglementation algérienne n'est pas conçue pour favoriser les transactions de crédit en matière de mise en faillite en Algérie, les procédures sont jugées trop longues.

1.4. Nouvelles entreprises enregistrées

Les nouvelles entreprises inscrites désignent le nombre de nouvelles entreprises définies comme étant enregistrées pendant l'année en cours².

²Base de données et enquête sur l'entreprenariat de la banque mondiale (<http://econ.worldbank.org/research/entrepreneurship>).

²Indicateurs du développement dans le monde.

Tableau n°7 : Nouvelles entreprises enregistrées

Année	Algérie	Maroc	Tunisie
2008	11120	26280	8297
2009	10661	26166	9138
2010	9564	---	11317
2011	12256	---	11307
2012	13938	---	---

Source : banque mondiale.

L'Algérie se place en première position en termes de nombre d'entreprises créées. On remarque une évolution soutenue du nombre d'entreprise créées à partir de 2010, cela est dû aux nouvelles réformes économiques engagées à partir de 2000 touchant la promotion de l'investissement accompagnée des dispositifs de soutien à la création des micros entreprises (ANSEJ, ANGEM ; CNAC) ces financement ont été rendu possible grâce à l'envolé des cours de pétrole.

En 2008, le nombre d'entreprise opérant en Algérie a atteint 11120 entreprises dont beaucoup sont des PME, alors qu'on devait être une population de 800000 à 1000000 d'entreprises vu l'ampleur de la richesse, la superficie et la démographie. Le refus des banques d'accorder des crédits est la cause principale du blocage et du développement des PME en Algérie, une banque qui financera spécialement les PME-PMI devrait être créée pour faciliter la naissance d'entreprise, comme on le voit chez nos voisins du Maroc et de la Tunisie. De plus la faible performance du système financier qui exerce ce blocage au quotidien envers de jeune promoteur porteur d'un projet ajoutons à cela, les retards accumulés en matière d'infrastructure de base au niveau des différents régions du pays, qui agissent comme un facteur défavorable à l'investissement et qui freinent la volonté des opérateurs d'investir dans le marché algérien.

En **Tunisie**, la dynamique de création d'entreprises s'est bien maintenue durant l'année 2008, nonobstant le bassin méditerranée et le ralentissement général observé en Europe et dans la région. Les multiples initiatives engagées, notamment, les mesures fiscales incitatives et l'assouplissement des procédures ont ainsi démontré leur efficacité dans une conjoncture particulièrement hostile. La Tunisie continue à faire preuve d'esprit d'initiative et entretient une âme d'entrepreneur, proactif et habile à détecter les bons créneaux.

Le dispositif de modernisation mis en place (PME) et d'aide à l'innovation et à l'exportation, offrent à l'entreprise naissante un soutien précieux et lui permet de croître à pas surs.

Au Maroc , Le nombre d'entreprises et de commerces nouveaux lancés au Maroc entre 2003 et 2004 s'est accru de 21% ,à la faveur de la simplification des procédures d'investissement et de privatisation (télécommunication) qui ont permis de drainer un afflux important d'IDE sous forme de Fusion-Acquisitions ajouté à cela les transferts des immigrés via le projet FACE MAROC , « Faciliter la Création d'Entreprise au Maroc »pour aider les immigrés à entreprendre et investir dans leur pays d'origine.

Ce sont 26166 nouvelles entreprises qui ont été créées en 2009³.et la structure de ces créations reste toujours la même :prédominance de la Sarl (société à responsabilité limitée) avec 58% des créations et de la Sarl à associée unique (39%), pour ce qui est de la forme juridique et du secteur tertiaire, pour le domaine d'activité, plus de 90% de ces créations ont en effet choisi d'opérer dans le secteur tertiaire :32% dans le commerce ,30,8% dans les services et 27,7% dans l'industrie ,les créations représentent 6,3% ,en hausse de 9,5% par rapport à 2009.Et cette configuration (forme juridique et secteur d'activité) est quasiment la même depuis longtemps. Cela confirme la tertiarisation de l'économie marocaine. Pour l'heure, la richesse produite provient pour quelque 55% des services et près de 6% du BTP, l'industrie, l'énergie et les mines n'y contribuant que pour 20% environ.

Tout fois, si on compare le nombre d'entreprises créé à la démographie de chacun de ces pays la Tunisie se place en première position.

2. Situation économique

Dans cette partie, nous allons comparer les différentes situations économiques des trois pays étudiés.

2.1. Croissances du PIB

Le Taux de pourcentage annuel de croissance du PIB aux prix du marché basé sur les devises locales constantes. Les données agrégées sont basées sur les dollars américaines constants de 2000, le PIB est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs

³Office marocaine de la propriété industrielle et commerciale,<http://www.lavieeco.com/actualite/28-840-entreprise-creees-en-2010-3,6--5455.html>

résidents d'une économie plus toutes taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits, elle est calculée sur effectuer de déduction pour la dépréciation des biens fabriqués ou la perte de valeur ou la dégradation des ressources naturelles.⁴

Tableau n°8: Evolution du PIB dans les trois pays du Maghreb

Année	Algérie	Maroc	Tunisie
2000	2.2	1.6	4.7
2001	4.6	7.6	4.2
2002	5.6	3.3	1.7
2003	7.2	6.3	5.4
2004	4.3	4.8	5.6
2005	5.9	3.0	3.8
2006	1.7	7.8	5.7
2007	3.4	2.7	6.2
2008	2.0	5.6	4.7
2009	1.6	4.8	3.6
2010	3.6	3.6	3.2
2011	2.8	5.0	-0.5
2012	3.3	2.7	4.7
2013	2.8	4.4	2.5

Source : Banque Mondiale.

Au Maroc, la croissance économique est caractérisée par une évolution en dents de scie, marquant des hauts et des bas selon les variations de la production agricole qui a toujours été fort dépendante des conditions climatiques. En conséquence, l'évolution de la croissance est caractérisée par une forte volatilité ; cette volatilité qui semble être structurelle, gène le bon fonctionnement du processus d'accumulation de la richesse à même de générer la croissance et garantir sa pérennité.

Tout fois, c'est le pays qui enregistre la meilleure performance et cela est dû à la forte reprise du PIB non agricole, il a été tirée par bonne performance des secteurs manufacturiers et a

⁴Donnée des comptes nationaux de la banque mondiale et fichier de données des comptes nationaux de l'OCDE.

⁴Indicateur du développement dans le monde.

permis de compenser une contraction dans le secteur primaire, la poursuite de bonne performance du secteur non agricole, y compris le secteur touristique, ainsi qu'une bonne récolte céréalière devraient amener la croissance du PIB globale en 2011 à 5% .

Malgré son exposition aux mêmes chocs exogènes que le Maroc (sécheresse successive, renchérissement des cours pétroliers...), **la Tunisie** n'est pas loin derrière le Maroc affiche de bonne performance économique.

La réalisation d'un tel niveau de croissance, en dépit de la récession mondiale surtout dans la Zone Euro, s'explique par la bonne tenue de la demande intérieure, en particulier la consommation privée et les investissements publics. Ce taux de croissance moyen est dû aussi à la bonne performance dans le secteur agricole et à la bonne tenue des performances dans le secteur agricole et à la forte croissance des services, notamment le tourisme ; accroissement de la production de céréale qui a atteint 25.3 millions de quintaux en 2010 contre environ 12 millions en 2009 et afflux de 7048999⁵ touristes en 2008. La croissance a également été forte dans les industries non manufacturières 3.7% en 2009 contre 0.2 en 2008 en relation avec la reprise enregistrée dans le secteur des hydrocarbures hors raffinage de pétrole (3.5% contre -5.1%)⁶. En revanche, le léger recul estimé en 2005, avec un taux de croissance de 3.8% s'explique par l'infléchissement des taux de croissance des entreprises manufacturières qui représentent environ 20% du PIB, et par les faibles performances du secteur agricole, dont la part dans le PIB est stabilisée à hauteur de 12%, les industries manufacturières affectées par contraction de la demande extérieure. Due à la crise mondiale, ont enregistré une baisse de 3.3% en 2009 contre une croissance de 3.5% en 2008, ce repli a touché les principaux secteurs exportateurs, en particulier les industries mécaniques et électriques (-6% contre 8.4%), le secteur du textile, habillement, cuirs et chaussures (-10% contre -3.1%) et les industries chimiques (-0.9% contre -2.2%)⁷.

Cette contre-performance est due aussi à la concurrence qui s'intensifie, que ce soit avec les pays de l'Europe de l'Est, ou encore l'Asie, notamment pour le secteur textile dont le repli a persisté avec l'expiration des accords multifibres, par contre, le secteur des services, qui représente plus de 40% du PIB, a continué sa progression et enregistré un taux de

⁵Tunisie année touristique 2008, BAB NET Tunisie.

⁶Rapport annuel de la banque centrale de Tunisie 2009.

⁷Rapport annuel de la banque centrale de Tunisie 2009.

croissance moyen d'environ 9% tiré par les transports et communications, et par bonne tenue des activités touristiques⁸.

Quant à l'Algérie, le secteur des hydrocarbures constitue la principale source de croissance même si le PIB hors hydrocarbures a connu une bonne évolution au cours des dernières années.

En 2010, outre les hydrocarbures, c'est la réalisation et l'intensification des grands investissements publics, ainsi que la consommation des ménages, qui ont tiré la croissance, tout fois, la croissance de 3.5% enregistrée en 2010 reste modérée au regard des potentialités de l'économie algérienne, et insuffisante pour résorber le chômage, et attenter la crise du logement, la croissance du PIB hors hydrocarbure a été de 5.5 en 2010, en deçà des deux années précédentes (9.3% en 2009 et 6.1% en 2008)⁹, les perspectives de croissance à moyen terme sont encourageantes mais elles restent soumises aux variation des cours des hydrocarbures.

La croissance devrait être soutenue à court terme par :

- Les effets induits sur le secteur des hydrocarbures d'une reprise de la croissance au niveau mondial, entraînant une hausse du prix du baril favorable à l'Algérie ;
- des fortes dépenses publiques ;
- l'accélération du rythme d'exécution du programme d'investissement public au titre du plan quinquennal 2010-2014.

Au niveau sectoriel, la croissance a été le fait des bonnes performances du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), des services, de l'agriculture et de l'énergie, en 2010, la production agricole a cru de près de 11% contre 9.2% en 2009 les programmes d'investissements successifs en cours depuis 2004 continuent de dynamiser le secteur des BTP, qui réalise 9% à 10% de croissance annuelle, la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures a connu un léger recul en 2010(baisse de la production en volume), avec des perspectives de reprise en 2011 du fait des prévisions à la hausse de la demande mondiale, de l'effet prix des exportations d'hydrocarbures, et des projets d'investissements qui devraient contribuer à améliorer la productivité du secteur, l'industrie manufacturière, filières

⁸BAD, Tunisie « *document de stratégie pays* », P03.

⁹Office nationale des statistiques (ONS).

stratégique pour le développement industrie enregistre des contres performances, notamment dans les sous-secteurs des textiles et du cuir, en revanche, le secteur des services continue d'afficher une bonne progression d'une année sur l'autre, avec 26% de la valeur ajoutée totale en 2009, le secteur des services marchands demeure le second plus important contributeur à la création de la richesse national, et le premier pour la production hors hydrocarbures.

2.2. RNB par habitant, PPA (en dollars internationaux courants)

RNB par habitant basé sur le taux de parité des pouvoirs d'achat (PPA), le RNB en PPA est revenu national brut converti en dollars internationaux courants au moyen des taux de parité des pouvoirs d'achat (PPA).

Les trois pays du Maghreb : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie font partie de catégorie des pays à revenu intermédiaire, la banque mondiale classant les pays en fonction du revenu et de richesse de leur population, les pays à revenu intermédiaire sont définis comme ceux dont le revenu par habitant varie de 1000 à 10000 dollars, ce qui leur permet de bénéficier des prêts de la BIRD.¹⁰

¹⁰Base de données du programme international de comparaison de la banque mondiale.

¹⁰Indicateurs du développement dans le monde.

Tableau n°9: Evolution du RNB par habitant.

Année	Algérie	Maroc	Tunisie
2000	7450	3420	5650
2001	8030	3720	5980
2002	8420	3870	6120
2003	9100	4170	6540
2004	9570	4460	7010
2005	10270	4710	7360
2006	10670	5180	7980
2007	11430	5420	8540
2008	11740	5750	8990
2009	11790	5950	9390
2010	12230	6160	9680
2011	12490	6490	9720
2012	12860	6670	10310
2013	13070	7000	10610

Source : banque mondiale.

En Algérie le revenu par habitant affiche une nette augmentation à partir des années 2000 comparativement à ses deux pays voisins, la relance budgétaire importante engendrée par mise en œuvre des programmes des hydrocarbures, et l'atténuation sensible des troubles civiles explique ce regain en termes de revenu.

Au Maroc le revenu par habitant a été multiplié par 2.5% sur dix dernières années.

En dépit des progrès réalisés et des ressources importantes consacrées à lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, les indicateurs sociaux demeurent globalement faibles au regard de son niveau de revenu, ce dernier enregistre une évolution lente suite à la faiblesse relative du taux de croissance économique conséquence de l'impact négatif des sécheresses successives.

La Tunisie enregistre depuis le milieu des années 1990, des bonnes performances économiques, à savoir un taux de croissance annuel moyen supérieur à (4%)¹¹ et des

¹¹BAD : document de stratégie pays, Tunisie 2007-2011, P.5.

déséquilibres internes et externes contenus. Dans le même temps. Grace aux succès rencontrés par politique de planification familiale mise en place, le taux de croissance démographique a été ramené en 2005 à 1.1%. La conjugaison de ces deux phénomènes s'est traduite par une augmentation sensible et continue du revenu par habitant, qui s'établie en 2009 à 9390 dollars ces progrès économiques et sociaux de la Tunisie sont le fruit des politiques macroéconomiques prudences et des réformes structurelles initiées dès le début des années 1990.

2.3. Indice de développement humain (IDH)

Indice composite mesurent le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation, et niveau de vie décent.

L'IDH représente une volonté de définition plus large du bien-être et fournit une mesure composite de trois dimensions de base du développement humain : la santé, l'éducation et le revenu.

Tableau n°10 : Indice de développement humain (2000-2013)

Pays	IDH	Rang
Algérie	0.717	93
Maroc	0.617	129
Tunisie	0.721	90

Source : PNUD.

Les trois pays font partie des pays arabes qui ont réalisés les progrès les plus significatifs à la cour de la dernière décennie en matière humain (voir annexe n°10).

Le Maroc a progressé dans chacun des indicateurs (clignotants) de l'IDH, entre 2000-2013, l'espérance de vie au Maroc à la naissance a accrue de 14 ans, les années moyennes d'études ont augmenté de 3 ans. Le PNB du Maroc habitant a accru de 86% pendant la même période.

La Tunisie est classé 90^{ème} sur 187 pays sur la base de trois dimensions ; l'éducation, la santé et le revenu. La Tunisie est toujours classée dans la catégorie des pays à développement humain élevé, la croissance annuelle moyenne de son IDH était plus forte sur les périodes 1980-1990 et 1990-2000 (respectivement 1.87% et 1.51%) que sur les périodes

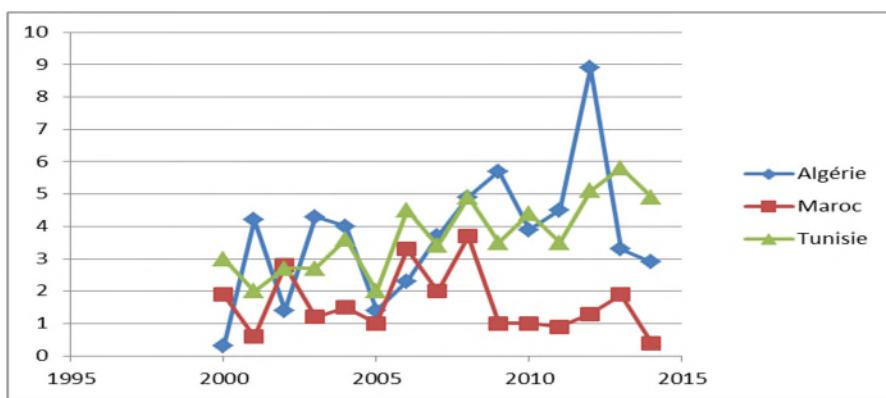
2000-2010 et 2000-2013 (1.01% et 0.77%). Aussi la PNUD souligne la Tunisie par mais les pays qui explique des économies plus modestes ont aussi enregistré des progrès remarquables.

En Algérie l'IDH a été affecté positivement par celui du niveau d'instruction, la valeur de l'espérance de vie est comparable à celle des pays à fort développement humain tels que la Pologne, la Hongrie ou l'Argentine l'espérance de vie à la naissance comme indicateur de l'état de santé de la population est passée en Algérie de 72.5 ans en 2000 à 72.6 ans en 2009, les facteur d'amélioration des IDH en Algérie sont essentiellement relatifs à la baisse insuffisante de mortalité maternelle encore estimée à 90.6 pour 100 000 naissances.

2.4 Inflation, prix à la consommation (% annuel)

L'inflation telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation reflète les variations du cout d'un panier des biens et service acheté par le consommateur moyen, le contenu de ce panier peut être fixe ou être modifie à intervalles réguliers notamment chaque année¹².

Figure n°10 : Evolution de l'inflation, prix à la consommation.



Source : réalisé par nous-mêmes a partie des données de la banque mondiale.

En Algérie, l'évolution des indices des prix à la consommation est favorable situant les taux d'inflations à des nouveaux acceptables, en moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est situé 4% en 2004 à 1.4% en 2005, à 2.3% en 2006 et à 3.7% en 2007. En 2008 ce taux s'est positionné à 4.9% (voir annexe n°11), dans un contexte de renchérissement des prix internationaux des produits de base, d'expansion de la dépense publique d'équipement et de fonctionnement (augmentation des salaires et du pré emploi) et de surliquidités de l'économie.

¹²Statistique financières internationale et autres fichier de données du Fonds monétaire international.

¹²Indicateur du développement dans le monde.

Comparativement à l'inflation mondiale en 2008, le taux d'inflation en Algérie a été circonscrit dans les limites considérées comme acceptables par les institutions financières internationales. Ceci résulte à la fois des politiques monétaires et budgétaires ainsi que soutien par les pouvoirs publics des prix de certains produits de base et intrants alimentaires.

Les raisons de l'inflation peuvent s'expliquer par :

- La non proportionnalité entre la dépense publique et les impacts économiques et sociaux : 200 milliards de dollars (Mds) entre 2010/2014 dont 130 Mds de restes à réalisés des projets de 2004/2009 pour un taux de croissance ne dépassant pas 2/3 % moyenne 2004/2010, cela a évidemment, un impact autant sur le taux d'inflation que sur le taux de chômage réel qui sont largement supérieurs au taux officiels ainsi l'Algérie dépense deux fois plus pour deux fois moins de résultats (projets malgré, une gouvernance mitigée...).
- La faiblesse d'une politique salariale cohérente privilégiant les créateurs de valeur ajoutée, le travail et l'intelligence au profit d'emplois rente ce qui la productivité globale est une des plus faible au niveau de la région. Pour preuve le rapport masse salariale sur le PIB pour 2009/2010 est inférieur à 20% contre plus de 4.5% à la fin des années 1976/1979 contre une moyenne mondiale supérieur à 60% démontrant que les augmentations de salaires pour les secteurs à valeur ajoutée (inclus la santé et l'enseignement) ne sont pas la cause essentielle de l'inflation mais que celle-ci réside plus dans les emplois improductifs.
- L'extension de la sphère informelle qui favorise les actions spéculative est produit de la bureaucratie et des dysfonctionnements des appareils de l'Etat nourrissant des liens dialectiques entre la sphère informelle et la logique rentière, l'allongement des circuits de consommation informelle les rentes de monopoles d'où le contrôle des prix sur essentiellement le détaillant sont on seront de peu d'efficacité, car ils ne s'attaquent pas à l'essence des phénomènes.
- L'inflation importée, mais la question qui se pose est de savoir pourquoi lorsque le taux d'inflation mondial allait vers zéro en 2009 cela n'a profité ni aux producteurs ni aux consommateurs algérienne. Le dérapage à la baisse du dinar, a gonflé artificiellement les recettes fiscales (voilant l'importance du déficit budgétaire). Le fonds de régulation des recettes calculés en dinars algériens, les taxes exorbitantes au niveau des douanes qui s'appliquent à un dinars dévalué pour entretenir notamment les

couches rentières ont largement contribué à la hausse des prix, cela renvoie à une économie totalement rentière ou 98% des exportations sont le fait d'hydrocarbure et 75% des importations (équipement, matière première ou plus de 80% des entreprises privées et publiques fonctionnent avec des inputs importés) et les biens finaux représentent entre 2009/2010 environ 70/75 de nos besoins.

La Tunisie applique à partir de 1993, une politique monétaire déflationniste par maintenir le taux d'inflation autour de 3%.

L'inflation en Tunisie est d'origine importée, l'influence d'un cote des variables monétaires, telle que l'offre de monnaie et le taux d'intérêt et d'un cote, l'influence de variable structurelles telle que le taux du salaire annuel moyen.

Ceci est expliqué par la politique d'indexation, du prix sur les salaires et des salaires sur les prix, les autorités politiques augmentent les salaires pour chaque période de trois ans.

Cette augmentation des salaires est suivie par un accroissement plus que proportionnel de l'accroissement du niveau général des prix. **Le Maroc** a accompli ces dernières années des progrès significatifs dans le domaine économique et financier.

Le rythme des réformes structurelles s'est accéléré et des avancées majeures ont été réalisées au niveau de la stabilité du cadre macroéconomique dont la maîtrise de l'inflation de mesure un élément fondamental, en effet, grâce à une politique monétaire prudente réussie, le taux d'inflation a été maîtrisé à des niveaux acceptables, il a été ramené de 3% en 1996¹³ à 1.9% en 2000 puis à 0.6% en 2001, cependant l'année 2010 a été marquée par des tensions inflationniste caractérisée par une hausse quasi généralisée de tous les produits alimentaires et agricoles, les services et l'habillement, avec un taux moyen de plus de 4% .

¹³Rapport du ministère des finances et de privatisation ; direction de la politique économique générale « *opportunité de mise en œuvre d'une politique de ciblage de l'inflation au Maroc* », kamal louali, 2004.P.38.

Parmi les conditions de ciblage de l'inflation nous citons mise en œuvre :

- Le renforcement et le développement du secteur financier, notamment le marché des capitaux, en vue de rationaliser le système de financement de l'économie et de maintenir la stabilité économique et financière.

2.5. Chômage

Le chômage fait référence à la population active qui est sans emploi mais qui est disponible pour et à la recherche d'un emploi, les définitions de la population active et du chômage diffèrent selon le pays¹⁴.

Tableau n°11: Evolution du chômage dans les trois pays du Maghreb

Année	Algérie	Maroc	Tunisie
2000	29.8	13.6	15.7
2001	27.3	12.5	15.1
2002	25.9	11.6	15.3
2003	23.7	11.9	14.5
2004	20.1	10.8	13.9
2005	15.3	11.0	14.2
2006	12.3	9.7	12.5
2007	13.8	9.8	12.4
2008	11.3	9.6	12.4
2009	10.2	9.1	13.3
2010	10.0	9.1	13.0
2011	10.0	8.9	18.3
2012	11	9.0	14.0
2013	9.8	9.2	13.3

Source : Banque Mondiale.

En Algérie le taux de chômage total a nettement chuté depuis 2000 il a été réduit de moitié sur cinq ans, passant de 30% (le taux le plus élevé depuis la fin des années 1980) à 15.3% en 2005. La croissance économique récente probablement contribué à la baisse de ce

¹⁴Organisation internationale du travail, base de données des principaux indicateurs du marché du travail.

¹⁴Indicateur du développement dans le monde.

taux, les dépenses de l'Etat demeurent le moteur principal de la création de poste de travail tel que le lancement des programmes d'insertion sociale et professionnelle ont également connu une hausse significative durant la période 2007/2008. Ils ont visé, prioritairement, le placement des jeunes primo demandeurs.

L'emploi dans le secteur de la construction et des travaux publics a connu une croissance régulière depuis 2000 variant de 3% en 2001 à 8% en 2004, en raison surtout de la hausse des dépenses publiques capital financées par les recettes provenant des hydrocarbures.

Par ailleurs, le nombre d'emplois permanents diminue tandis que le nombre d'emplois temporaires augmente, ce qui reflète probablement une participation plus active du secteur privé dans l'évolution du marché du travail.

La croissance de l'Algérie se caractérise par sa forte intensité en main d'œuvre, ce qui reflète une productivité relativement faible. Toutefois, la réglementation du marché du travail et la fiscalité du travail ne semblent pas poser des problèmes importants en Algérie comparativement à ce qu'on observe dans d'autre pays.

En Tunisie, l'emploi est toujours considéré comme priorité les objectifs des décideurs de politique économique, le code d'investissement de 1974 lie les avantages accordées au nombre d'emploi crée et non à l'apport en capital comme fut le cas du code de 1969, le code d'investissement de 1974 prolonge en fait l'orientation de la loi d'avril 1972 portant création d'un régime particulier pour les industries intensives, en main d'œuvre et produisant pour l'exportation. Cette orientation va se poursuivre en incitant les entreprises à s'installer dans les zones défavorisées et endiguer l'exode rural, un code unique est enfin promulgué fin 1993. Depuis l'adoption du PAS, la Tunisie a enregistré d'importantes performances macroéconomique en terme de croissance, d'inflation maîtrisée... ces performances contrastent cependant avec un taux de chômage 13.5% considéré assez élevé par les décideurs de politique économique, cette ampleur du chômage s'explique de différentes façons.

Le chômage serait imputé, en Tunisie, à l'imperfection du marché du travail, son ampleur et sa persistance, en dépit des mesures de flexibilité introduites est en Tunisie, la résultante des facteurs multiples touchant l'ensemble des marchés, il y'a, par exemple, de forte interactions entre le marché du travail et le marché des capitaux, la politique budgétaire, la politique du commerce extérieur, d'une façon générale, tous les instruments de politique

économique qui touchant ces variables vont exercer directement ou indirectement des incitations positives ou négatives à l'égard de l'emploi.

Le problème du chômage est assez délicat car il concerne une population active sans distinction d'âge qui devient de plus en plus instruite (part de la population active ayant un niveau supérieur passe de 9.5% en 2000 à 15% en 2007).

Au Maroc, le chômage de par son ampleur, reste un phénomène plus inquiétant. L'analyse du marché du travail au Maroc révélé également que le chômage touche beaucoup plus les jeunes que diplômés, le chômage au Maroc est la conséquence de l'incapacité de l'appareil productif à absorber les importants flux de jeune qui arrivant annuellement sur le marché du travail.

La croissance est une condition nécessaire à la résorption du chômage mais elle n'est pas suffisante si elle n'est pas créatrice d'emploi et ou si elle ne participe pas à la lutte contre les inégalités d'accès au marché du travail.

2.6. Stocks de la dette extérieure (% du RNB)

Ratio entre le stock de la dette extérieure totale et le revenu intérieur brut, la dette extérieure totale est la dette due à des non-résidents et remboursable en devises étrangères.¹⁵

¹⁵Banque mondiale, Global Development Finance.

¹⁵Indicateurs du développement dans le monde.

Tableau n°12 : Evolution de stock de la dette extérieure dans les trois pays du Maghreb

Année	Algérie	Maroc	Tunisie
2000	48.9	57.7	55.3
2001	42.8	51.4	61.1
2002	42.2	49.9	69.8
2003	36.3	37.6	69.7
2004	27.4	30.4	65.3
2005	17.3	27.7	58.5
2006	5.2	27.7	57.0
2007	4.6	27.9	55.7
2008	3.7	24.0	50.6
2009	5.5	27.9	54.8
2010	4.5	30.8	53.8
2011	3.1	31.1	51.9
2012	2.7	36.5	57.2
2013	2.5	38.7	55.5

Source : banque mondiale.

C'est dans le domaine des finances publiques est plus précisément dans le domaine de la dette publique que l'**Algérie** enregistre la meilleure performance grâce à l'amélioration des recettes d'exportation des hydrocarbures et le remboursement anticipé de la dette extérieure qu'elle a permis. Ainsi, l'Etat Algérien est le moins endette dans la région.

L'Algérie a réglé 16 milliards de dollars entre 2004 et 2006 le stock de la dette extérieur de l'Algérie s'établit à 5.2 milliards de dollars en 2006 contre 17.3 milliards de dollars à fin 2005. L'Algérie a remboursé, par anticipation, depuis la signature d'un accord avec le club de paris et un autre club de Londres une dette de plus de 12 milliards de dollars, ces 12 milliards de dollars comprennent une dette de 7.9 milliards de dollars auprès du club de Paris, 800 millions de dollars du club Londres, groupe informel de créancier bancaire privé s'occupant des dettes publiques des crédits multilatéraux de 4 milliards de dollars contractée auprès de la banque mondiale et de la banque africaine de développement, si l'on tient compte de l'annulation de la dette algérienne auprès de la Russie, estimée à 4.73 milliards de dollars, l'Algérie a réglé globalement entre 2004 et 2006 une dette extérieure de 16 milliards de

dollars, grâce au prix élevé des hydrocarbures sont l'Algérie tire plus de 97% de ses rentrées en devises, ses réserves de change ont augmenté à 174 milliards de dollars.

Au Maroc, la politique mise en œuvre par le gouvernement en vue de réduire l'endettement extérieur, notamment la gestion active de la dette, à travers les remboursements anticipés de prêts onéreux et les opérations de conversion de dette en investissement publics et privés continue à fournir des bons résultats reflétés par la baisse régulière du taux d'endettement extérieur public (qui est passé de 22.2 % PIB en 2005 à 19.9% en 2006) ; quant au taux d'endettement extérieur par rapport aux recettes de la balance des paiements, il est passé de 51% à 43%. La position extérieure demeure solide en dépit de la persistance du creusement du déficit commercial. La dette extérieure est en baisse régulière (2002-2008). Toutefois le ralentissement de la croissance, les tombées d'échéance dur des prêts bancaires et la baisse des activités industrielles présent sur l'économie du royaume en 2010 car la dette extérieure publique enregistre une hausse à près de 20 milliards de dollars fin septembre 2010. Pour 2011, la même tendance à l'endettement est prévue, selon lequel le Maroc ne peut dans le conjoncture économique international actuel stopper le cycle de son endettement au risque de mettre en péril la reprise de croissance.

D'un autre coté le chômage, l'inflation et le revenu par habitant nous renseignent sur la capacité de la population à dégager une épargne qui servira à financer des investissements, une inflation volatile est synonyme de taux d'intérêt volatile qui influe sur le niveau des émissions d'investissements.

De plus la croissance du taux de chômage est de nature à accroître le risque titre du pays et le rend moins attractif par les investissements étrangers, quant à la croissance économique, elle nous renseigne sur le niveau de productivité et la bonne santé des entreprises.

Pour terminer, on remarque après avoir analysé tous ces indicateurs, qu'une évolution positive s'est enregistrée dans ces pays en cette décennie en termes d'IDH, de revenu par habitant.

Toutefois, les taux de croissance et d'inflation sont volatiles, en termes de croissance, le Maroc enregistre la meilleure performance conjuguée à une inflation plus ou moins maîtrisée.

Conclusion

D'après notre étude comparatiste entre les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie), nous dirons que, les réalisations socio-économiques dans le petit Maghreb diffèrent d'un pays à l'autre, chaque gouvernement ayant opté pour un modèle de développement économique.

Parmi les trois pays du Maghreb, le Maroc fait bonne figure en termes des réformes économiques et institutionnelles. Tout comme la Tunisie il a su mener sans dégâts sa réforme du secteur financier ,l'Algérie a pris le train en marche afin de réduire le gap par rapport à ses deux voisins .cependant ,il est à signaler que le Maroc a été le première à démarrer le processus en 1986, suivi de la Tunisie en 1987, l'Algérie ne leur a emboité le pas qu'en 1989 avec un net ralentissement pendant les années 90,ou la seule préoccupation des autorités était la stabilité politique et sécuritaire.

C'est dans le sens que le Maroc, Algérie, et la Tunisie se sont lancé dans de vaste programme de réforme afin d'augmenter la croissance en améliorant le climat des affaires, attirer les investissements étrangers, moderniser leur système financier via des programme de privatisation, des réformes fiscales et financières et réalisations d'infrastructures.

Conclusion générale

Conclusion générale

Depuis la fin des années 1980, l’investissement direct étranger prend de plus en plus d’ampleur, devenant, de nos jours, l’un des grands enjeux de la concurrence et de la rivalité entre les pays. De plus, il est considéré comme une source stable de financer et surtout un vecteur important pour le transfert des technologies des capacités d’innovation et des pratiques d’organisation et de gestion.

Cette montée en puissance est à l’origine de plusieurs facteurs. Outre les programmes de privatisation et les opérations de fusions acquisitions, la libéralisation des politiques d’accueil vis-à-vis des entreprises étrangères constitue un facteur principal de l’accroissement des flux des IDE.

Néanmoins, ces flux diffèrent d’un pays à un autre, ce qui repose essentiellement sur un ensemble des déterminants qui influencent le choix des FMN pour leur importation. Ainsi, et en fonction de leur stratégie. Les firmes décident d’investir à l’étranger lorsqu’elles trouvent les avantages offerts par les pays d’accueil aussi favorable que possible. De ce fait deux grandes familles de déterminants, sur lesquels se basent les firmes dans leur choix de localisation, ont été relevées, en distinguant des déterminants économiques et les déterminants institutionnels. Mais actuellement, le débat est d’avantage sur la nécessité d’améliorer, la qualité des institutions pour attirer les IDE car de plus en plus, le choix de localisation des firmes se rattache aux politiques gouvernementales, autrement dit à la qualité des institutions en plus des conditions économiques effet d’après les données collectées durant notre recherche, il a été constaté que les variables institutionnelles sont toutes aussi importantes que les variables économiques dans l’attractivité des IDE, en montant que les différences entre pays en termes d’attractivité, peuvent être expliquée, en partie, par la qualité des institutions. Dont les éléments de base sont, l’ouverture vers l’extérieur, la protection des droits civils, la liberté économique et politique, la sécurité, la transparence, un faible niveau de corruption, l’efficacité de la justice etc.

Dans les années 2002-2013, les entrées d’IDE augmentent considérablement, cette période coïncide avec la mise en œuvre effective du programme de privatisation. Toutefois, la croissance des flux d’IDE durant ces derniers années semble être conjoncturelle et non le fruit d’une stratégie claire de promotion des investissements directs.

Les répartitions des flux d'IDE au Maghreb par secteur d'activité fait ressortir que la grande partie des flux entrants en Algérie est capturée par le secteur des hydrocarbures à savoir, le forage, l'exploitation et la prospection, suivi par d'autres secteurs dynamiques en plein expansion tels que, le secteur des télécommunications, et les informatiques.

Tandis qu'au Maroc et Tunisie, les secteurs qui ont attiré la plus grande part d'IDE durant la période 2002-2013 sont les télécommunications, l'industrie, et l'énergie et mines.

Toutefois, la comparaison entre les trois pays du Maghreb montre qu'au niveau des organismes et des mesures incitatives, les pays sont approximativement sur le même pied d'égalité avec quelques différences l'effet bénéfique de ces mesures relatives à l'investissement, demeure entravé par un corps juridique éparse et complexe, entraînant un sentiment d'insécurité et d'instabilité juridique, l'absence d'une stratégie nationale unifiée, clairement définie, mise en œuvre par les différents acteurs de la promotion des IDE, renvoie des signaux contradictoires aux investisseurs étrangers.

L'amélioration du climat des affaires est, pour une bonne part, tributaire de la détermination de l'Algérie à poursuivre les réformes, car l'expérience des autres pays concurrents de l'Algérie indique que selon les pays déterminés à entreprendre des réformes bénéficient pleinement et rapidement d'une croissance plus élevée et de l'investissement direct étranger. L'évolution économique favorable de la Tunisie et le Maroc est, selon toute vraisemblance liée aux réformes économiques de grande envergure qui ont accompagné la libéralisation du commerce de ces pays. La Tunisie est le Maroc enregistre une augmentation de leur croissance économique et des entrées d'investissements directs étrangers qui ont permis d'augmenter la part de marché de ces pays au niveau mondial.

Au terme de cette recherche, il apparaît que la région du Maghreb ne constitue pas cible attractive des investisseurs étrangers, en effet, l'analyse des flux d'IDE dans la région montre clairement que la part à destination de cette région est très faible. Etant donné que les investissements les plus importants sont attirés par des secteurs stratégiques notamment la privatisation des télécommunications et de secteur des hydrocarbures.

Enfin, ces pays devraient prendre des mesures rapides et d'accélérer son expansion et réfléchir sérieusement à mettre en œuvre une stratégie de collaboration et d'intégration, pour que l'économie Maghrébine puisse jouir de tous les bienfaits qui peuvent être efficace.

Bibliographie

❖ Ouvrages

- 1) Addison T. et George Mavrotas: « *Foriegn Direct Investment, sources of Development Finance and Domestic Ressource Mobilization* », Revised Paper for Track II, Global economic Agenda, Helsiki Process on Globalization and Democracy, 2004.
- 2) Alfaro I., Chanda A., Kalemli-Ozcans, et Sayek S.: « *How Does Foreign Direct Investment Promot Economic Growth? Exploring the effects of financliel markets on linkages* », September 2006.
- 3) Andrew Haririson, ENA Elsey: « *Business international et mondialisation* », De boeck, Bruxelles, 2004.
- 4) Bhandri R., Dhakal D., Pradhan G. et Upadhyaya K.: « *Foriegn aid, FDI and economic growth in East European countries* », Economics Bulletin, April 2007.
- 5) Bonny J.B.: « *Mauvaise Gouvernance et faibles investissements directs étrangers en Haite* », Conférence Générale sur l'insécurité et Développement, Association Européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement, 21-24 Septembre 2005.
- 6) Caves R.: « *Multinational firms and economic analysis* », Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- 7) Cette G., Givord P. et Epaulard A.: « *Croissance de la productivité : le rôle des institutions et de la politique économique* », Economie et statistique, 2008.
- 8) Daniele V. et Marani U.: « Do institutions matter for FDI?, A comparative analysais for MED countries », MRPA, June 2006.
- 9) Hill C.: « *International Business* », McGraw-Hill, 2002.
- 10) Jacquemot: « *Firme multinationale: une introduction économique* », Dunod paris, 1998.
- 11) Josette P. : « *Gestion financier international* », Librairie vuibet, paris, 1999.
- 12) Karl M.P. : « *Trend and Déterminants de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement* », Mars1999.
- 13) Klein Micheal, Carl Aaron et Bita Hadjimichael: « *Foreign Direct Investment and Poverty Reduction* », World Bank Policy Rasearch Working Paper 2613, 2001.
- 14) Mazerolle Fabrice: « *Les firmes multinationales* », Ed Vuibert, Paris, 2006.
- 15) Michalet C.A. : « *Strategies of multinationals and competition for foreign direct investment* », FIAS, 1997.
- 16) Mucchielli J.L.: « *Multinationales et mondialisation* », Paris édition du Seuil, 1998.

- 17) Neuhause M.: « *The impact of FDI or economic growthian analys for the transition conntries of central and Estern Europ* », Ed. Physica Verlay Heidelberg, Germany, 2006.
- 18) North D.C.: « *A frame work for analyzing institutional change* », in Sojstrand (ed.), Institutions: Theory and pratice, Sharp, 1993.
- 19) Richard E., Jeffrey A.F.: « *Commerce*», De Boeck Bruxelles, 2003.
- 20) Zenger T., Lazzarini S., Popo L.: « *Informal and Formal Organization en New Institutional Economics* », in Ingram et Silverman (Eds), The New Institutionalism in Strategic Management, Advances in Strategic Management, 2002.

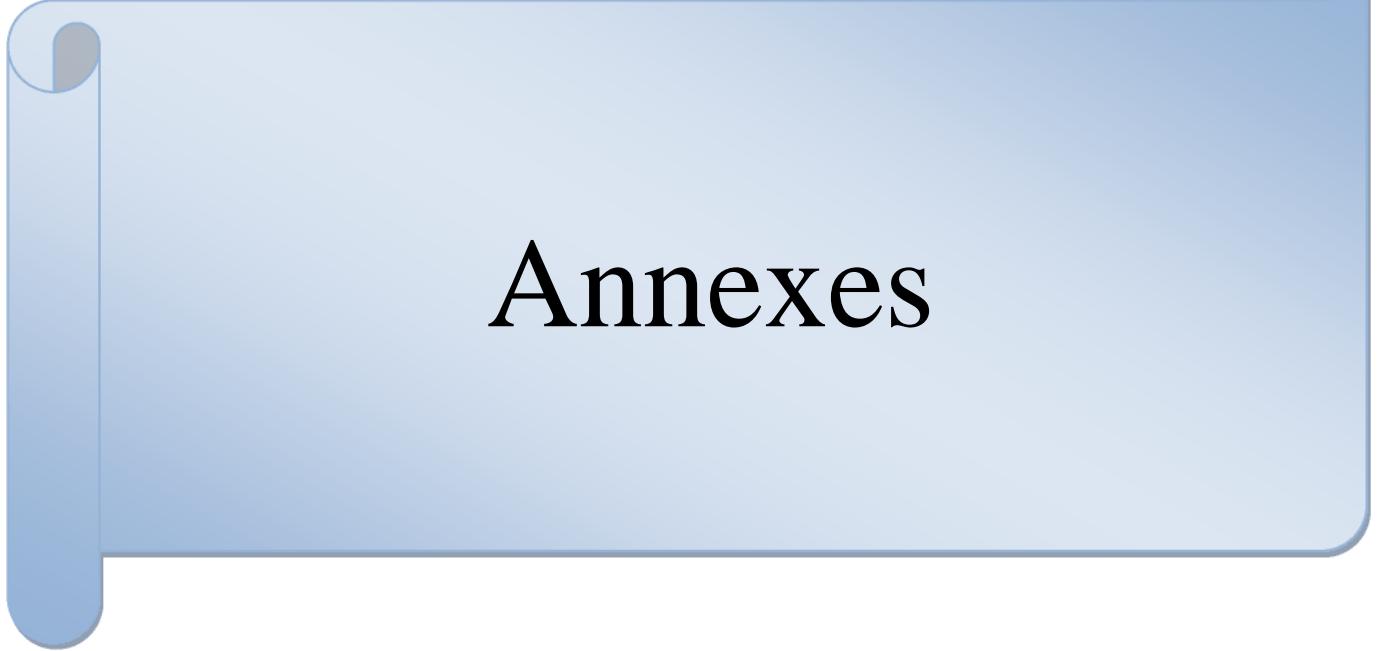
❖ **Rapports, revues et articles**

- 1) Ambassade de France en Tunisie, fiche de synthèse de la mission économique : IDE en Tunisie et présence française en 2005, novembre 2006.
- 2) Article du journal algérien El Watan, le 28/02/2006.
- 3) BAD : document de stratégie pays, Tunisie 2007-2011.
- 4) BAD, Tunisie « *Document de Stratégie pays* »
- 5) Balasubramanyam, Salisu et Sapsford : « Foreign Direct Investment and Growth in EP and IS Countries » (1996) « *in Rapport ANIMA L'impact des IDE sur le développement économique des pays MED* », 2010.
- 6) Banque Mondiale, Global Development Finance.
- 7) Base de donnée du programme international de comparaison de la banque mondiale.
- 8) Chen E. K. V.: « *Changing Pattern of Financial Flow in the Asia, Pacific Region and Policy Responses* », Asian Development Review, 1992.
- 9) CNUCED: Examen de la politique de l'investissement de l'Algérie, décembre 2003.
- 10) CNUCED : Examen de la politique de l'investissement de l'Algérie, 2004.
- 11) CNUCED : Rapport sur l'investissement dans le monde 2003,2005.
- 12) CNUCED: World Investment Report 1998, Trend and Determinants.
- 13) Fontagné Lionel: « *l'investissement étrangers direct et le commerce international* ».
- 14) Investissements arabes en Algérie, article du journal le Maghreb 01/10/2006.
- 15) Le gouvernement tunisien à procéder à la révision de la loi fondamental de l'exploration les gisements de pétrole 2000.
- 16) North D.C.: « *Economic performance through time* », the American Economic, Review 1994.

- 17)** OCDE/OECD: « *L'investissement direct étranger au service du développement: Optimiser les avantages, minimiser les couts* », Document de Synthèse, 2002.
- 18)** OCDE/Synthèse/OUV cité/ page N°08.
- 19)** OCDE/Synthèse/OUV cité/ page N°143/2002.
- 20)** Office national des statistiques (ONS).
- 21)** Organisation international du travail, base de données des principaux indicateurs su marché du travail.
- 22)** Rapport annuel de la banque centrale de Tunisie 2009.
- 23)** Rapport des IDE 2013 et perspectives 2014-FIPA-Tunisie juin 2014.
- 24)** Rapport du ministère des finances et de privatisation, direction de la politique économique générale « opportunité de mise en œuvre d'une politique de ciblage de l'inflation au Maroc », Kamal Louali, 2004.
- 25)** Revue région et développement : l'impact des IDE sur l'économie en développement 2004.
- 26)** Royaume du Maroc, bila des investissements dans le secteur de l'énergie et des mines septembre 2013.
- 27)** Statistique financières internationale et autres fichier de données du Fonds monétaire international.
- 28)** Tunisie année touristique 2008, BAB NET Tunisie.

❖ **Mémoires**

- 1)** Melle HAROUN Hayet : « *la problématique du foncier industriel et de l'investissement en Algérie* », mémoire en master 2 en droit des affaires, faculté de droit et des sciences économiques, université de Perpignan, 2004.
- 2)** Mme Hannache née Nahi Fazia : « *l'investissement étranger en Algérie dans le cadre de l'ordonnance n° 01-03 du 20 aout 2001 relative au développement de l'investissement* », mémoire de master 2 en droit des affaires, université de perpignan, faculté de droit et des sciences économiques, 2002.



Annexes

Annexes n°1 : Accords et conventions ratifiée par l'Algérie avec les pays d'Europe.

Pays	Nature de l'accord ou de la convention	Date de signature	Date de ratification	Durée de validité
Allemagne	Encouragement et protection réciproques des investissements	11/03/1996	07/10/2000	10
Autriche	Promotion et protection réciproques	17/06/2003	10/10/2004	-
Autriche	Des investissements			
	Non-double imposition et prévention contre l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	17/06/2003	28/05/2005	-
Belgique	Non-double imposition et l'établissement des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	15/12/1991	09/12/2002	-
Bulgarie	Promotion et protection réciproques des investissements	25/10/1998	07/04/2002	15
Bulgarie	Non-double imposition et prévention contre l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	25/10/1998	29/12/2004	-
Danemark	Promotion et protection réciproques des investissements	25/01/1999	30/12/2003	10
Espagne	Non-double imposition, prévention contre l'évasion fiscale en matière de recouvrement d'impôts sur le revenu et sur la fortune	07/10/2002	23/06/2003	-
Espagne	Promotion et protection réciproques des investissements	23/12/1994	25/03/1995	10
Finlande	Promotion et protection réciproques des investissements	11/12/2006	13/01/2005	20
France	Non-double imposition, prévention contre la fraude et l'évasion fiscale et l'établissement des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les successions	17/10/1999	07/04/2002	-
France	Encouragement et protection réciproques des investissements	13/02/1993	02/01/1994	10
Grèce	Promotion et protection réciproques des investissements	20/02/2000	20/07/2001	10
Italie	Promotion et protection réciproques des investissements	18/05/1991	05/10/1991	10
Italie	Non-double imposition,			



	prévention contre l'évasion fiscale en matière de recouvrement d'impôts sur le revenu et sur la fortune	03/02/1991	20/07/1991	-
Portugal	Promotion et protection réciproques des investissements	15/09/2004	28/05/2005	01
Portugal	Non-double imposition, prévention contre l'évasion fiscale et l'établissement des règles d'assistance réciproque en matière de recouvrement d'impôts sur le revenu et sur la fortune	02/12/2003	31/03/2005	-
République Tchèque	Promotion et protection réciproques des investissements	22/09/2000	07/04/2002	-
Roumanie	Encouragement et protection réciproque des investissements	28/06/1994	22/10/1994	-
Roumanie	Non- double imposition, prévention contre l'évasion fiscale en matière de recouvrement d'impôts sur le revenu et sur la fortune	28/06/1994	15/07/1995	-
Russie	Non- double imposition en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	10/03/2006	03/04/2006	-
Suède	Promotion et protection réciproque des investissements	15/02/2003	29/12/2004	20
Suisse	Encouragement et protection réciproque des investissements	30/11/2004	23/06/2005	15
Tchèque	Décret présidentiel portant ratification de l'accord de coopération économique et industrielle entre le Gouvernement de la république algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la république tchèque signé à Prague, le 21 novembre 2011	21/11/2011	13/06/2012	05
UE Belgo-luxembourgoise	Encouragement et protection réciproque des investissements	24/04/1991	05/10/1991	10
Ukraine	Non-double imposition et prévention contre l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune	14/12/2002	19/04/2004	-

Source : <http://www.andi.dz/index.php/fr/cadre-juridique/accords-conventions>

ANNEXES N°2 : les conventions internationales relatives aux organismes de financement des investissements, de garantie et d'arbitrage ratifiées par l'Algérie :

Nature de l'accord ou de la convention	organisme	Date de signature	Date de ratification
Convention portant création de l'Agence Multilatérale de Garantie des investissements (AMGI)	AMGI	30/10/1995	30/10/1995
Convention portant création de la Banque Maghrébine pour l'investissement et la commerce	BMICE	10/03/1991	03/06/1992
Extérieur entre les Etats de l'union du Maghreb Arabe, signée à Ras Lanouf (Libye).			
Convention pour le règlement des différends Relatifs aux investissements entre Etats et Ressortissants d'autres Etats (CIRDI)	CIRDI	30/10/1995	30/10/1995
Convention pour la reconnaissance et l'exécution Des sentences arbitrales étrangères, adoptée par la conférence des Nations Unies à New York	Nations Unies	10/06/1958	05/11/1988
Convention portant création de la Société Islamique de Garantie des investissements et de Crédit à l'Exportation	SIGICE	23/04/1996	23/04/1996

Source : <http://www.andi.da/index.php/fr/carte-juridique/accords-conventions>.

Annexe n°3: Classement Doing business 2013.

TABLEAU 1.1 Classement sur la facilité de faire des affaires

Classement	Économie	Réformes DB 2013	Classement	Économie	Réformes DB 2013	Classement	Économie	Réformes DB 2013
1	Singapour	0	63	Antigua-et-Barbuda	0	125	Honduras	0
2	RAS de Hong Kong (Chine)	0	64	Ghana	0	126	Bosnie-Herzégovine	2
3	Nouvelle-Zélande	1	65	République tchèque	3	127	Éthiopie	1
4	États-Unis	0	66	Bulgarie	1	128	Indonésie	1
5	Danemark	1	67	Azerbaïdjan	0	129	Bangladesh	1
6	Norvège	2	68	Dominique	1	130	Brésil	1
7	Royaume-Uni	1	69	Trinité-et-Tobago	2	131	Nigéria	0
8	Corée, Rép. de	4	70	République kirghize	0	132	Inde	1
9	Géorgie	6	71	Turquie	2	133	Cambodge	1
10	Australie	1	72	Roumanie	2	134	Tanzanie	1
11	Finlande	0	73	Italie	2	135	Cisjordanie et Gaza	1
12	Malaisie	2	74	Seychelles	0	136	Lesotho	2
13	Suède	0	75	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0	137	Ukraine	3
14	Islande	0	76	Mongolie	3	138	Philippines	0
15	Irlande	2	77	Bahamas	0	139	Équateur	0
16	Taiwan (Chine)	2	78	Grèce	3	140	Sierra Leone	2
17	Canada	1	79	Brunéi Darussalam	2	141	Tadjikistan	1
18	Thaïlande	2	80	Vanuatu	0	142	Madagascar	1
19	Maurice	2	81	Sri Lanka	4	143	Soudan	0
20	Allemagne	2	82	Koweït	0	144	République arabe syrienne	1
21	Estonie	0	83	Moldavie	2	145	République islamique d'Iran	1
22	Arabie Saoudite	2	84	Croatie	1	146	Mozambique	0
23	Ex-République yougoslave de Macédoine	1	85	Albanie	2	147	Gambie	0
24	Japon	1	86	Serbie	3	148	Bhoutan	0
25	Lettonie	0	87	Namibie	1	149	Libéria	3
26	Émirats arabes unis	3	88	Barbade	0	150	États fédérés de Micronésie	0
27	Lituanie	2	89	Uruguay	2	151	Mali	1
28	Suisse	0	90	Jamaïque	2	152	Algérie	1
29	Autriche	0	91	Chine	2	153	Burkina Faso	0
30	Portugal	3	92	Îles Salomon	0	154	Ouzbékistan	4
31	Pays-Bas	4	93	Guatémala	1	155	Bolivie	0
32	Arménie	2	94	Zambie	1	156	Togo	1
33	Belgique	0	95	Maldives	0	157	Malawi	1
34	France	0	96	Saint-Kitts-et-Nevis	0	158	Comores	2
35	Slovénie	3	97	Maroc	1	159	Burundi	4
36	Cyprès	1	98	Kosovo	2	160	Sao Tomé-et-Principe	0
37	Chili	0	99	Viet Nam	1	161	Cameroun	1
38	Israël	1	100	Grenade	1	162	Guinée équatoriale	0
39	Afrique du Sud	1	101	Îles Marshall	0	163	République démocratique populaire lao	3
40	Qatar	1	102	Malte	0	164	Suriname	0
41	Porto Rico (États-Unis)	1	103	Paraguay	0	165	Iraq	0
42	Bahreïn	0	104	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	166	Sénégal	0
43	Pérou	2	105	Belize	1	167	Mauritanie	0
44	Espagne	2	106	Jordanie	0	168	Afghanistan	0
45	Colombie	1	107	Pakistan	0	169	Timor-Leste	0
46	République slovaque	4	108	Népal	0	170	Gabon	0
47	Oman	1	109	République arabe d'Égypte	0	171	Djibouti	0
48	Mexique	2	110	Costa Rica	4	172	Angola	1
49	Kazakhstan	3	111	Palaos	0	173	Zimbabwe	0
50	Tunisie	0	112	Fédération de Russie	2	174	Haiti	0
51	Monténégro	2	113	Salvador	1	175	Bénin	4
52	Rwanda	2	114	Guyane	0	176	Niger	1
53	Sainte-Lucie	0	115	Liban	0	177	Côte d'Ivoire	0
54	Hongrie	3	116	République dominicaine	0	178	Guinée	3
55	Pologne	4	117	Kiribati	0	179	Guinée-Bissau	0
56	Luxembourg	0	118	République du Yémen	0	180	République bolivarienne du Venezuela	0
57	Samoa	0	119	Nicaragua	0	181	Congo, Rép. Dém. du	1
58	Bélarus	2	120	Ouganda	1	182	Érythrée	0
59	Botswana	1	121	Kenya	1	183	Congo, Rép. du	2
60	Fidji	1	122	Cap-Vert	0	184	Tchad	1
61	Panama	3	123	Swaziland	1	185	République centrafricaine	0
62	Tonga	0	124	Argentine	0			

Source: <http://francais.doing-business.org/>.

Annexe n°4 : classements Doing business 2014

TABLEAU 1.1 Classements sur la facilité de faire des affaires

Classe- ment	Economie	Réformes DB2014	Classe- ment	Economie	Réformes DB2014	Classe- ment	Economie	Réformes DB2014
1	Singapour	2	64	Sainte-Lucie	0	127	Honduras	0
2	RAS de Hong Kong (Chine)	1	65	Italie	3	128	Égypte, République arabe d'	0
3	Nouvelle-Zélande	1	66	Trinité-et-Tobago	1	129	Kenya	0
4	États-Unis d'Amérique	0	67	Ghana	0	130	Bangladesh	1
5	Danemark	0	68	République kirghize	0	131	Bosnie-Herzégovine	0
6	Malaisie	3	69	Turquie	3	132	Ouganda	1
7	Corée, République de	1	70	Azerbaïdjan	3	133	Yémen, République du	0
8	Géorgie	1	71	Antigua-et-Barbuda	0	134	Inde	0
9	Norvège	0	72	Grèce	3	135	Équateur	1
10	Royaume-Uni	2	73	Roumanie	3	136	Lesotho	1
11	Australie	1	74	Vanuatu	1	137	Cambodge	0
12	Finlande	0	75	République tchèque	1	138	Cisjordanie et Gaza	1
13	Islande	1	76	Mongolie	3	139	Mozambique	2
14	Suède	1	77	Dominique	0	140	Burundi	6
15	Irlande	0	78	Moldova	3	141	Bhoutan	2
16	Taiwan, Chine	0	79	Guatemala	3	142	Sierra Leone	0
17	Lituanie	2	80	Seychelles	0	143	Tadjikistan	2
18	Thaïlande	1	81	Saint-Marin	0	144	Libéria	2
19	Canada	0	82	Saint-Vincent-et-les Grenadines	0	145	Tanzanie	2
20	Maurice	3	83	Zambie	1	146	Ouzbékistan	6
21	Allemagne	0	84	Bahamas	2	147	Nigéria	0
22	Estonie	1	85	Sri Lanka	4	148	Madagascar	2
23	Émirats arabes unis	3	86	Kosovo	3	149	Soudan	0
24	Lettonie	4	87	Maroc, Royaume du	3	150	Gambie	1
25	Macédoine, ex-République yougoslave de	6	88	Uruguay	1	151	Iraq	0
26	Arabie saoudite, royaume d'	0	89	Croatie	5	152	Iran, République islamique d'	0
27	Japon	0	90	Albanie	1	153	Algérie	0
28	Pays-Bas	2	91	Barbade	0	154	Burkina Faso	1
29	Suisse	0	92	Fédération de Russie	5	155	Mali	0
30	Autriche	0	93	Serbie	0	156	Micronésie, États fédérés de	0
31	Portugal	1	94	Jamaïque	3	157	Togo	3
32	Rwanda	8	95	Maldives	1	158	Comores	1
33	Slovénie	1	96	Chine	2	159	République démocratique populaire lao	1
34	Chili	1	97	Îles Salomon	0	160	Djibouti	3
35	Israël	2	98	Namibie	0	161	Suriname	2
36	Belgique	0	99	Viet Nam	2	162	Bolivie	0
37	Arménie	2	100	Palao	2	163	Gabon	3
38	France	1	101	Saint-Kitts-et-Nevis	0	164	Afghanistan, République islamique d'	2
39	Cypre	0	102	Costa Rica	2	165	République arabe syrienne	0
40	Porto Rico (États-Unis d'Amérique)	0	103	Malte	1	166	Guinée équatoriale	0
41	Afrique du Sud	1	104	Koweït	1	167	Côte d'Ivoire	4
42	Pérou	0	105	Népal	1	168	Cameroun	0
43	Colombie	2	106	Belize	0	169	Sao Tomé-et-Principe	0
44	Monténégro	2	107	Grenade	0	170	Zimbabwe	0
45	Pologne	2	108	Philippines	3	171	Malawi	1
46	Bahreïn	1	109	Paraguay	1	172	Timor-Leste	0
47	Oman	0	110	Pakistan	0	173	Mauritanie, République islamique de	1
48	Qatar	1	111	Liban	0	174	Bénin	2
49	République slovaque	0	112	Ukraine	8	175	Guinée	3
50	Kazakhstan	2	113	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	176	Niger	2
51	Tunisie	0	114	Îles Marshall	0	177	Haïti	0
52	Espagne	1	115	Guyane	1	178	Sénégal	1
53	Mexique	3	116	Brésil	0	179	Angola	0
54	Hongrie	0	117	République dominicaine	0	180	Guinée-Bissau	1
55	Panama	4	118	El Salvador	1	181	Venezuela	1
56	Botswana	1	119	Jordanie	0	182	Myanmar	1
57	Tonga	1	120	Indonésie	1	183	Congo, République démocratique du	3
58	Bulgarie	0	121	Cap-Vert	2	184	Érythrée	0
59	Brunéi Darussalam	1	122	Kiribati	0	185	Congo, République du	3
60	Luxembourg	0	123	Swaziland	2	186	Soudan du Sud	0
61	Samoa	0	124	Nicaragua	2	187	Libye	0
62	Fidji	0	125	Éthiopie	0	188	République centrafricaine	1
63	Bélarus	4	126	Argentine	1	189	Tchad	1

Source: <http://francais.doing-business.org/>.

Annexe n°5: Classement Doing Business 2015

Economie	Facilité de Faire des Affaires ▲	Création d'Entreprise	Octroi de Permis de Construire	Raccordement à l'électricité	Transfert de Propriété	Obtention de Prêts	Protection des investisseurs minoritaires	Paiement des Taxes et Impôts	Commerce Transfrontalier	Exécution des Contrats	Règlement de l'insolvabilité
Singapour	1	6	2	11	24	17	3	5	1	1	19
Nouvelle-Zélande	2	1	13	48	2	1	1	22	27	9	28
RAS de Hong Kong, Chine	3	8	1	13	96	23	2	4	2	6	25
Danemark	4	25	5	14	8	23	17	12	7	34	9
Corée, République de	5	17	12	1	79	36	21	25	3	4	5
Norvège	6	22	27	25	5	61	12	15	24	8	8
États-Unis *	7	46	41	61	29	2	25	47	16	41	4
Royaume-Uni	8	45	17	70	68	17	4	16	15	36	13
Finlande	9	27	33	33	38	36	76	21	14	17	1
Australie	10	7	19	55	53	4	71	39	49	12	14
Suède	11	32	18	7	18	61	32	35	4	21	17
Islande	12	31	56	9	23	52	28	46	39	3	15
Irlande	13	19	128	67	50	23	6	6	5	18	21
Allemagne	14	114	8	3	89	23	51	68	18	13	3
Géorgie	15	5	3	37	1	7	43	38	33	23	122
Canada	16	2	118	150	55	7	7	9	23	65	6
Estonie	17	26	20	56	13	23	56	28	6	32	37
Malaisie	18	13	28	27	75	23	5	32	11	29	36
Taiwan, Chine	19	15	11	2	40	52	30	37	32	93	18
Suisse	20	69	45	5	16	52	78	18	22	22	41
Autriche	21	101	78	24	35	52	32	72	19	5	16
Émirats arabes unis	22	58	4	4	4	89	43	1	8	121	92
Letttonie	23	36	47	89	32	23	49	24	28	16	40
Lituanie	24	11	15	105	9	23	78	44	21	14	67
Portugal	25	10	58	47	25	89	51	64	29	27	10
Thaïlande	26	75	6	12	28	89	25	62	36	25	45
Pays-Bas	27	21	100	90	58	71	94	23	13	19	12
Maurice	28	29	117	41	98	36	28	13	17	44	43
Japon *	29	83	83	28	73	71	35	122	20	26	2
Macédoine, ex-République yougoslave de SUBNATIONAL	30	3	89	88	74	36	21	7	85	87	35
France	31	28	86	60	126	71	17	95	10	10	22
Pologne	32	85	137	64	39	17	35	87	41	52	32
Espagne	33	74	105	74	66	52	30	76	30	69	23
Colombie SUBNATIONAL	34	84	61	92	42	2	10	146	93	168	30
Pérou	35	89	87	86	26	12	40	57	55	100	76
Monténégro SUBNATIONAL	36	56	138	63	87	4	43	98	52	136	33
Slovaquie	37	77	110	100	11	36	100	100	71	55	31
Bulgarie	38	49	101	125	57	23	14	89	57	75	38
Mexique * SUBNATIONAL	39	67	108	116	110	12	62	105	44	57	27
Israël	40	53	121	109	135	36	11	97	12	111	24
Chili	41	59	62	49	45	71	56	29	40	64	73
Belgique	42	14	82	99	171	89	40	81	26	10	11
Afrique du Sud	43	61	32	158	97	52	17	19	100	46	39

République tchèque	44	110	139	123	31	23	83	119	58	37	20
Arménie	45	4	81	131	7	36	49	41	110	119	69
Rwanda	46	112	34	62	15	4	117	27	164	62	101
Porto Rico (Etats-Unis)	47	48	158	32	163	7	78	133	84	92	7
Roumanie	48	38	140	171	63	7	40	52	65	51	46
Arabie saoudite	49	109	21	22	20	71	62	3	92	108	163
Qatar	50	103	23	40	36	131	122	1	61	104	47
Slovénie	51	15	90	31	90	116	14	42	53	122	42
Panama SUBNATIONAL	52	38	63	29	61	17	76	166	9	84	132
Bahreïn	53	131	7	73	17	104	104	8	64	123	87
Hongrie	54	57	103	162	52	17	110	88	72	20	64
Turquie	55	79	136	34	54	89	13	56	90	38	109
Italie SUBNATIONAL	56	46	116	102	41	89	21	141	37	147	29
Bélarus	57	40	51	148	3	104	94	60	145	7	68
Jamaïque	58	20	26	111	126	12	71	147	115	117	59
Luxembourg	59	82	50	42	137	165	117	20	35	2	62
Tunisie	60	100	85	38	71	116	78	82	50	78	54
Grèce	61	52	88	80	116	71	62	59	48	155	52
Russie, Fédération de * SUBNATIONAL	62	34	156	143	12	61	100	49	155	14	65
Moldova, République de SUBNATIONAL	63	35	175	149	22	23	56	70	152	42	58
Chypre	64	64	148	160	112	61	14	50	34	113	51
Croatie	65	88	178	59	92	61	62	36	86	54	56
Oman	66	123	49	79	19	116	122	10	60	130	112
Samoa	67	33	57	20	48	151	71	96	80	83	124
Albanie SUBNATIONAL	68	41	157	152	118	36	7	131	95	102	44
Tonga	69	51	14	35	174	36	161	73	78	48	133
Ghana	70	96	106	71	43	36	56	101	120	96	161
Maroc SUBNATIONAL	71	54	54	91	115	104	122	66	31	81	113
Mongolie	72	42	74	142	30	61	17	84	173	24	90
Guatemala SUBNATIONAL	73	98	122	18	65	12	174	54	102	143	155
Botswana	74	149	93	103	51	61	106	67	157	61	49
Kosovo SUBNATIONAL	75	42	135	112	34	23	62	63	118	138	164
Vanuatu	76	137	80	115	91	36	135	48	113	77	103
Kazakhstan	77	55	154	97	14	71	25	17	185	30	63
Viet Nam	78	125	22	135	33	36	117	173	75	47	104
Trinité-et-Tobago	79	71	113	21	159	36	62	113	76	180	66
Azerbaïdjan	80	12	150	159	10	104	51	33	166	31	94
Fidji	81	160	73	75	64	71	110	107	116	59	91
Uruguay	82	60	162	39	146	52	110	140	83	106	57
Costa Rica SUBNATIONAL	83	118	52	46	47	89	181	121	47	129	89
République dominicaine SUBNATIONAL	84	113	96	119	82	89	83	80	24	73	158
Seychelles	85	127	48	130	78	171	56	43	42	103	61
Koweït	86	150	98	93	69	116	43	11	117	131	127

Îles Salomon	87	93	36	45	156	71	92	58	87	150	139
Namibie	88	156	25	66	173	61	87	85	136	53	81
Antigua-et-Barbuda	89	102	30	17	141	151	35	159	89	76	114
Chine * SUBNATIONAL	90	128	179	124	37	71	132	120	98	35	53
Serbie SUBNATIONAL	91	66	186	84	72	52	32	165	96	96	48
Paraguay	92	126	43	51	60	71	166	111	150	90	106
Saint-Marin	93	132	112	6	111	180	110	34	59	33	111
Malte	94	136	109	114	83	171	51	26	43	107	86
Philippines SUBNATIONAL	95	161	124	16	108	104	154	127	65	124	50
Ukraine	96	76	70	185	59	17	109	108	154	43	142
Dominique	97	63	43	53	149	131	87	94	88	148	121
Bahamas	97	95	92	50	179	131	141	31	63	125	60
Sri Lanka	99	104	60	100	131	89	51	158	69	165	72
Sainte-Lucie	100	72	39	23	132	151	141	69	122	145	100
Brunéi-Darussalam	101	179	53	42	162	89	110	30	46	139	88
Kirghizistan	102	9	42	168	6	36	35	136	183	56	157
Saint-Vincent-et-les Grenadines	103	80	35	8	155	151	71	93	45	101	189
Liban	104	119	164	57	106	116	106	40	97	110	136
Honduras SUBNATIONAL	104	138	103	110	81	7	174	153	70	166	140
Barbade	106	94	147	118	144	116	177	92	38	160	26
Bosnie-Herzégovine SUBNATIONAL	107	147	182	163	88	36	83	151	104	95	34
Népal	108	104	91	85	27	116	71	126	171	134	82
El Salvador SUBNATIONAL	109	121	155	144	56	71	154	161	73	82	79
Swaziland	110	145	55	140	129	61	110	74	127	173	80
Zambie	111	68	99	126	152	23	83	78	177	98	95
Égypte SUBNATIONAL	112	73	142	106	84	71	135	149	99	152	126
Palau	113	111	66	98	21	71	183	132	105	127	167
Indonésie * SUBNATIONAL	114	155	153	78	117	71	43	160	62	172	75
Équateur	115	165	59	120	80	89	117	138	114	88	151
Maldives	116	50	24	108	169	116	135	134	132	91	135
Jordanie	117	86	126	44	107	185	154	45	54	114	145
Belize	118	148	69	54	120	160	169	61	91	170	71
Nicaragua SUBNATIONAL	119	120	134	95	134	89	172	164	74	70	110
Brésil *	120	167	174	19	138	89	35	177	123	118	55
Saint-Kitts-et-Nevis	121	87	16	10	170	151	87	137	67	116	189
Cap-Vert	122	78	114	133	62	104	170	91	101	39	189
Guyane	123	99	38	155	103	165	135	115	82	71	150
Argentine	124	146	181	104	119	71	62	170	128	63	83
Bhoutan	125	92	131	72	86	71	104	86	165	74	189
Grenade	126	80	40	77	128	131	141	106	51	144	189
Mozambique	127	107	84	164	101	131	94	123	129	164	107
Lesotho	128	108	161	117	93	151	106	109	147	115	120
Pakistan * SUBNATIONAL	128	116	125	146	114	131	21	172	108	161	78

Annexes

Iran, République islamique d'	130	62	172	107	161	89	154	124	148	66	138
Tanzanie	131	124	169	87	123	151	141	148	137	45	105
Éthiopie	132	168	28	82	104	165	154	112	168	50	74
Papouasie-Nouvelle-Guinée	133	130	141	26	85	165	94	110	138	181	141
Kiribati	134	122	65	167	139	160	154	14	81	60	189
Cambodge	135	184	183	139	100	12	92	90	124	178	84
Kenya <small>SUBNATIONAL</small>	136	143	95	151	136	116	122	102	153	137	134
Yémen, République du	137	140	68	122	44	185	162	135	134	85	154
Gambie	138	159	71	138	113	160	162	180	77	49	102
Îles Marshall	139	70	10	68	189	71	183	128	68	58	168
Sierra Leone	140	91	120	172	158	151	62	130	133	109	143
Ouzbékistan	141	65	149	145	143	104	100	118	189	28	77
Inde * <small>SUBNATIONAL</small>	142	158	184	137	121	36	7	156	126	186	137
Cisjordanie et Gaza	143	162	173	83	99	116	141	51	130	105	189
Gabon	144	135	76	129	181	104	146	154	135	156	125
Micronésie, États fédérés	145	151	37	30	189	61	186	114	106	162	118
Mali	146	169	97	132	133	131	146	145	163	128	108
Côte d'Ivoire	147	44	180	161	124	131	146	175	158	72	85
Lao, République démocratique populaire	148	154	107	128	77	116	178	129	156	99	189
Togo	149	134	170	134	182	131	122	163	112	134	93
Ouganda	150	166	163	184	125	131	110	104	161	80	98
Bénin	151	117	64	173	165	116	135	178	121	167	115
Burundi	152	18	133	182	48	171	94	124	169	158	144
São Tomé-et-Principe	153	23	46	57	148	185	183	162	111	179	162
Algérie	154	141	127	147	157	171	132	176	131	120	97
Djibouti	155	163	146	176	154	180	162	75	56	171	70
Iraq	156	142	9	36	109	180	146	52	178	141	189
Bolivie	157	171	129	127	130	116	160	189	125	111	96
Cameroun	158	133	166	52	172	116	117	181	160	159	123
Comores	159	173	31	81	105	131	122	167	144	177	189
Soudan	160	139	160	136	46	165	174	139	162	163	156
Sénégal	161	90	151	183	167	131	122	183	79	142	99
Suriname	162	181	79	69	178	171	171	71	106	184	130
Madagascar	163	37	177	189	153	180	87	65	109	146	129
Malawi	164	157	72	181	76	151	132	103	170	154	166
Guinée équatoriale	165	186	94	95	145	104	122	171	143	67	189
Tadjikistan	166	106	168	178	70	116	56	169	188	40	149
Burkina Faso	167	153	75	177	147	131	122	152	174	153	115
Niger	168	177	119	165	95	131	146	155	179	132	128
Guinée	169	175	159	154	122	131	162	184	141	133	119
Nigéria * <small>SUBNATIONAL</small>	170	129	171	187	185	52	62	179	159	140	131

Source: <http://francais.doing business.org/>.

Annexe n°6

Procédure de démarrage pour créer une entreprise (2005-2009)

Country Name	2005	2006	2007	2008	2009
Afghanistan	4	4	4	4	4
Afrique du Sud	9	9	8	6	6
Albanie	11	11	10	7	6
Algérie	13	13	13	13	13
Mali	12	12	10	10	6
Malte	-	-	-	-	-
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	6	6	6	6	6
Togo	13	13	13	13	7
Tonga	4	4	4	4	4
Trinité-et-Tobago	9	9	9	9	9
Tunisie	10	10	10	10	10
Turkménistan	-	-	-	-	-
Turquie	6	6	6	6	6
Tuvalu	-	-	-	-	-

Temps nécessaire pour enregistrer une entreprise(2005-2009)

Country Name	2005	2006	2007	2008	2009
Afghanistan	9	9	9	9	7
Afrique du Sud	33	33	31	22	22
Albanie	40	38	36	9	6
Algérie	24	24	24	24	24
Mali	27	42	25	25	8
Malte	-	-	-	-	-
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	12	12	12	12	12
Maurice	46	46	7	6	6
Mauritanie	82	82	50	19	19
Mexique	30	8	8	9	8
Togo	63	62	60	60	84
Tonga	32	32	32	25	25
Trinité-et-Tobago	74	41	41	41	41
Tunisie	11	11	11	11	11
Turkménistan	-	-	-	-	-
Turquie	6	6	6	6	6
Tuvalu	-	-	-	-	-

Procédures de démarrage pour créer une entreprise (2010-2014)

Country Name	2010	2011	2012	2013	2014
Afghanistan	4	4	4	3	3
Afrique du Sud	6	5	5	5	5
Albanie	6	6	5	5	5
Algérie	13	13	13	13	13
Mali	6	4	4	5	5
Malte	-	11	11	11	11
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	6	6	6	5	5
Togo	7	7	6	7	6
Tonga	4	4	4	4	4
Trinité-et-Tobago	8	8	8	7	7
Tunisie	10	10	10	10	10
Turkménistan	-	-	-	-	-
Turquie	6	6	6	6	7
Tuvalu	-	-	-	-	-

Temps nécessaire pour enregistrer une entreprise(2010-2014)

Country Name	2010	2011	2012	2013	2014
Afghanistan	7	7	7	5	7
Afrique du Sud	22	19	19	19	19
Albanie	6	6	5	5	5
Algérie	24	24	24	24	22
Mali	8	8	8	11	11
Malte	-	40	40	40	35
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	12	12	12	11	11
Togo	84	84	38	19	10
Tonga	25	16	16	16	16
Trinité-et-Tobago	40	40	40	36	12
Tunisie	11	11	11	11	11
Turkménistan	-	-	-	-	-
Turquie	6	6	6	6	7
Tuvalu	-	-	-	-	-

Annexe n°7

Nouvelle entreprise enregistrées
(2005-2009)

Country Name	2005	2006	2007	2008	2009
Afghanistan	2 486	2 252	2 276	2 720	4 043
Afrique du Sud	227624	264726	258091	291323	253217
Albanie	1 245	1 417	2 176	3 005	2 045
Algérie	10 361	8 864	7 955	11 120	10 661
Mali	-	-	-	-	-
Malte	2 407	2 979	2 685	2 764	2 612
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	11 292	17 523	24 676	26 280	26 166
Togo	-	19	39	53	400
Tonga	131	108	150	103	560
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-
Tunisie	5 578	6 368	8 997	8 297	9 138
Turkménistan	-	-	-	-	-
Turquie	45 775	51 027	54 101	47 983	42 237
Tuvalu	-	-	-	-	-

Nouvelle entreprise enregistrée
(2010-2012)

Country Name	2010	2011	2012
Afghanistan	4 558	5 739	2 289
Afrique du Sud	199754	165323	217 624
Albanie	2 088	1 849	1 886
Algérie	9 564	12 256	13 938
Mali	-	-	-
Malte	3 061	3 384	3 953
Mariannes	-	-	-
Maroc	-	-	-
Togo	388	398	451
Tonga	139	116	114
Trinité-et-Tobago	-	-	-
Tunisie	11317	11 307	-
Turkménistan	-	-	-
Turquie	50414	53 383	38823
Tuvalu	-	-	-

Source : www.Banque Mondiale.org

Annexe n°8

Evolution du PIB (2000-2004).

Evaluation du PIB (2005-2009).

Country Name	2000	2001	2002	2003	2004
Afghanistan	-	-	-	8,4	1,1
Afrique du Sud	4,2	2,7	3,7	2,9	4,6
Albanie	7,3	7,0	2,9	5,7	5,9
Algérie	2,2	4,6	5,6	7,2	4,3
Mali	3,2	12,1	4,2	7,4	2,2
Malte	6,8	-1,5	2,8	0,1	-0,5
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	1,6	7,6	3,3	6,3	4,8
Togo	-0,8	-1,6	-0,9	5,0	2,1
Tonga	3,4	3,6	3,4	2,2	1,0
Trinité-et-Tobago	6,1	4,1	8,0	14,4	7,9
Tunisie	4,7	4,2	1,7	5,4	5,6
Turkménistan	5,5	4,3	0,3	3,3	5,0
Turquie	6,8	-5,7	6,2	5,3	9,4
Tuvalu	-1,0	1,6	7,9	-3,3	-1,4

Country Name	2005	2006	2007	2008	2009
Afghanistan	11,2	5,6	13,7	3,6	21,0
Afrique du Sud	5,3	5,6	5,4	3,2	-1,5
Albanie	5,5	5,0	5,9	7,5	3,4
Algérie	5,9	1,7	3,4	2,0	1,6
Mali	6,1	8,6	4,3	5,0	4,5
Malte	3,7	2,2	4,3	3,9	-2,8
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	3,0	7,8	2,7	5,6	4,8
Togo	1,2	4,1	2,3	2,2	3,5
Tonga	2,4	-1,6	-4,1	0,9	3,2
Trinité-et-Tobago	5,8	13,7	4,8	3,4	-4,4
Tunisie	3,8	5,7	6,2	4,7	3,6
Turkménistan	13,0	11,0	11,1	14,7	6,1
Turquie	8,4	6,9	4,7	0,7	-4,8
Tuvalu	-3,8	2,1	6,4	8,0	-4,4

Evaluation du PIB (2010-2013)

Country Name	2010	2011	2012	2013
Afghanistan	8,4	6,1	14,4	1,9
Afrique du Sud	3,0	3,2	2,2	2,2
Albanie	3,7	2,5	1,6	1,4
Algérie	3,6	2,8	3,3	2,8
Mali	5,8	2,7	-0,4	2,1
Malte	4,3	1,4	1,1	2,9
Mariannes	-	-	-	-
Maroc	3,6	5,0	2,7	4,4
Togo	4,0	4,9	5,9	5,1
Tonga	3,3	2,9	0,8	0,5
Trinité-et-Tobago	0,2	-1,6	1,5	1,6
Tunisie	3,2	-0,5	4,7	2,5
Turkménistan	9,2	14,7	11,1	10,2
Turquie	9,2	8,8	2,1	4,1
Tuvalu	-2,7	8,5	0,2	1,3

Source : www.Banque Mondiale.org

Annexe n°9

Evolution du RNB par habitant
(2000-2004).

Country Name	2000	2001	2002	2003	2004
Afghanistan	-	-	860\$	920\$	920\$
Afrique du Sud	7 690\$	7 850\$	8 200\$	8 490\$	9 070\$
Albanie	4 370\$	4 860\$	5 060\$	5 480\$	5 960\$
Algérie	7 450\$	8 030\$	8 420\$	9 100\$	9 570\$
Mali	990\$	1 050\$	1 070\$	1 180\$	1 190\$
Malte	18570\$	18440\$	19450\$	19620\$	19700\$
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	3 420\$	3 720\$	3 870\$	4 170\$	4 460\$
Togo	1 010\$	990\$	980\$	1 020\$	1 040\$
Tonga	3 700\$	3 860\$	4 090\$	4 200\$	4 340\$
Trinité-et-Tobago	12960\$	13990\$	15410\$	17760\$	20210\$
Tunisie	5 650\$	5 980\$	6 120\$	6 540\$	7 010\$
Turkménistan	3 980\$	4 340\$	4 380\$	4 640\$	4 940\$
Turquie	9 180\$	8 510\$	8 630\$	8 770\$	10150\$
Tuvalu	-	4 750\$	5 890\$	4 130\$	4 590\$

Evolution du RNB par habitant
(2005-2009).

Country Name	2005	2006	2007	2008	2009
Afghanistan	1020\$	1 080\$	1 230\$	1 260\$	1 500\$
Afrique du Sud	9 720\$	10440\$	10980\$	11410\$	11260\$
Albanie	6 490\$	7 350\$	7 870\$	8 810\$	9 200\$
Algérie	10270\$	10670\$	11430\$	11740\$	11790\$
Mali	1 270\$	1 370\$	1 420\$	1 480\$	1 490\$
Malte	20070\$	21470\$	22680\$	25140\$	24420\$
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	4 710\$	5 180\$	5 420\$	5 750\$	5 950\$
Togo	1 060\$	1 110\$	1 140\$	1 030\$	1 050\$
Tonga	4 500\$	4 620\$	4 540\$	4 630\$	4 790\$
Trinité-et-Tobago	21580\$	25080\$	27010\$	28350\$	26920\$
Tunisie	7 360\$	7 980\$	8 540\$	8 990\$	9 390\$
Turkménistan	5 390\$	6 360\$	7 170\$	8 070\$	8 440\$
Turquie	11390\$	12890\$	13890\$	15000\$	14460\$
Tuvalu	4 570\$	4 620\$	5 420\$	5 430\$	5 620\$

Evolution du RNB par habitant (2010-2013).

Country Name	2010	2011	2012	2013
Afghanistan	1 610\$	1 700\$	1 940\$	1 960\$
Afrique du Sud	11590\$	11980\$	12260\$	12530\$
Albanie	9 200\$	9 610\$	9 590\$	9 950\$
Algérie	12230\$	12490\$	12860\$	13070\$
Mali	1 560\$	1 590\$	1 550\$	1 540\$
Malte	26060\$	26760\$	26410\$	27020\$
Mariannes	-	-	-	-
Maroc	6 160\$	6 490\$	6 670\$	7 000\$
Togo	1 060\$	1 080\$	1 140\$	1 180\$
Tonga	4 930\$	5 210\$	5 370\$	5 450\$
Trinité-et-Tobago	27220\$	24990\$	25500\$	26220\$
Tunisie	9 680\$	9 720\$	10310\$	10610\$
Turkménistan	8 990\$	10060\$	11050\$	12920\$
Turquie	16030\$	17730\$	18060\$	18570\$
Tuvalu	5 050\$	5 120\$	5 160\$	5 260\$

Source : www.Banque Mondiale.org

Annexe n°10 : Indice de développement humain.

Table 2: Human Development Index trends, 1980-2013

HDI rank	Country	Human Development Index (HDI) value, 1980	Human Development Index (HDI), 1990	Human Development Index (HDI) value, 2000	Human Development Index (HDI) value, 2005	Human Development Index (HDI) value, 2008	Human Development Index (HDI) value, 2010	Human Development Index (HDI) value, 2011	Human Development Index (HDI) value, 2012	Human Development Index (HDI) value, 2013	HDI rank, 2012	HDI rank, 2013 ^a	Average annual HDI growth (%), 1980-1990	Average annual HDI growth (%), 1990-2000	Average annual HDI growth (%), 2000-2013
		Very high human development													
1	Norway	0.793	0.841	0.910	0.935	0.937	0.939	0.941	0.943	0.944	1	0	0.59	0.80	0.28
2	Australia	0.841	0.866	0.898	0.912	0.922	0.926	0.928	0.931	0.933	2	0	0.29	0.37	0.29
3	Switzerland	0.806	0.829	0.886	0.901	0.903	0.915	0.914	0.916	0.917	3	1	0.29	0.66	0.27
4	Netherlands	0.783	0.826	0.874	0.888	0.901	0.904	0.914	0.915	0.915	4	3	0.53	0.57	0.35
5	United States	0.825	0.858	0.883	0.897	0.905	0.908	0.911	0.912	0.914	5	-2	0.39	0.29	0.26
6	Germany	0.739	0.782	0.854	0.887	0.902	0.904	0.908	0.911	0.911	6	-1	0.57	0.89	0.51
7	New Zealand	0.793	0.821	0.873	0.894	0.899	0.903	0.904	0.908	0.910	7	1	0.35	0.62	0.32
8	Canada	0.809	0.848	0.867	0.892	0.896	0.896	0.900	0.901	0.902	8	1	0.48	0.21	0.31
9	Singapore	..	0.744	0.800	0.840	0.868	0.894	0.896	0.899	0.901	12	14	..	0.72	0.92
10	Denmark	0.781	0.806	0.859	0.891	0.896	0.898	0.899	0.900	0.900	10	-1	0.31	0.63	0.37
11	Ireland	0.734	0.775	0.862	0.890	0.902	0.899	0.900	0.901	0.899	8	-6	0.54	1.08	0.32
12	Sweden	0.776	0.807	0.889	0.887	0.891	0.895	0.896	0.897	0.898	11	-1	0.38	0.98	0.08
13	Iceland	0.754	0.800	0.858	0.888	0.886	0.886	0.890	0.893	0.895	13	0	0.59	0.70	0.32
14	United Kingdom	0.735	0.768	0.863	0.888	0.890	0.895	0.891	0.890	0.892	14	-2	0.45	1.18	0.25
15	Hong Kong, China (SAR)	0.698	0.775	0.810	0.839	0.877	0.882	0.886	0.889	0.891	15	2	1.06	0.43	0.74
15	Korea (Republic of)	0.628	0.731	0.819	0.856	0.874	0.882	0.886	0.888	0.891	16	5	1.52	1.14	0.65
17	Japan	0.772	0.817	0.858	0.873	0.881	0.884	0.887	0.888	0.890	16	-2	0.57	0.48	0.28
18	Liechtenstein	0.882	0.887	0.888	0.889	16
19	Israel	0.749	0.785	0.849	0.869	0.877	0.881	0.885	0.886	0.888	19	-1	0.48	0.78	0.34
20	France	0.722	0.779	0.848	0.867	0.875	0.879	0.882	0.884	0.884	20	0	0.76	0.85	0.33
21	Austria	0.736	0.786	0.835	0.851	0.868	0.877	0.879	0.880	0.881	21	3	0.67	0.61	0.41
21	Belgium	0.753	0.805	0.873	0.865	0.873	0.877	0.880	0.880	0.881	21	1	0.68	0.81	0.07
21	Luxembourg	0.729	0.786	0.866	0.876	0.882	0.881	0.881	0.880	0.881	21	-6	0.75	0.98	0.13
24	Finland	0.752	0.792	0.841	0.869	0.878	0.877	0.879	0.879	0.879	24	-7	0.52	0.60	0.34
25	Slovenia	..	0.769	0.821	0.855	0.871	0.873	0.874	0.874	0.874	25	-2	..	0.66	0.48
26	Italy	0.718	0.763	0.825	0.858	0.868	0.869	0.872	0.872	0.872	26	-2	0.60	0.78	0.43
27	Spain	0.702	0.755	0.826	0.844	0.857	0.864	0.868	0.869	0.869	27	1	0.74	0.90	0.39

28	Czech Republic	..	0.762	0.806	0.845	0.856	0.858	0.861	0.861	0.861	28	1	..	0.56	0.52
29	Greece	0.713	0.749	0.798	0.853	0.858	0.856	0.854	0.854	0.853	29	-2	0.49	0.64	0.51
30	Brunei Darussalam	0.740	0.786	0.822	0.838	0.843	0.844	0.846	0.852	0.852	30	2	0.60	0.46	0.27
31	Qatar	0.729	0.756	0.811	0.840	0.855	0.847	0.843	0.850	0.851	31	-1	0.35	0.71	0.37
32	Cyprus	0.661	0.726	0.800	0.828	0.844	0.848	0.850	0.848	0.845	32	-1	0.95	0.96	0.43
33	Estonia	..	0.730	0.776	0.821	0.832	0.830	0.836	0.839	0.840	33	0	..	0.61	0.61
34	Saudi Arabia	0.583	0.662	0.744	0.773	0.791	0.815	0.825	0.833	0.836	34	13	1.28	1.17	0.90
35	Lithuania	..	0.737	0.757	0.806	0.827	0.829	0.828	0.831	0.834	36	1	..	0.28	0.75
35	Poland	0.687	0.714	0.784	0.803	0.817	0.826	0.830	0.833	0.834	34	3	0.38	0.94	0.48
37	Andorra	0.832	0.831	0.830	0.830	0.830	37
37	Slovakia	..	0.747	0.776	0.803	0.824	0.826	0.827	0.829	0.830	38	0	..	0.39	0.51
39	Malta	0.704	0.730	0.770	0.801	0.809	0.821	0.823	0.827	0.829	39	4	0.36	0.53	0.57
40	United Arab Emirates	0.640	0.725	0.797	0.823	0.832	0.824	0.824	0.825	0.827	40	-5	1.25	0.95	0.28
41	Chile	0.640	0.704	0.753	0.785	0.805	0.808	0.815	0.819	0.822	42	3	0.96	0.67	0.68
41	Portugal	0.643	0.708	0.780	0.790	0.805	0.816	0.819	0.822	0.822	41	3	0.96	0.97	0.41
43	Hungary	0.696	0.701	0.774	0.805	0.814	0.817	0.817	0.817	0.818	43	-3	0.08	0.99	0.43
44	Bahrain	0.677	0.729	0.784	0.811	0.810	0.812	0.812	0.813	0.815	44	-2	0.75	0.72	0.30
44	Cuba	0.681	0.729	0.742	0.786	0.830	0.824	0.819	0.813	0.815	44	-9	0.68	0.17	0.73
46	Kuwait	0.702	0.723	0.804	0.795	0.800	0.807	0.810	0.813	0.814	44	1	0.29	1.08	0.09
46	Kuwait	0.702	0.723	0.804	0.795	0.800	0.807	0.810	0.813	0.814	44	1	0.29	1.08	0.09
47	Croatia	..	0.689	0.748	0.781	0.801	0.806	0.812	0.812	0.812	47	-1	..	0.82	0.64
48	Latvia	..	0.710	0.729	0.786	0.813	0.809	0.804	0.808	0.810	48	-7	..	0.26	0.82
49	Argentina	0.665	0.694	0.753	0.758	0.777	0.799	0.804	0.806	0.808	49	4	0.43	0.81	0.55
High human development															
50	Uruguay	0.658	0.691	0.740	0.755	0.773	0.779	0.783	0.787	0.790	52	5	0.49	0.69	0.50
51	Bahamas	0.766	0.787	0.791	0.788	0.789	0.788	0.789	51	-3	0.23
51	Montenegro	0.750	0.780	0.784	0.787	0.787	0.789	52	1
53	Belarus	0.725	0.764	0.779	0.784	0.785	0.786	54	7
54	Romania	0.685	0.703	0.706	0.750	0.781	0.779	0.782	0.782	0.785	55	-3	0.25	0.05	0.82
55	Libya	0.641	0.684	0.745	0.772	0.789	0.799	0.753	0.789	0.784	50	-5	0.65	0.85	0.40
56	Oman	0.733	0.714	0.780	0.781	0.781	0.783	56	6
57	Russian Federation	..	0.729	0.717	0.750	0.770	0.773	0.775	0.777	0.778	57	0	..	-0.17	0.64
58	Bulgaria	0.658	0.696	0.714	0.749	0.766	0.773	0.774	0.776	0.777	58	0	0.57	0.25	0.66
59	Barbados	0.658	0.706	0.745	0.761	0.776	0.779	0.780	0.776	0.776	58	-5	0.71	0.54	0.31
60	Palau	0.741	0.771	0.772	0.768	0.770	0.773	0.775	60	-4	0.34
61	Antigua and Barbuda	0.778	0.772	0.773	0.774	60
62	Malaysia	0.577	0.641	0.717	0.747	0.760	0.766	0.768	0.770	0.773	62	1	1.05	1.12	0.58
63	Mauritius	0.558	0.621	0.686	0.722	0.741	0.753	0.759	0.769	0.771	63	9	1.07	1.01	0.90

64	Trinidad and Tobago	0.658	0.658	0.697	0.745	0.764	0.764	0.764	0.765	0.766	64	-3	0.00	0.58	0.73
65	Lebanon	0.741	0.750	0.759	0.764	0.764	0.765	65	2
65	Panama	0.627	0.651	0.709	0.728	0.752	0.759	0.757	0.761	0.765	67	1	0.38	0.85	0.59
67	Venezuela (Bolivarian Republic of)	0.639	0.644	0.677	0.716	0.758	0.759	0.761	0.763	0.764	66	-2	0.08	0.50	0.93
68	Costa Rica	0.605	0.652	0.705	0.721	0.744	0.750	0.758	0.761	0.763	67	1	0.76	0.79	0.60
69	Turkey	0.496	0.576	0.653	0.687	0.710	0.738	0.752	0.756	0.759	69	16	1.50	1.27	1.16
70	Kazakhstan	..	0.686	0.679	0.734	0.744	0.747	0.750	0.755	0.757	70	-1	..	-0.09	0.84
71	Mexico	0.595	0.647	0.699	0.724	0.739	0.748	0.752	0.755	0.756	70	2	0.84	0.78	0.60
71	Seychelles	0.743	0.757	0.766	0.763	0.749	0.755	0.756	70	-12	0.14
73	Saint Kitts and Nevis	0.747	0.745	0.749	0.750	73
73	Sri Lanka	0.569	0.620	0.679	0.710	0.725	0.736	0.740	0.745	0.750	75	5	0.87	0.91	0.77
75	Iran (Islamic Republic of)	0.490	0.552	0.652	0.681	0.711	0.725	0.733	0.749	0.749	73	10	1.19	1.69	1.07
76	Azerbaijan	0.639	0.686	0.724	0.743	0.743	0.745	0.747	75	4	1.21
77	Jordan	0.587	0.622	0.705	0.733	0.746	0.744	0.744	0.744	0.745	77	-8	0.58	1.26	0.43
77	Serbia	..	0.726	0.713	0.732	0.743	0.743	0.744	0.743	0.745	78	-5	..	-0.19	0.34
79	Brazil	0.545	0.612	0.682	0.705	0.731	0.739	0.740	0.742	0.744	80	-4	1.16	1.10	0.67
79	Georgia	0.710	0.730	0.733	0.736	0.741	0.744	81	-3
79	Grenada	0.746	0.747	0.743	0.744	78
82	Peru	0.595	0.615	0.682	0.694	0.707	0.722	0.727	0.734	0.737	82	8	0.34	1.03	0.60
83	Ukraine	..	0.705	0.668	0.713	0.729	0.726	0.730	0.733	0.734	83	-5	..	-0.54	0.73
84	Belize	0.619	0.640	0.675	0.710	0.710	0.714	0.717	0.731	0.732	84	3	0.33	0.53	0.63
84	The former Yugoslav Republic of Macedonia	0.699	0.724	0.728	0.730	0.730	0.732	85	-3
86	Bosnia and Herzegovina	0.716	0.727	0.726	0.729	0.729	0.731	86	-7
87	Armenia	..	0.632	0.648	0.693	0.722	0.720	0.724	0.728	0.730	87	-4	..	0.26	0.92
88	Fiji	0.587	0.619	0.674	0.694	0.712	0.721	0.722	0.722	0.724	88	-4	0.53	0.86	0.55
89	Thailand	0.503	0.572	0.649	0.685	0.704	0.715	0.716	0.720	0.722	89	3	1.28	1.27	0.83
90	Tunisia	0.484	0.567	0.653	0.687	0.706	0.715	0.716	0.719	0.721	90	1	1.60	1.42	0.77
91	China	0.423	0.502	0.591	0.645	0.682	0.701	0.710	0.715	0.719	93	10	1.72	1.66	1.52
91	Saint Vincent and the Grenadines	0.717	0.715	0.717	0.719	91
93	Algeria	0.509	0.576	0.634	0.675	0.695	0.709	0.715	0.715	0.717	93	5	1.25	0.96	0.95
93	Dominica	0.691	0.708	0.712	0.717	0.718	0.716	0.717	92	-8	0.29
95	Albania	0.603	0.609	0.655	0.689	0.703	0.708	0.714	0.714	0.716	97	-1	0.10	0.74	0.69
96	Jamaica	0.614	0.638	0.671	0.700	0.710	0.712	0.714	0.715	0.715	93	-8	0.38	0.51	0.49
97	Saint Lucia	0.717	0.718	0.715	0.714	93
98	Colombia	0.557	0.596	0.655	0.680	0.700	0.706	0.710	0.708	0.711	98	-2	0.68	0.94	0.63
98	Ecuador	0.605	0.643	0.658	0.687	0.697	0.701	0.705	0.708	0.711	98	-1	0.61	0.24	0.59
100	Suriname	0.672	0.694	0.698	0.701	0.702	0.705	101	0
100	Tonga	0.602	0.631	0.672	0.695	0.696	0.701	0.702	0.704	0.705	100	-2	0.49	0.62	0.37
102	Dominican Republic	0.527	0.589	0.645	0.668	0.684	0.691	0.695	0.698	0.700	102	-1	1.12	0.91	0.63
Medium human development															
103	Maldives	0.599	0.659	0.675	0.688	0.692	0.695	0.698	103	1	1.19
103	Mongolia	0.515	0.552	0.580	0.637	0.665	0.671	0.682	0.692	0.698	106	3	0.71	0.50	1.43
103	Turkmenistan	0.687	0.690	0.693	0.698	104
106	Samoa	0.654	0.681	0.683	0.688	0.690	0.693	0.694	104	-3	0.45
107	Palestine, State of	0.649	0.672	0.671	0.679	0.683	0.686	107	1
108	Indonesia	0.471	0.528	0.609	0.640	0.654	0.671	0.678	0.681	0.684	108	4	1.16	1.44	0.90
109	Botswana	0.470	0.583	0.560	0.610	0.656	0.672	0.678	0.681	0.683	108	2	2.18	-0.40	1.54
110	Egypt	0.452	0.546	0.621	0.645	0.667	0.678	0.679	0.681	0.682	108	-4	1.91	1.30	0.72
111	Paraguay	0.550	0.581	0.625	0.648	0.661	0.669	0.672	0.670	0.676	111	-3	0.55	0.73	0.61
112	Gabon	0.540	0.619	0.632	0.644	0.654	0.662	0.666	0.670	0.674	111	0	1.37	0.21	0.50

113	Bolivia (Plurinational State of)	0.494	0.554	0.615	0.636	0.649	0.658	0.661	0.663	0.667	113	2	1.17	1.04	0.63
114	Moldova (Republic of)	..	0.645	0.598	0.639	0.652	0.652	0.656	0.657	0.663	116	0	..	-0.76	0.80
115	El Salvador	0.517	0.529	0.607	0.640	0.648	0.652	0.657	0.660	0.662	115	1	0.22	1.38	0.67
116	Uzbekistan	0.626	0.643	0.648	0.653	0.657	0.661	0.661	116	2
117	Philippines	0.566	0.591	0.619	0.638	0.648	0.651	0.652	0.656	0.660	118	-1	0.45	0.46	0.49
118	South Africa	0.569	0.619	0.628	0.608	0.623	0.638	0.646	0.654	0.658	119	2	0.86	0.14	0.36
118	Syrian Arab Republic	0.528	0.570	0.605	0.653	0.658	0.662	0.662	0.662	0.658	114	-8	0.76	0.60	0.65
120	Iraq	0.500	0.508	0.606	0.621	0.632	0.638	0.639	0.641	0.642	120	-1	0.17	1.77	0.45
121	Guyana	0.516	0.505	0.570	0.584	0.621	0.626	0.632	0.635	0.638	121	0	-0.22	1.22	0.87
121	Viet Nam	0.463	0.476	0.563	0.598	0.617	0.629	0.632	0.635	0.638	121	2	0.28	1.70	0.96
123	Cape Verde	0.573	0.589	0.613	0.622	0.631	0.635	0.636	121	1	0.81
124	Micronesia (Federated States of)	0.627	0.627	0.629	0.630	124
125	Guatemala	0.445	0.483	0.551	0.576	0.601	0.613	0.620	0.626	0.628	125	3	0.82	1.34	1.01
125	Kyrgyzstan	..	0.607	0.586	0.605	0.617	0.614	0.618	0.621	0.628	126	-2	..	-0.34	0.52
127	Namibia	0.550	0.577	0.556	0.570	0.598	0.610	0.616	0.620	0.624	127	3	0.48	-0.36	0.89
128	Timor-Leste	0.465	0.505	0.579	0.606	0.606	0.616	0.620	129	5	2.25
129	Honduras	0.461	0.507	0.558	0.584	0.604	0.612	0.615	0.616	0.617	129	-2	0.95	0.96	0.78
129	Morocco	0.399	0.459	0.526	0.569	0.588	0.603	0.612	0.614	0.617	131	3	1.41	1.37	1.23
131	Vanuatu	0.608	0.617	0.618	0.617	0.616	128	-5
132	Nicaragua	0.483	0.491	0.554	0.585	0.599	0.604	0.608	0.611	0.614	132	-3	0.17	1.22	0.79
133	Kiribati	0.599	0.599	0.606	0.607	133
133	Tajikistan	..	0.610	0.529	0.572	0.591	0.596	0.600	0.603	0.607	134	-2	..	-1.42	1.07
135	India	0.369	0.431	0.483	0.527	0.554	0.570	0.581	0.583	0.586	135	1	1.58	1.15	1.49
136	Bhutan	0.569	0.579	0.580	0.584	136
136	Cambodia	0.251	0.403	0.466	0.536	0.564	0.571	0.575	0.579	0.584	137	-1	4.83	1.47	1.75
138	Ghana	0.423	0.502	0.487	0.511	0.544	0.556	0.566	0.571	0.573	138	1	1.73	-0.30	1.26
139	Lao People's Democratic Republic	0.340	0.395	0.473	0.511	0.533	0.549	0.560	0.565	0.569	139	3	1.51	1.83	1.44
140	Congo	0.542	0.553	0.501	0.525	0.548	0.565	0.549	0.561	0.564	140	-2	0.19	-0.98	0.92
141	Zambia	0.422	0.407	0.423	0.471	0.505	0.530	0.543	0.554	0.561	143	7	-0.37	0.39	2.19
142	Bangladesh	0.336	0.382	0.453	0.494	0.515	0.539	0.549	0.554	0.558	143	2	1.29	1.71	1.62
142	Sao Tome and Principe	0.495	0.520	0.537	0.543	0.548	0.556	0.558	141	-1	0.92
144	Equatorial Guinea	0.476	0.517	0.543	0.559	0.553	0.556	0.556	141	-4	1.21

Source : PNUD

Annexe n°11

**Inflation, prix à la consommation
(2000-2004).**

**Inflation, prix à la consommation
(2005-2009).**

Country Name	2000	2001	2002	2003	2004
Afghanistan	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	5,3	5,7	9,2	5,9	1,4
Albanie	0,1	3,1	7,8	0,5	2,3
Algérie	0,3	4,2	1,4	4,3	4,0
Mali	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1
Malte	2,4	2,9	2,2	1,3	2,8
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	1,9	0,6	2,8	1,2	1,5
Tonga	6,3	8,3	10,4	11,6	11,0
Trinité-et-Tobago	3,6	5,5	4,1	3,8	3,7
Tunisie	3,0	2,0	2,7	2,7	3,6
Turkménistan	-	-	-	-	-
Turquie	54,9	54,4	45,0	25,3	10,6
Tuvalu	-	-	-	-	-

country Name	2005	2006	2007	2008	2009
Afghanistan	12,7	7,3	8,5	30,6	-8,3
Afrique du Sud	3,4	4,6	7,1	11,5	7,1
Albanie	2,4	2,4	2,9	3,4	2,3
Algérie	1,4	2,3	3,7	4,9	5,7
Mali	6,4	1,5	1,4	9,2	2,5
Malte	3,0	2,8	1,3	4,3	2,1
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	1,0	3,3	2,0	3,7	1,0
Togo	6,8	2,2	1,0	8,7	3,3
Tonga	8,3	6,4	5,9	10,4	1,4
Trinité-et-Tobago	6,9	8,3	7,9	12,0	7,0
Tunisie	2,0	4,5	3,4	4,9	3,5
Turkménistan	-	-	-	-	-
Turquie	10,1	9,6	8,8	10,4	6,3
Tuvalu	-	-	-	-	-

Inflation, prix à la consommation (2010-2014).

Country Name	2010	2011	2012	2013	2014
Afghanistan	0,9	10,2	7,2	7,6	4,6
Afrique du Sud	4,3	10,9	2,2	3,3	5,6
Albanie	3,6	3,5	2,0	1,9	1,6
Algérie	3,9	4,5	8,9	3,3	2,9
Mali	1,1	2,9	5,4	-0,6	0,9
Malte	1,5	2,7	2,4	1,4	0,3
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	1,0	0,9	1,3	1,9	0,4
Togo	1,8	3,6	2,6	1,8	0,0
Tonga	3,6	6,3	1,2	0,7	2,5
Trinité-et-Tobago	10,5	5,1	9,3	5,2	-
Tunisie	4,4	3,5	5,1	5,8	4,9
Turkménistan	-	-	-	-	-
Turquie	8,6	6,5	8,9	7,5	8,9
Tuvalu	-	-	-	-	-

Source : www.Banque Mondiale.org

Annexe n°12

Evolution du chômage, total (% annuelle)
(2000-2004).

Country Name	2000	2001	2002	2003	2004
Afghanistan	4,7	4,6	4,6	4,9	4,5
Afrique du Sud	26,7	25,4	27,2	27,1	24,7
Albanie	13,5	22,7	13,4	12,7	12,6
Algérie	29,8	27,3	25,9	23,7	20,1
Mali	8,3	8,3	8,4	8,6	8,8
Malte	6,3	7,1	6,9	7,5	7,3
Mariannes					
Maroc	13,6	12,5	11,6	11,9	10,8
Togo	7,2	7,2	7,2	7,1	7,1
Tonga					
Trinité-et-Tobago	12,1	10,8	10,4	10,5	8,3
Tunisie	15,7	15,1	15,3	14,5	13,9
Turkménistan	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
Turquie	6,5	8,4	10,4	10,5	10,8
Tuvalu	-	-	-	-	-

Evolution du chômage, total (% annuelle)
(2005-2009).

Country Name	2005	2006	2007	2008	2009
Afghanistan	8,5	8,3	8,5	8,3	8,8
Afrique du Sud	23,8	22,6	22,3	22,7	23,7
Albanie	12,5	12,4	13,5	13,0	13,8
Algérie	15,3	12,3	13,8	11,3	10,2
Mali	8,5	8,3	8,5	8,4	8,5
Malte	7,3	6,9	6,5	6,0	6,9
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	11,0	9,7	9,8	9,6	9,1
Togo	7,1	7,1	7,1	7,1	7,0
Tonga	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	8,0	6,3	5,5	4,6	5,3
Tunisie	14,2	12,5	12,4	12,4	13,3
Turkménistan	11,0	11,0	11,0	11,0	10,9
Turquie	10,6	10,2	10,3	11,0	14,0
Tuvalu	-	-	-	-	-

Evolution du chômage, total (% annuelle) (2010-2013).

Country Name	2010	2011	2012	2013
Afghanistan	8,5	8,4	8,7	8,0
Afrique du Sud	24,7	24,7	25,0	24,9
Albanie	14,2	14,0	13,9	16,0
Algérie	10,0	10,0	11,0	9,8
Mali	8,1	8,1	8,1	8,2
Malte	6,9	6,5	6,4	6,5
Mariannes	-	-	-	-
Maroc	9,1	8,9	9,0	9,2
Togo	7,0	7,0	7,0	6,9
Tonga	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	5,9	4,7	5,0	5,8
Tunisie	13,0	18,3	14,0	13,3
Turkménistan	10,9	10,9	10,8	10,6
Turquie	11,9	9,8	9,2	10,0
Tuvalu	-	-	-	-

Source : www.Banque Mondiale.org

Annexe n°13

Evolution de stock de la dette extérieur
(2000-2004).

Country Name	2000	2001	2002	2003	2004
Afghanistan	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	19,6	21,4	31,1	22,7	20,1
Albanie	29,6	27,3	25,8	26,7	21,0
Algérie	48,9	42,8	42,2	36,3	27,4
Mali	124,6	116,8	90,0	73,2	70,3
Malte	-	-	-	-	-
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	57,7	51,4	45,9	37,6	30,4
Togo	114,3	109,2	110,2	104,9	96,6
Tonga	38,6	42,5	43,9	45,1	39,0
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-
Tunisie	55,3	61,1	69,8	69,7	65,3
Turkménistan	95,7	68,8	47,7	31,3	24,2
Turquie	44,6	59,3	56,8	47,9	40,9
Tuvalu	-	-	-	-	-

Evolution du stock de la dette extérieur
(2005-2009).

Country Name	2005	2006	2007	2008	2009
Afghanistan	-	13,6	20,4	20,9	19,7
Afrique du Sud	18,5	23,2	26,3	26,8	29,3
Albanie	24,6	26,4	26,3	32,7	36,4
Algérie	17,3	5,2	4,6	3,7	5,5
Mali	63,2	27,5	27,0	24,4	26,0
Malte	-	-	-	-	-
Mariannes	-	-	-	-	-
Maroc	27,7	27,7	27,9	24,0	27,9
Togo	81,1	83,0	79,0	58,8	61,7
Tonga	33,6	30,4	31,4	27,9	35,4
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-
Tunisie	58,5	57,0	55,7	50,6	54,8
Turkménistan	15,4	9,9	6,9	4,1	3,5
Turquie	36,1	40,0	40,4	40,0	45,7
Tuvalu	-	-	-	-	-

Evolution du stock de la dette extérieur (2010-2013).

Country Name	2010	2011	2012	2013
Afghanistan	15,1	14,6	13,1	12,3
Afrique du Sud	29,9	29,4	38,8	40,7
Albanie	44,0	48,4	56,5	60,1
Algérie	4,5	3,1	2,7	2,5
Mali	27,3	28,7	31,2	33,3
Malte	-	-	-	-
Mariannes	-	-	-	-
Maroc	30,8	31,1	36,5	38,7
Togo	46,5	19,7	22,6	24,4
Tonga	41,2	44,1	40,7	41,6
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-
Tunisie	53,8	51,9	57,2	55,5
Turkménistan	2,6	1,8	1,7	1,3
Turquie	41,3	39,8	43,1	47,9
Tuvalu	-	-	-	-

Source : www.Banque Mondiale.org

Liste des figures

Figure n°1 : Le climat d'investissement.....	20
Figure n°2 : Flux d'IDE entrant en Algérie1990-2013 (en Millions de dollars).....	28
Figure n°3 : Flux d'IDE entrants au Maroc (1990-2013).....	30
Figure n°4 : Flux d'IDE entrants en Tunisie 1990-2013 (en millions de dollars)	31
Figure n°5 : Une dépendance aux hydrocarbures en Algérie.....	40
Figure n°6 : Répartition des IDE par secteur en Algérie.....	42
Figure n°7 : La représentation graphique des secteurs investis en 2013 en Maroc.....	43
Figure n°8 : Représentation sectorielle des flux des IDE, 2013 en Tunisie... ..	44
Figure n°9 : Classement Doing business 2013, 2104, et 2015 pour la facilité de faire des affaires.....	52
Figure n°10 : Evolution de l'inflation, prix à la consommation.....	64

Table des matières

Introduction générale.....	01
Chapitre 1 : IDE, institutions et croissance économique.....	03
Introduction.....	03
1. cadre conceptuel et théorique des IDE.....	03
1.1. Définitions de l'IDE.....	03
1.1.1. Selon le FMI.....	03
1.1.2. Selon l'INSEE.....	03
1.1.3. Pour l'OCDE	04
1.1.4. Selon la commission européenne.....	04
1.1.5. Pour Karl P. Sauvant et Padma Mallampally.....	04
1.1.6. Pour Richard E. Caves.....	04
1.2. Les formes d'IDE.....	05
1.2.1. La licence.....	05
1.2.2. La sous-traitance.....	05
1.2.3. La concession de réseaux publics.....	06
1.2.4. Les fusions-acquisitions.....	06
1.2.5. Les joint-ventures.....	06
1.3. Les conséquences des IDE.....	06
1.4. Les déterminants des IDE.....	07
1.4.1. Les déterminants d'ordre économique.....	08
1.4.1.1. La recherche de matière première.....	08
1.4.1.2. Le coût et la qualité de la main-d'œuvre.....	08
1.4.1.3. Le développement des infrastructures.....	09
1.4.1.3. La recherche de marchés.....	09
1.4.2. Les déterminants d'ordre institutionnel.....	09

1.4.2.1. Cadre de politique économique.....	10
1.4.2.2. La stabilité politique et sociale.....	10
2. Institution, investissement et développement.....	11
2.1. Institution et IDE dans le développement économique.....	11
2.1.1. Environnement institutionnel d'un pays.....	11
2.1.1.1. Institution formelle.....	11
2.1.1.2. Institution informelle.....	12
2.1.2. Institution et développement économique.....	12
2.1.2.1. Institution et cout de transaction.....	13
2.1.2.2. Dynamique des institutions et performance économique dans le temps.....	13
2.2. Environnements institutionnels comme facteur déterminant de l'IDE.....	14
2.2.1. Environnement institutionnel et climat d'investissement.....	14
2.2.2. Environnements institutionnels et la productivité, la sécurité et les couts de transaction.....	15
2.3. La promotion de bonne gouvernance comme mesure politiques pour attires les IDE.	16
2.3.1. Mesure politique dans l'attractivité des IDE.....	17
2.3.1.1. Idéologie politique en matière d'IDE.....	17
2.3.1.2. Politique en faveur d'IDE.....	18
2.3.2. Le climat de l'investissement et d'attractivité d'IDE.....	19
2.3.2.1. Composants du climat de l'investissement	19
2.3.2.2. Amélioration du climat de l'investissement.....	21
3. Le lien entre IDE et croissance économique.....	21
3.1. IDE et croissance économique : revue de la littérature.....	21
3.2. Mesurer de la croissance économique et d'IDE : une voie vers la croissance.....	23
3.3. Le rapport entre IDE et croissance économique.....	25
Conclusion.....	26

Chapitre 2 : les IDE dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).....	27
Introduction.....	27
1. Evolution des flux et stocks des IDE dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).....	27
1.1 L'évolution des IDE dans les trois pays du Maghreb.....	27
1.1.1. Les flux d'IDE en Algérie.....	27
1.1.2. Les flux d'IDE en Maroc.....	30
1.1.3. Les flux d'IDE en Tunisie.....	31
1.2. Le classement des trois pays Maghrébins selon la compétitivité économique.....	33
2. Répartition des IDE par secteur d'activité.....	34
2.1. Répartitions des IDE par secteur d'activité en Algérie.....	34
2.1.1. Le secteur de l'industrie.....	34
2.1.1.1. L'organisation du secteur public économique.....	34
2.1.1.2. Le secteur industriel public couvre l'ensemble de l'industrie manufacturière.....	35
2.1.1.3. Objectifs assignés.....	36
2.1.2. Le secteur des hydrocarbures.....	37
2.1.2.1 .La réformement du secteur des hydrocarbures.....	38
2.1.2.2. Objet de la réforme en cours.....	38
2.1.2.3. Une redéfinition du rôle de l'Etat.....	39
2.1.3. Le secteur de télécommunication.....	40
2.1.3.1. L'ouverture du marché des télécommunications.....	40
2.1.3.2. Les capacités actuelles et potentielles.....	41
2.2. Répartitions des IDE par secteur d'activité en Maroc.....	42
2.3. Répartitions des IDE par secteur d'activité en Tunisie.....	43
3. Les effets des IDE sur l'économie algérienne, marocaine, et tunisienne.....	45
3.1. Les effets des IDE sur la croissance économique dans les pays (M/A/T).....	45
3.2. Les effets des IDE sur le capital humain dans les pays (M/A/T).....	46

3.3. Les effets des IDE sur le commerce extérieur (exportation) dans les pays (M/A/T)....	47
3.4. Les effets des IDE sur l'investissement domestique dans les pays (M/A/T)....	48
Conclusion	49
Chapitre 03 : IDE et croissance économique : une approche comparatiste (Algérie, Maroc et Tunisie)	51
Introduction	51
1. Le climat des affaires dans les trois pays du Maghreb	51
1.1. La facilité de faire des affaires.....	51
1.2. Facilité d'accès aux investissements.....	52
1.3. Procédure de démarrage et temps nécessaire pour enregistrer une entreprise.....	54
1.4. Nouvelles entreprises enregistrées	55
2. Situation économique	57
2-1 Croissances du PIB.....	57
2-2 RNB par habitant, PPA (en dollars internationaux courants).....	61
2-3 Indice de développement humain (IDH).....	63
2-4 Inflation, prix à la consommation (% annuel).....	64
2-5 chômage.....	67
2-6 stocks de la dette extérieure (% du RNB).....	69
Conclusion	72
Conclusion générale	73
Bibliographie	
Annexes	
Liste des tableaux	
Liste des figures	